



HAL
open science

Abbaye de Sixt Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton, Audrey Gaillard, Arnaud Letailleur

► **To cite this version:**

Sidonie Bochaton, Audrey Gaillard, Arnaud Letailleur. Abbaye de Sixt Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie. [Rapport de recherche] Archéologie et archéométrie - UMR 5138. 2015. hal-01834276

HAL Id: hal-01834276

<https://hal.science/hal-01834276>

Submitted on 10 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Moyen-Âge
Epoque moderne
Epoque
contemporaine

Abbaye de Sixt

Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton

Avec la collaboration de:

Audrey Gaillard
Arnaud Letailleur



Région:	Rhône-Alpes
Département:	Haute-Savoie
Commune:	Sixt-Fer-à-Cheval
Lieu-dit:	Chef-Lieu - L'abbaye
Code INSEE:	74 273
Opération archéologique n°:	221186
Autorisation préfectorale n°:	2015/1185
Type d'opération:	Sondage
Responsable d'opération:	Sidonie Bochaton

Illustrations de couverture :
Le chevet de l'abbatiale de Sixt
(© S. Bochaton)

ABBAYE DE SIXT

SIXT-FER-À-CHEVAL (74273)

CHEF-LIEU

HAUTE-SAVOIE

RHÔNE-ALPES

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION

CAMPAGNE 2015

AUTORISATION N° 2015/1185

CODE OPÉRATION : 221186

SIDONIE BOCHATON (DIR.)

AUDREY GAILLARD

ARNAUD LETAILLEUR

DÉCEMBRE 2015

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette campagne de fouille et de ce rapport, je tiens à remercier les différentes personnes qui ont directement contribué au bon déroulement et à la réussite de cette opération. Cette gratitude s'exprime envers :

- Le Service Régional de l'Archéologie, pour son soutien financier et administratif, son Conservateur en chef par intérim Jean-Pierre Legendre, Laure Devillard et Colette Laroche.
- Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, en particulier Joël Serralongue et Christophe Guffond, du Service Archéologie et Patrimoine bâti.
- La Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval, représentée par son maire Stéphane Bouvet, en particulier Julie Revuz, Guy Abraham, et les employés du service technique sans qui l'opération n'aurait pas eu lieu, en particulier Jean-Michel Pin.
- L'équipe de fouilleurs bénévoles : Rayen Chappaz Ortega, Audrey Gaillard, Arnaud Letailleur, Marie Nique et Amélie Roger.
- Audrey Gaillard et Arnaud Letailleur pour n'avoir pas ménagé leurs efforts et avoir grandement contribué à la rédaction de ce rapport.
-
- David Jouneau (Archeodunum) pour son aide.
- Fernand Baratay pour nous avoir permis de rester au sec.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Auteur : BOCHATON Sidonie (Université Lumière Lyon II)

Numéro d'OA : 2211860

Responsable de l'opération : BOCHATON Sidonie

Nature de l'opération : fouille programmée (FP), juin 2015

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Sixt-Fer-à-Cheval

Lien atlas : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=6.723;45.966;6.900;46.133

Code INSEE de la commune : 74273

Mots-clés du thésaurus : abbaye, chapelle, sépultures

Chronologie : Moyen Âge, Moderne

Keywords : abbey, Medieval period, Modern period, Haute-Savoie

Titre : Sixt-Fer-à-Cheval

Sous-titre : L'abbaye

Le site de l'abbaye augustinienne de Sixt, situé dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie, a bénéficié de nombreuses interventions archéologiques suite à l'achat de la parcelle sud comprenant l'ancien bâtiment conventuel de l'abbaye par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie en 2000. Ces interventions ont été multiples : prospection géomagnétique sur la parcelle, analyses dendrochronologique de la charpente, et plus récemment analyses du bâti et sondages dans le cadre du projet européen « Phenix ». Toutefois, ces interventions n'avaient concerné que la parcelle sud, tandis que la parcelle nord, propriété de la commune, demeurait non-étudiée.

L'étude du site et plus particulièrement de cette parcelle a été reprise en 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud (Université Lumière Lyon II). En accord avec la municipalité de Sixt, un programme de trois sondages a été dressé afin de compléter les données fournies par les études précédentes. Ce premier sondage a été implanté à l'angle du mur sud du chevet de l'abbatiale et du mur oriental de la sacristie, dans un espace anciennement construit. En témoignent deux arcades situées dans le parement intérieur du mur sud du chœur ainsi que des départs de voûte dans l'actuelle sacristie.

Les objectifs de ce sondage étaient multiples. Il s'agissait premièrement de connaître la stratigraphie de cette parcelle fouillée pour la première fois, mais qui a été perturbée dans les années 1990 par le creusement d'un drain le long des murs de l'église. Deuxièmement, un cimetière paroissial ayant été installé autour de l'église au XIX^e s., il s'agissait d'évaluer la profondeur et la densité des sépultures. Enfin, concernant les vestiges archéologiques, le sondage avait pour but de délimiter avec précision l'emprise du bâtiment détruit, et éventuellement d'en définir la nature.

Le drain a été creusé le long des murs jusqu'à une profondeur d'environ 1,40 mètre. Les sépultures contemporaines ont été découvertes à la même profondeur, et la plupart reposaient directement sur un massif de maçonnerie qui s'est avéré être le mur recherché. La fouille de ces sépultures a mis en évidence un nombre important de mobilier et d'objets religieux : chapelets, crucifix, médailles, pendentifs.

Le mur trouvé correspond au niveau de fondation du bâtiment en partie détruit. Très proprement arasé, il est situé à environ un mètre sous le sol actuel de la sacristie. L'angle intérieur sud-est est arrondi. Aucun niveau de sol n'est conservé. La liaison entre ce mur et le mur médiéval du

chevet n'a pas pu être observée dans la mesure où ce dernier a été renforcé à une époque indéterminée, mais probablement suite à l'incendie de 1680.

Le dégagement du mur de fondation a en revanche révélé un second cimetière plus ancien et perturbé par la construction de ce mur. L'étude des archives modernes a permis d'identifier ce bâtiment comme une chapelle latérale, dont la construction remonte très probablement à la seconde moitié du XV^e s.

Légende des figures :

Fig. a: Emplacement du sondage 2015.

Fig. b: Le mur de fondation du bâtiment accolé au mur sud du chevet de l'abbatiale.

Fig. c: Objet retrouvé dans une sépulture contemporaine.

© Sidonie Bochaton, Rayen Chappaz Ortega, juin 2015

Bibliographie :

D'AGOSTINO L. *et alii*, *Abbaye de Sixt. Les bâtiments conventuels*, R.F.O., S.R.A.
Rhône-Alpes, Janvier 2015



Fig. a



Fig. b



Fig. c

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES	1
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	1
FICHE SIGNALÉTIQUE	3
AUTORISATIONS	4
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES	11
INTRODUCTION	11
1. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	11
1.1. <i>Présentation du site</i>	
1.1.1. Contexte historique et géographique de la fondation de Sixt	11
1.1.2. Les bâtiments et leur évolution	12
1.1.3. Description des vestiges	13
1.2. <i>L'apport des sources textuelles</i>	13
1.2.1. Les sources modernes	13
1.2.2. Les sources médiévales	15
1.3. <i>Problématique et méthodologie</i>	15
1.3.1. Problématique	15
1.3.2. Objectifs secondaires	16
1.3.3. Méthodologie	16
<i>Sondage et sécurité</i>	16
<i>Enregistrement</i>	17
2. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION	18
2.1. <i>Stratigraphie</i>	18
2.2. <i>Le mur 5024</i>	20
2.3. <i>Le mur 5003</i>	21
3. ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES	21
3.1. <i>Traitement des sépultures sur le terrain</i>	21
3.2. <i>Traitement des sépultures en post-fouille</i>	22
3.3. <i>Résultats de l'étude des sépultures</i>	27
3.4. <i>Bilan de l'étude des inhumations</i>	33
4. ÉTUDE DU PETIT MOBILIER	35
4.1. <i>Présentation du corpus et de la méthode de travail</i>	35
4.2. <i>Étude du mobilier par domaines et par catégories</i>	38
4.2.1. Domaine personnel	38
4.2.2. Domaine spirituel	41
4.2.3. Domaine domestique	49
4.2.4. Domaine des échanges	50

5. SYNTHÈSE	50
5.1. <i>Phasage</i>	50
5.1.1. Travaux de la fin du XX ^e siècle	50
5.1.2. Le cimetière paroissial contemporain	51
5.1.3. Le mur 5024 et le cimetière médiéval	51
5.2. <i>Le bâtiment recherché</i>	52
5.3. <i>Les cimetières</i>	52
5.3.1. Résumé des pratiques funéraires antérieures au XV ^e siècle	52
5.3.2. Résumé des pratiques funéraires contemporaines	53
CONCLUSION	56
BIBLIOGRAPHIE	57
LISTE DES FIGURES	61
LISTE DES PLANCHES	62
FIGURES	63
<hr/>	
PLANCHES	71
<hr/>	
ANNEXES	87
<hr/>	
INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN	87
INVENTAIRE DES PRÉLÈVEMENTS	87
INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	88
INVENTAIRE DES ESS ET DES EA MURS	90
INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES	91
INVENTAIRE DU PETIT MOBILIER	99
CATALOGUE DES SÉPULTURES	110
TABLEAU RÉCAPITULATIF SÉPULTURES/MOBILIER	156
DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE	158

DONNÉES ADMINISTRATIVES

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Suivi administratif et scientifique

- Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie
 - **Jean-Pierre Legendre**, Conservateur Régional de l'Archéologie par intérim
 - **Laure Devillard**, Gestion de la recherche et secrétariat CIRA
 - **Colette Laroche**, Ingénieure chargée du département de la Haute-Savoie
- Conseil Départemental de la Haute-Savoie
 - **Joël Serralongue**, responsable Service archéologie et patrimoine bâti
 - **Christophe Guffond**, adjoint

Intervenants scientifiques et techniques

- Responsable scientifique d'opération
 - **Sidonie Bochaton**, Université Lumière Lyon 2
- Intervention de terrain
 - **Sidonie Bochaton**, responsable d'opération
 - **Rayen Chappaz Ortega**, étudiante à Lyon 2, bénévole
 - **Audrey Gaillard**, anthropologue, bénévole
 - **Arnaud Letailleur**, étudiant à Lyon 2, stagiaire
 - **Marie Nique**, archéologue, bénévole
 - **Amélie Roger**, doctorante à Lyon 2, bénévole
- Etudes spécialisées
 - Anthropologie : **Audrey Gaillard**
 - Petit mobilier : **Arnaud Letailleur**
- Numérisation du fond de fouille
 - **Olivier Veissière**, Patrimoine numérique

Soutien matériel

- Service archéologie et patrimoine bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Soutien logistique

- Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval
- Fernand Baratay

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

- Région : Rhône-Alpes
- Département : Haute-Savoie
- Commune : Sixt-Fer-à-Cheval (code INSEE : 74273)
- Lieu-dit : Chef-Lieu
- Nom du site : Abbaye de Sixt
- Coordonnées Lambert 2 étendue :
 - X : 943375
 - Y : 2126975
 - Z : 764 m NGF
- Références cadastrales actualisées
 - Commune: Sixt-Fer-à-Cheval
 - Année: 2013
 - Section: F
 - Parcelle: 1766
- Statut du terrain
 - Propriétaire : Mairie de Sixt
 - Propriété publique
 - Protection : Monument historique inscrit

Opération archéologique

- Type d'opération : Sondage
- Arrêté d'autorisation n° 2015/1185
- Date d'intervention : du 8 juin 2015 au 19 juin 2015
- Code d'opération PATRIARCHE : 22 11860
- Programme : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité (23)
- Titulaire de l'autorisation : Sidonie Bochaton
- Organisme : Université Lumière Lyon 2

Nature des découvertes

- Mots clés
 - Chronologie : bas Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
 - Nature des vestiges immobiliers : édifices religieux
 - Nature des vestiges mobiliers : sépulture, monnaie, objet métallique
- Lieu de conservation du mobilier : Service archéologie et patrimoine bâti, 18 avenue de Trésum, 74000 ANNECY



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale des
affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

N°2015/1185

LE PRÉFET DE LA REGION RHONE-ALPES
PRÉFET DU RHONE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2015-108 du 7 avril 2015, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2015-12 du 13 avril 2015, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique **Centre-Est**, en date des 11, 12 et 13 mars 2015

ARRETE

Article 1er :

Madame **Sidonie BOCHATON** est autorisée à procéder à une opération de **sondage** à partir du présent arrêté jusqu'au 31/12/2015

concernant en région **RHONE-ALPES**,

Le(s) site(s) de :

Département : HAUTE-SAVOIE

Commune : SIXT-FER-A-CHEVAL

Lieu-dit : l'abbaye, le Bourg

Cadastre: Année cadastrale: 2010 Parcelle(s): F/1766

code opération patriarcale : **2211860**

Programme : 23 ETS RELIGIEUX ET NECROPOLES DEPUIS LA FIN DE L'ANTIQUITE

Organisme de rattachement : BEN

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier - pour les opérations terrestre par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et en **cinq exemplaires** (DRAC, Sous-Direction de l'archéologie, conseil général, Archives départementales, lieu affectataire des collections), un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdIFI), consultable sur le site Revues.org.

Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

En tout état de cause, les études du mobilier devront être effectuées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Protection des vestiges : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protéger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites. Des illustrations des dispositifs mis en oeuvre devront figurer dans le rapport.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 26 mai 2015

Pour le directeur régional des affaires culturelles
par intérim, par subdélégation
le chef de service régional de l'archéologie par intérim
Jean-Pierre LEGENDRE

COPIES A :

- | | | | |
|---|---|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | | | |

Commune de



Sixt Fer à Cheval

Haute-Savoie

Sixt-Fer-à-Cheval, le 14 novembre 2014

Mlle Sidonie BOCHATON

2, rue Jauget

69007 LYON

Affaire suivie par : Julie Revuz

Nos références : JR/2522014

Objet : Autorisation de procéder à une fouille archéologique sur le site de l'Abbaye

Madame,

Vous avez sollicité mon autorisation pour effectuer un sondage archéologique sur la parcelle 1766 ainsi que contre le mur sud du chevet de l'église paroissiale.

De plus, vous aimeriez pouvoir vider la partie du drain située entre la cuve à fioul et le mur gouttereau sud.

Je vous communique donc mon autorisation dans les conditions décrites dans votre demande.

Comme convenu, les conditions techniques et d'organisation feront l'objet d'une discussion ultérieure.

Je vous communique également les coordonnées de l'adjoint en charge des travaux et des services techniques : M. BOUVET Benoit : 06.16.17.91.74.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Stéphane BOUVET.

*Pour le Maire empêché, Catherine Delfayet
2^{ème} adjointe*





PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Conservation régionale
des monuments historiques
Affaire suivie par :
Frédéric SAUVAGE

Tél. (33) [0]4.72.00.43.44
courriel : frederic.sauvage@culture.gouv.fr

Le conservateur régional des monuments historiques

à

Mme Laure DEVILLARD
Service régional de l'archéologie

Lyon, le 27 mai 2015

Objet : 74 – Sixt-Fer-à-Cheval. Église de l'ancienne abbaye – monument historique inscrit le 17/02/1997 – Demande de sondage archéologique.

Réf : 15/549.T/FSa/MA

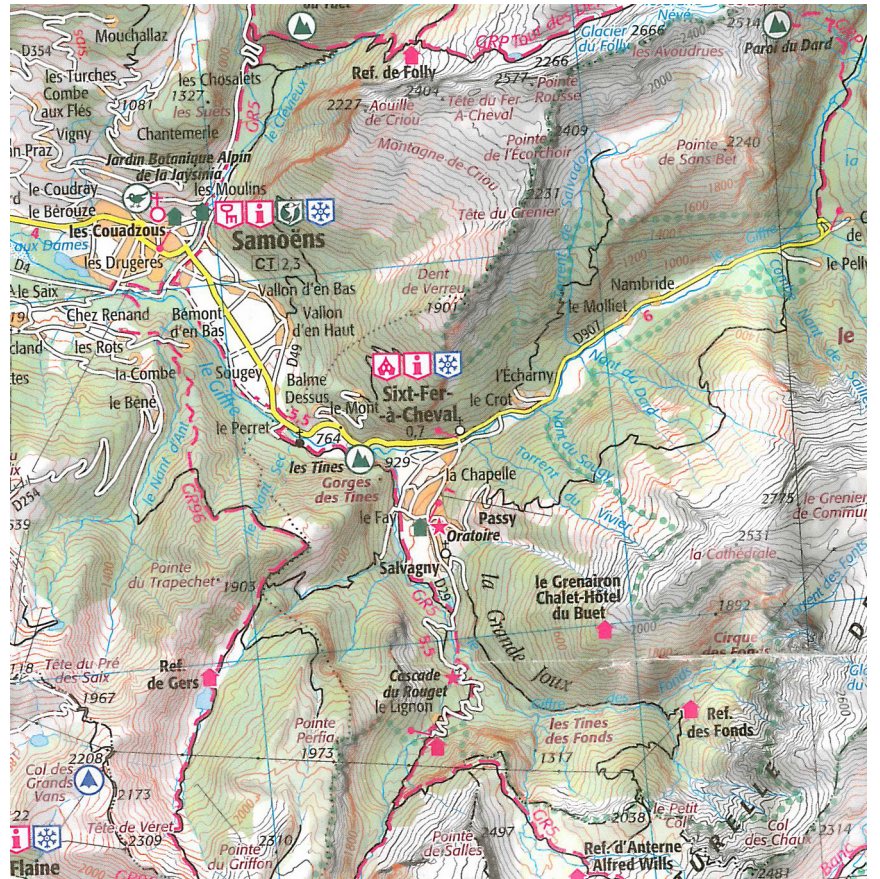
J'ai examiné la demande de Mme Sidonie Bochaton de procéder, dans le cadre d'une thèse d'archéologie du bâti, à un sondage au droit du parement extérieur du mur sud du chevet de l'église de l'ancienne abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval.

Compte-tenu de la problématique annoncée et des résultats attendus, qui pourraient permettre l'identification d'un bâtiment disparu comme une possible salle capitulaire, je donne un avis favorable à cette demande, sous réserve de la mise en œuvre de mesures de sécurité telles que rappelées dans l'appréciation du service régional de l'archéologie.

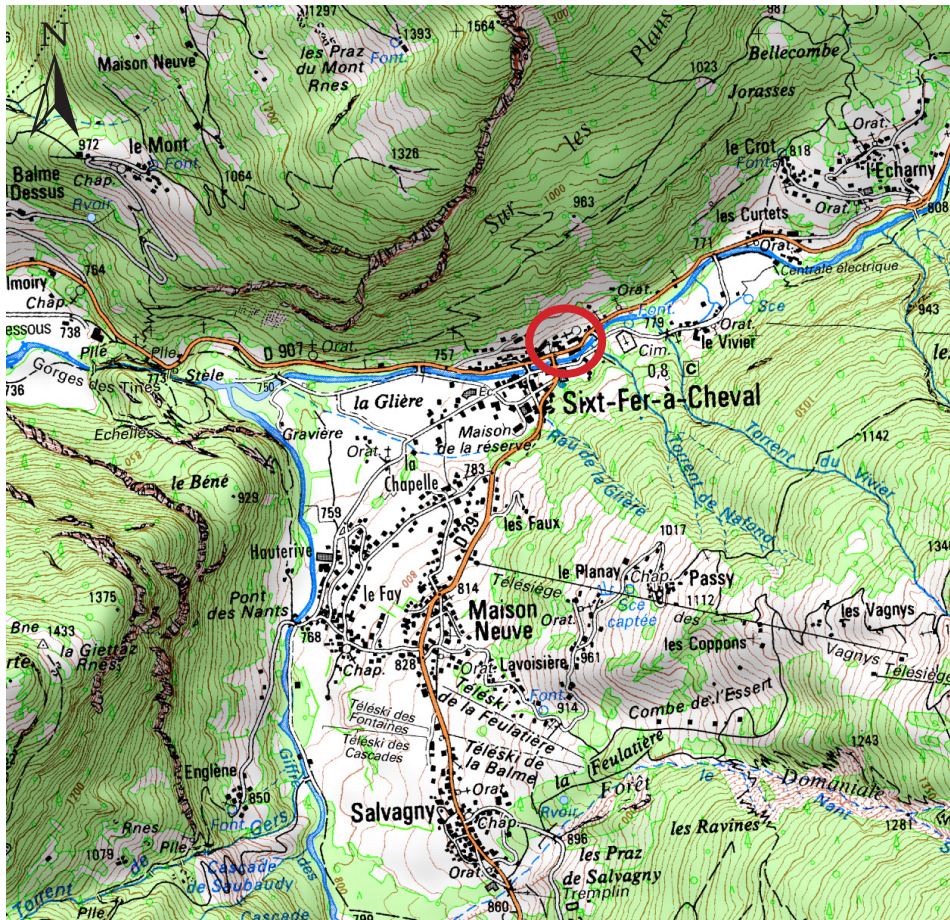
PLe Directeur Régional des Affaires Culturelles
par subdélégation
Adjoint au Conservateur Régional
des Monuments Historiques

Patrick MAILLARD

Fonds de carte: IGN
Echelle 1:250000



Fonds de carte: IGN
Echelle 1:25000



INTRODUCTION

Le site de l'ancienne abbaye augustinienne de Sixt-Fer-à-Cheval a fait l'objet ces dernières années de plusieurs études consécutives au rachat du bâtiment conventuel par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie en 2000. Une vaste opération archéologique, en lien avec sa restauration et les projets de mise en valeur, a été menée par Hadès sur les façades du bâtiment conventuel ainsi que sur la portion de terrain se trouvant entre celui-ci et le mur de soutènement de la parcelle communale sur laquelle se trouve l'église. Auparavant, d'autres opérations avaient été menées : dendrochronologie sur les charpentes du bâtiment conventuel, mais également prospection géophysique sur la parcelle appartenant au département et sur la partie orientale de la parcelle appartenant à la commune. En 2015, une nouvelle opération archéologique menée par Archeodonum a concerné les murs intérieurs du couloir du rez-de-chaussée du bâtiment conventuel (pl. 2). Ces interventions ont grandement contribué à une meilleure connaissance du site abbatial. Toutefois, la parcelle communale située au nord n'avait pas encore fait l'objet de recherches.

L'étude du site dans son entièreté a été reprise en 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud à l'université Lumière-Lyon 2. En accord avec la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et la Direction des affaires culturelles du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, un programme d'interventions archéologiques sur trois années a été dressé. Il vise principalement à mieux connaître les liaisons entre l'abbatiale et le bâtiment conventuel, de manière à mettre au jour l'organisation des ailes orientales et occidentales ainsi que les espaces de circulation. Les résultats de ces opérations seront par la suite comparés aux études menées sur l'abbaye d'Abondance dont dépendait Sixt.

1. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

1.1. Présentation du site

1.1.1. Contexte historique et géographique de la fondation de Sixt

L'abbaye de Sixt a été construite au fond de la vallée du Giffre, en aval du Fer-à-Cheval et en amont du verrou des Tines, à un endroit où la vallée s'élargit en direction du sud (fig. 1). Le paysage rappelle fortement celui d'Abondance. Pour plus de précision, nous renvoyons au travail de Sylvain Coutterand¹. Le XII^e siècle voit en Savoie et particulièrement en Chablais et Faucigny le nombre des fondations religieuses exploser : Contamine (1083), Aulps (vers 1097), Abondance (avant 1108), Meillerie (vers 1130), Vallon (1138), Le Reposoir (1151), etc. Un certain nombre de ces fondations sont des monastères de chanoines réguliers dépendant principalement de deux ordres : le Grand-Saint-Bernard et Abondance. La situation de Filly, dont la date de fondation est inconnue, demeure aujourd'hui encore obscure. Le

1 D'Agostino 2015

prieuré d'Abondance est fondé vers 1100 par des chanoines de Saint-Maurice désireux de mener une vie régulière et érémitique². Rapidement, Abondance devient abbaye (1108) et se détache de Saint-Maurice. Son essor est remarquable (pl. 1) : en moins d'un siècle, quatre autres monastères sont fondés : Sixt (avant 1144), Entremont (avant 1154), Grandvaux (avant 1172) puis Goailles (vers 1200). Contrairement à ce qui est indiqué dans le R.F.O. 2015 sur Sixt, c'est bien Abondance qui est à l'origine de ces fondations et qui va créer sa propre congrégation au fil du XII^e siècle, pas Saint-Maurice. Les deux abbayes passent toutefois un accord d'union en 1156 et continuent à entretenir des liens.

Le prieuré de Sixt a été fondé par les chanoines réguliers d'Abondance a une date indéterminée mais antérieure à 1144, date à laquelle il est érigé au rang d'abbaye. Abondance comptait parmi ses chanoines l'homme idéal pour accomplir cette tâche. Ponce de Faucigny, issu d'une famille seigneuriale vassale des comtes de Genève, avait pour frère Aymon I^{er}, seigneur de Faucigny, ainsi qu'Arducius, évêque de Genève. Celui-ci accéda au trône épiscopal en 1135, ce qui pourrait être à l'origine de l'installation des chanoines d'Abondance à Sixt, situé à l'extrémité orientale des terres d'Aymon de Faucigny. Les motivations des chanoines semblent évidentes. Toutefois, celles des frères de Faucigny demeurent obscures : s'agissait-il de mettre en valeur une partie de leur territoire ? Ou encore de mieux encadrer religieusement la population ?

L'intérêt de cette famille pour Sixt est en tout cas indéniable : peu après la fondation de Ponce, c'est Adélaïde de Faucigny, sa nièce, qui fonde un couvent en aval de Sixt à Salmoiry. Peu avant sa mort en 1253, le second plus illustre membre de la famille de Faucigny et dernier représentant masculin, Aymon II, beau-père de Pierre II de Savoie, s'était retiré à Sixt et y était décédé. C'est encore à Sixt que la Grande Dauphine Béatrice de Faucigny avait enterré son fils Jean en 1282 avant de déplacer son corps à la Chartreuse de Mélan. Au décès de Ponce en 1178, Sixt devint un lieu de pèlerinage. D'après Rannaud, ses restes « reposaient dans l'oratoire primitif devenu la sacristie de l'église actuelle » avant d'être déplacés dans l'église paroissiale vers 1268.

1.1.2. Les bâtiments et leur évolution

Le site abbatial se compose aujourd'hui de plusieurs entités distinctes. Au nord se trouve l'ancienne église abbatiale et paroissiale, aujourd'hui uniquement paroissiale (fig. 2). Au sud s'étend une partie du bâtiment conventuel, correspondant à l'aile sud (fig. 3). Les deux bâtiments se trouvent sur deux parcelles différentes séparées par un haut mur de soutènement. Autrefois, ils étaient reliés par des ailes orientales et occidentales, détruites avec le cloître en 1867. À l'ouest du site, deux autres bâtiments complètent cet ensemble : l'actuel presbytère et l'ancien grenier. Ce dernier a bénéficié d'une étude archéologique menée par Christophe Guffond (Conseil Départemental).

Concernant l'église et le bâtiment conventuel, plusieurs périodes de constructions ont été mises en évidence par Hadès :

2 Ferraro 2006, Ripart 2011

- Phase 1 : quelques vestiges non datés avec certitudes.
- Phase 2 : XII^e – XIII^e siècles. Existence d'un bâtiment conventuel correspondant à la cuisine et au réfectoire actuels, ainsi que d'un cloître du côté nord. Construction d'une église à au moins quatre travées au nord-est du cloître.
- Phase 3 : seconde moitié du XV^e siècle. Agrandissement du bâtiment conventuel vers l'est et l'ouest.
- Phase 4 : fin XV^e – XVI^e siècles. Construction d'un bâtiment de trois travées contre le mur sud de l'église abbatiale.
- Phase 5 : 1620-1640. Restructuration du bâtiment conventuel.
- Phase 6 : 1680-1745. Restructuration du cloître. Reconstruction de l'église paroissiale.
- Phase 7 : 1745-1867. Démolition du cloître ainsi que des ailes occidentales et orientales du bâtiment conventuel. Construction du clocher et de la sacristie.
- Phase 8 : fin XIX^e et XX^e siècles. Transformation de l'abbaye en hôtel.

1.1.3. Description des vestiges

Les vestiges du bâtiment recherché, correspondant au bâtiment de trois travées construit du côté sud de l'abbatiale, ont été identifiés par Hadès dans l'actuelle sacristie de l'église. Ils consistent en trois bases de colonnes engagées et départs de voûtes sur croisées d'ogives (fig. 5). D'après les mesures de la travée centrale du bâtiment, à savoir 4,42 mètres de largeur nord/sud et 4,70 mètres de longueur est/ouest, il leur a été possible de restituer un bâtiment d'une longueur totale de 14,10 mètres s'étendant entre le clocher et la première travée du chœur. Ce bâtiment était initialement ouvert sur l'église par au moins deux hautes arcades toujours visible dans le chœur (fig. 6).

Ces arcades, de même que les colonnes conservées ainsi que la localisation de ce bâtiment suggèrent un espace prestigieux en lien direct avec le chœur. L'ensemble a été daté par Hadès de la fin du XV^e siècle ou de la première moitié du XVI^e grâce à des comparaisons avec les cathédrales d'Annecy et de Chambéry.

1.2. L'apport des sources textuelles

1.2.1. Les sources modernes

La partie orientale du monastère est mentionnée dans au moins deux documents d'archives d'époque moderne.

Le plus ancien semble être l'acte dressé par le notaire Perret le 6 octobre 1680 suite à l'incendie qui a endommagé une grande partie de l'abbaye. Dans son ouvrage sur l'histoire de Sixt, Rannaud publie un fragment de cet acte³. Il est à plusieurs reprises question de l'église et de l'aile orientale du bâtiment conventuel :

3 Rannaud 1916, p. 240-243

« Du cloître les experts ont visité une *chambre* où les sieurs prieurs et chanoines réguliers tenaient leur *chapitre* joignant aux dits cloîtres du côté du levant. Les murs ont été tellement brûlés qu'il est impossible de bâtir dessus à moins de les refaire en plusieurs endroits. De là ils ont visité une *cave* joignant à la dite chambre où était la provision de beurre et de fromage [...] laquelle cave et tout ce qui était de dedans a été entièrement brûlée, au-dessus de laquelle il y avait une *chambre* où était la *bibliothèque* des sieurs prieurs et chanoines, remplie de plusieurs livres [...] que le tout a été entièrement brûlé, n'y étant resté que les murailles fort caduques et en pauvre état, ne pouvant servir sans les refaire en plusieurs endroits. Une *autre partie* donnant vers le levant et le midi a été fort endommagée en plusieurs endroits et doit être refaite. [...] Dans [l'] église et en un coing d'icelle il y a une *place* où l'on tenait les coffres des archives, les voûtes de laquelle place sont fort caduques et rompues par la chute des bois dudit clocher et beffroy des cloches qui en brûlant sont tombés dessus. »

Cet extrait montre que plusieurs des pièces mentionnées pourraient correspondre, d'après leur localisation, à ce bâtiment à l'époque moderne: une salle du chapitre, un bâtiment non-identifié (« une autre partie ») et un espace servant au stockage des archives. Ayant connaissance de ce texte, Laurent d'Agostino a envisagé que ce bâtiment pourrait correspondre à la salle capitulaire, tout en restant « prudent sur cette interprétation »⁴.

Le plus récent est un inventaire réalisé en 1728 et qui se trouve aux archives départementales de la Savoie à Chambéry sous la côte SA 3485 (fig. 7). Cet inventaire a pour objectif de lister les différents travaux qui doivent être réalisés et mentionne la sacristie, déjà mentionnée en 1718⁵ :

« Plus faut réparer les murailles du choeur de l'église, au-dessus de l'oeil de bœuf et boucher le trous des murailles de la *sacristie* jusqu'au couvert, pour éviter que les neiges ne gâtent les voûtes, faire plâtrer et blanchir le choeur de l'église endedans. »

Dans le même document, il est également question d'une pièce contenant les archives de l'abbaye qui pourrait coïncider avec la « place » où se trouvaient les archives en 1680 :

« [...] et ensuite [les chanoines] nous auroient conduits aux *archives* de ladite abbaye situées sur le cloître à costé de l'église ray terre et après une *petite crotte soit cabinet voûté* qui s'est trouvé ouvert, ledit Révérend prieur avoit ouvert une porte d'une grotte qui se trouvait ensuite où nous avons trouvé sur une étagère trois livres, deux couverts de parchemin [...] Et ensuite ledit Révérend prieur nous a de plus déclaré que la porte qui se trouve du côté du couchant et qui est de bois de peuplier fermée à clef à une seule serrure est celle des archives de ladite abbaye. »

La comparaison entre ces deux documents apporte donc de nouvelles données:

-l'emplacement de l'espace de stockage des archives peut être précisé. En 1680, l'acte mentionne un coin de l'église, tandis que le texte de 1728 précise que cet espace se trouve « sur le cloître à côté de l'église » et « ray terre » soit au rez-de-chaussée. S'il s'agit du même lieu, on peut en conclure que l'emplacement des archives se situait entre l'église et le cloître, au niveau de l'actuelle sacristie et de la chapelle sud.

4 D'Agostino 2015, p. 99

5 Rannaud 1916, p. 266

-ce lieu de stockage des archives est désigné de manière différente dans les deux textes : en 1680, il s'agit d'un « coin » de l'église où se trouvent les coffres, tandis qu'en 1728, il s'agit d'une pièce indépendante et fermée par une porte orientée au couchant. Encore une fois, s'il s'agit bien du même espace, on peut imaginer que suite à l'incendie, le bâtiment a été remanié et fermé.

-cette hypothèse est soutenue par le fait qu'en 1680, les voûtes du « coin des archives » sont décrites comme ayant été détruites par des chutes de morceaux du toit et du clocher, et non pas brûlées contrairement aux murs de la salle du chapitre. L'état actuel des vestiges des départs de voûtes situés dans la sacristie autorise à imaginer une destruction des voûtes d'ogives et la construction d'une nouvelle après l'incendie. Quoiqu'il en soit, en 1728, le cabinet par lequel il est nécessaire de passer pour aller à la chambre des archives est voûté.

Ces documents suggèrent donc qu'à l'époque moderne, l'espace de l'actuelle sacristie était dévolu à la conservation des archives de l'abbaye. Il semble donc nécessaire d'abandonner la piste de la salle capitulaire. Toutefois, ce bâtiment prestigieux devait avoir une autre vocation lors de sa construction au bas Moyen-Âge.

1.2.2. Les sources médiévales

En juillet 1481, le monastère de Sixt est visité par le vicaire Jean-Louis de Savoie. Celui-ci recommande aux religieux de « blanchir dans deux ans le chœur de l'église ainsi que la *chapelle* contigüe au chœur»⁶. Ceci est la seule mention situant clairement une chapelle dans la partie abbatiale de l'église. Elle est d'autant plus intéressante que les vestiges conservés dans la sacristie actuelle sont datés de la même période, à savoir la fin du XV^e siècle.

Tout aussi intéressante est la mention de la fondation d'une chapelle sous le vocable de saint Jacques dans la seconde moitié du XV^e siècle. Rannaud mentionne en effet un acte daté de 1479 dans lequel un paroissien reconnaît devoir de l'argent à la « chapelle de saint Jacques apôtre, dans l'insigne église de la Bienheureuse Marie de Sixt, fondée par le vénérable Claude des Folliets »⁷. Cette chapelle est par la suite mentionnée dans de nombreuses fondations. Sa date de fondation n'est jamais précisée, mais ce chanoine n'apparaît pour la première fois que dans un acte daté du 7 juillet 1461⁸. Cette chapelle, nécessairement fondée avant 1479, pourrait être celle qui est mentionnée dans la visite de 1481. Mais pourrait-elle également être le bâtiment que nous cherchons à identifier ?

1.3. Problématique et méthodologie

1.3.1. Problématique

Notre problématique de thèse portant sur les liaisons entre église abbatiale et bâtiment conventuel, un programme de trois interventions a été dressé sur trois années. Il consiste en trois sondages disposés au

6 Rannaud 1916, p. 124

7 Rannaud 1916, p. 120

8 Rannaud 1916, p. 113-114

sud de l'église abbatiale. Ce premier sondage a été implanté contre le mur sur de la première travée du chœur de l'église. Cet emplacement a été déterminé par la présence d'arcades visibles dans le parement intérieur de ce même mur et par des départs de voûtes datés de la fin du XV^e ou du début du XVI^e par Hadès. La problématique de l'opération portait sur la détermination de l'emprise de ce bâtiment ainsi que sur son identification.

Deux hypothèses avaient jusque-là été formulées quant à l'identification de ce bâtiment :

- l'abbé Rannaud y voyait un « oratoire primitif » ayant accueilli la dépouille de Ponce de Faucigny avant la construction d'un nouveau tombeau dans l'église paroissiale,
- Laurent d'Agostino avait souligné un lien possible entre ce bâtiment et une salle capitulaire mentionnée en 1680.

1.3.2. Objectifs secondaires

Au cours des années 1990, et avant l'inscription des bâtiments comme Monuments historiques en 1997, l'église a fait l'objet de travaux de restauration. Ces travaux ont compris le creusement et l'installation d'un drain le long des murs de l'église sans surveillance archéologique. D'autres travaux ont eu lieu sans qu'on puisse les dater, telle l'installation de canalisations et de regards pour les eaux de pluie, ou encore l'installation d'une cuve à fioul à l'emplacement de l'ancienne galerie occidentale du cloître.

Auparavant, et suite à la suppression de l'abbaye et la transformation de l'église en paroissiale, la parcelle a été transformée en cimetière paroissial du XIX^e siècle à 1929, date de fin de construction du nouveau cimetière. À ce moment-là, les sépultures les plus récentes auraient été déplacées dans le nouveau cimetière. Par la suite, d'autres sépultures ont été déplacées au gré des travaux qui ont eu lieu. En outre, il est attesté que les bâtiments qui faisaient la liaison entre l'aile sud et l'église, à savoir les ailes occidentales et orientales de même que le cloître, ont été détruits en 1867.

Ces éléments laissaient supposer que la parcelle avait été fortement perturbée à partir du XIX^e siècle. Cette opération avait donc plusieurs objectifs secondaires :

- Déterminer la profondeur et la largeur du creusement du drain.
- Déterminer la profondeur et la densité des sépultures en place.
- Déterminer la profondeur des vestiges archéologiques de l'abbaye.

1.3.3. Méthodologie

Sondage et sécurité

Le sondage, d'une superficie initialement prévue de 25 m² soit 5 mètres de côté, a été implanté contre le mur sud du chevet de l'église abbatiale de manière à trouver la liaison entre ce dernier et le mur du bâtiment qui se trouvait contre le chœur. Cette large superficie visait également à déterminer l'emprise exacte de ce bâtiment et à vérifier qu'elle correspondait bien à l'emprise de l'actuelle sacristie. Toutefois,

en raison de la largeur de ce mur, le sondage a par la suite été agrandi vers l'ouest et la sacristie de manière à avoir une meilleure vision de celui-ci.

Afin de remplir les conditions de sécurité nécessaires à la réalisation du chantier, l'accès au sondage a été fermé au moyen de barrières prêtées par la commune de Sixt et un panneau « Chantier interdit au public » y a été accroché pour prévenir les passants. Lors des deux décapages ayant eu lieu, les membres de l'équipe de fouille portaient des casques ainsi que des gilets jaunes (fig. 8, 9 et 10).

Le drain situé contre le mur oriental de la sacristie n'ayant pu être vidé entièrement à cause de la présence d'installations électriques révélées par un grillage d'avertissement, un étayage en bois a été installé grâce au concours des services techniques de la commune de Sixt (fig. 11).

Après le second décapage en direction de l'ouest, des bermes de sécurité ont été créées dans la partie est du sondage. Afin de sécuriser et faciliter l'accès au sondage, des escaliers ont été façonnés dans le sol au moyen de planches de bois. Enfin, la profondeur du sondage rendant l'évacuation de l'argile de plus en plus difficile physiquement, il a été décidé de vider ces sceaux dans la partie sud-est du sondage qui n'a pas été fouillée.

Le rebouchage a été opéré par les services techniques de la commune de Sixt en présence de membres de l'équipe de fouilles. Les vestiges avait préalablement été entièrement recouverts de géotextile pour en protéger le fond et un grillage d'avertissement a été disposé à une cinquantaine de centimètres au-dessus du mur (fig. 12). Le drain le long du chevet de l'église a été remis en état.

Enregistrement

L'étude de la parcelle sud du site abbatial ayant été réalisée par la société Hadès, nous avons choisi pour l'étude de la parcelle nord de reprendre leur système d'enregistrement afin de faciliter la compréhension de l'ensemble des données (pl. 8). Ce système comprend :

-des zones d'intervention (Tableau 1),

Zone	Identification	Année d'étude	Responsable
1	Aile sud du bâtiment conventuel	2013-2014 2015	Laurent d'Agostino David Jouneau
2	Zone entre l'aile sud du bâtiment conventuel et le mur de la parcelle 1766	2013-2014	Laurent d'Agostino
3	Sondage au sud du chevet	2015	Sidonie Bochaton
4	Aile est du bâtiment conventuel et galerie est du cloître	2016	Sidonie Bochaton
5	À déterminer	2017	Sidonie Bochaton

Tableau 1 – Rappel des zones d'études

-des entités spatiales structurées, formant un ensemble architectural cohérent, subdivisées en entités spatiales (Tableau 2)

Zone	ESS et Identification	Entités spatiales
1	1 - Aile sud du bâtiment conventuel	1 à 9 (pièces du rez-de-chaussée)
2	2 - Aile ouest du bâtiment conventuel	1 à 3
2	3 - Aile est du bâtiment conventuel	1
2	4 - Cloître	1 à 2
3	5 - Église	1 à 5

Tableau 2 – Rappel des ESS et des ES identifiées jusqu'en 2015

-des entités archéologiques constituées d'un identifiant de trois lettres, suivi du numéro de zone et d'une numérotation continue à trois chiffres (ex : **MUR 2001**),

-des unités stratigraphiques composées du numéro de la zone et d'une numérotation continue à quatre chiffres (ex : *US 20001*).

Notre sondage a été implanté dans la zone 3 et correspond à l'entité spatiale structurée 5. Les unités stratigraphiques sont numérotées de *50000* à *50011*.

2. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Le sondage a été ouvert à la pelle mécanique par les services techniques de la commune de Sixt sur une zone de 25 m² contre le mur sud du chevet de l'abbatiale (fig. 8). Cette opération a nécessité le vidage du drain de galets installé contre le chevet. Les premières sépultures en place sont apparues au même niveau que le géotextile qui délimitait le fond du drain à une profondeur d'environ 1,50 mètre et à une altitude s'étendant entre 764,28 m. à l'ouest et 764,42 m. à l'est.

2.1. Stratigraphie

Comme le montrait d'anciennes cartes postales représentant les abords de l'église au début du XX^e siècle (fig. 4), les sépultures à l'emplacement du sondage étaient nombreuses et se trouvaient au fond d'une couche de remblai constituée de terre de cimetière (*US 50001*) contenant quelques céramiques contemporaines et des morceaux d'enduit blanc. Douze sépultures ont été découvertes au-dessus où en connexion avec le mur recherché (*US 50003*) qui se trouvait à quelques centimètres sous le drain nord (*US 50002*) et une couche d'environ 7 cm d'épaisseur sur laquelle il était installé (*US 50004*). Dans cette couche de remblai sont aussi apparus une canalisation **CAN 5001** orientée nord-est/sud-ouest reliant un regard connu et visible se trouvant entre le bâtiment conventuel et le clocher ainsi qu'un second qui était dissimulé par la pelouse (*US 50000*) au moment du décapage. N'apparaissant pas dans les bermes relevées, il n'a pas reçu de numéro d'U.S. Contre le mur du chevet et sous la couche argileuse (*US 50004*) sur laquelle reposait le drain se trouvait une autre couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur que

la précédente mais très noire (*US 50005*). Contenant des clous, elle s'étendait par endroits vers l'ouest du mur découvert (fig. 13).

Le mur **M 5024** (*US 50003*) est apparu pour la première fois en partie centrale du sondage à une altitude de 764,38 m. Deux nouvelles couches stratigraphiques sont apparues en connexion avec ce mur : à l'est se trouvait une couche très argileuse sur laquelle reposaient les sépultures contemporaines **SEP 5004** et **SEP 5010** (*US 50006*) tandis qu'à l'ouest se trouvait une autre couche argileuse contenant du mortier de cendre, des ossements, du charbon de bois et des clous (*US 50007*). La partie supérieure de cette couche comportait aussi des pierres. La plupart des sépultures contemporaines reposaient dessus à l'exception notable de la **SEP 5008** (pl. 3).

Une fois les sépultures contemporaines fouillées et prélevées à l'exception de celle se trouvant dans l'angle sud-est du sondage (**SEP 5005**) et l'*US 50007* dégagée, il est apparu que ce mur formait effectivement l'angle sud-est du bâtiment à trois travées sur laquelle est implantée l'actuelle sacristie (**ES 5-0.3**) et qu'il rejoignait le mur **M 5003** de la première travée du chevet. En raison de la largeur du mur, le sondage a dû être agrandi vers l'ouest et la sacristie, ce qui a permis de continuer à fouiller le long du parement interne du mur. L'*US 50006* étant composée exclusivement d'argile très difficile à fouiller et se trouvant à l'extérieur du bâtiment recherché, la décision a été prise de réduire la taille du sondage du côté est. Des bermes de sécurité et de circulation y ont été aménagées.

Le dégagement des parements a mis en évidence l'existence d'un premier cimetière antérieur à la construction du mur **M 5024** (pl. 7b). La première sépulture à apparaître fut celle d'un immature à l'angle intérieur de ce mur et de celui du chevet, à une altitude de 763,73 m (**SEP 5007**, fig. 14). D'autres ont par la suite été dégagées contre le parement extérieur (**SEP 5013, 5014 et 5015**, fig. 15). La fouille à l'ouest du mur à en revanche fait apparaître une nouvelle sépulture contemporaine **SEP 5008** ayant reçu un traitement différent des précédentes et coupé la **SEP 5009**. Son dégagement a révélé que le mur **M 2014** avait été évidé sur une trentaine de centimètres de profondeur par rapport au retour de la partie sud et que le reste de la fosse avait été aménagé au moyen d'une couche sableuse de couleur blanche au sud visant à combler l'arrondi de l'angle interne du mur (*US 50008*) et une autre couche sableuse blanche composée cette fois de grosses pierres au nord (*US 50010*). Le fond de la fosse se situait à une altitude de 763,64 m, soit presque à la même hauteur que la sépulture **5007** pourtant antérieure à la construction du mur (fig. 17).

Le dégagement de l'*US 50007* a également révélé une couche très meuble, composée principalement de chaux, de sable, de gravier et de cailloux (*US 50009*) et qui contenait des fragments de brique et d'enduits ainsi que des clous. Elle se trouve plus ou moins à la même altitude que l'*US 50008*, soit entre 763,96 m et 764,05 m, mais il semble qu'elle doive plutôt être rattachée à l'époque médiévale qu'à l'époque moderne. En effet, cette couche dont seule une petite portion a pu être observée se trouve non loin de la sépulture médiévale la plus haute, à savoir la **SEP 5007**, et plus haut puisque cette dernière repose à 763,67 m. Sa localisation de même que sa composition et sa faible épaisseur (une dizaine de cm) permettent de supposer qu'il s'agissait d'une couche de radier en lien avec le sol de la chapelle.

Cette couche a semble-t-il été impactée au nord par la construction du fruit du mur **5003**, à l'est par l'arasement du mur **M 5024** et au sud par l'aménagement de l'*US 50010*.

Suite à la fouille de la sépulture **5008** et des deux couches associées, une nouvelle couche très argileuse (*US 50011*) ressemblant à l'*US 50006* est apparue dans laquelle se trouvait la sépulture d'immaturation **SEP 5007**. Celle-ci contenait du matériel tel que du charbon de bois, des ossements, mais également d'un mortier nouveau, blanc avec des inclusions rouges. D'autres sépultures d'immaturation sont apparues dans l'angle interne du mur, mais faute de temps n'ont pas pu être fouillées. Le parement intérieur a été dégagé au niveau de l'angle arrondi jusqu'à une profondeur de 763,25 m tandis que le parement externe a été dégagé jusqu'à une profondeur de 763,24 m dans l'angle avec le mur du chevet (pl. 4).

À l'issue de la fouille, seules les bermes sud et ouest ont pu faire l'objet de relevés stratigraphiques (pl. 6 et 7a). La coupe sud n'offre que très peu d'intérêt dans la mesure où elle s'arrête au niveau du mur **M 5024**, tandis que la berme ouest ne montre qu'une petite partie de l'intérieur du bâtiment mis en évidence (fig. 18). Toutefois, la stratigraphie retrouvée ne pose pas de problème de compréhension au vu de sa simplicité. Quant au mur **M 5003**, il n'a pu faire l'objet d'un relevé pierre à pierre qu'en partie basse puisqu'il a été entièrement enduit jusqu'au fond du drain lors de l'installation de ce dernier.

2.2. Le mur 5024

Le mur **M 5024** se trouve entre la sacristie et le chevet de l'église abbatiale et forme un angle droit composé de deux parties : le mur **M 5024.1** (orienté nord-sud) et le mur **M 5024.2** (orienté est-ouest). Le premier mesure 4,10 m de longueur et entre 1,1 et 1,2 m de largeur, tandis que le second a été dégagé sur une longueur de 2,42 m et mesure 1,3 m de largeur. La partie la plus haute atteint une altitude de 764,28 m. Le mur a été dégagé sur une profondeur d'un mètre au maximum, la présence d'un second cimetière sous le mur et de couches très argileuses empêchant de le dégager entièrement. **M 5024.2** est clairement dans la continuité du mur sud de la sacristie, tandis que **M 5024.1** est en lien avec l'extrémité de l'arcade orientale visible dans l'église. **M 5024** a été arasé méticuleusement jusqu'à une altitude comprise entre 763,99 m et 764,09 m à l'exception de deux endroits. Sa particularité est de posséder un angle extérieur droit et un angle intérieur arrondi (fig. 16 et 20).

Les maçonneries sont composées de différents types de pierre (pl. 5) : des galets et des moellons de nature non-identifiée avec certitude mais s'apparentant à du calcaire (fig. 21). Galets et moellons sont probablement d'origine morainique⁹. Les premiers peuvent atteindre 0,2 m de hauteur et 0,4 m de longueur, les seconds présentent des gabarits de mêmes dimensions. Dans le parement extérieur de **M 5024.1**, les galets représentent 34% des pierres. Aucune trace de taille n'a pu être observée. Celles utilisées dans le parement ont été grossièrement équarries, tandis que celles du blocage ont une morphologie très irrégulière (fig. 22). Les blocs du chaînage d'angle n'ont pas pu être mis au jour en raison de leur

9 D'Agostino 2015, p. 107 ; Baud 2014, vol. 2, p. 157

proximité avec les limites du sondage. Toutefois, la seule pierre visible est un moellon mieux équarri que les autres et plus long mesurant une soixantaine de centimètres, orienté nord-sud (fig. 23).

Les assises sont nivelées de manière inégale ; leur hauteur varie entre 0,12 m et 0,2 m pour **M 5024.1** et 0,1 et 0,22 m pour **M 5024.2**. Un dédoublement d'assise peut-être observé en parement extérieur de **M 5024.1** à la suite d'un haut bloc probablement en lien avec le chaînage d'angle. Dans ce même parement, l'appareil de même que les assises changent légèrement au niveau de l'amorce de l'angle arrondi (fig. 24). Au même endroit se trouve la partie la plus haute du mur, qui a été mise au jour en premier. Contrairement au reste de la maçonnerie, cet endroit n'a pas été arasé à la même profondeur. Un choix délibéré de conserver ce massif semble peu probable ; peut-être faut-il le justifier par un renforcement de la maçonnerie au niveau de l'amorce de l'angle intérieur. Ce renforcement pourrait être expliqué par la proximité avec l'angle arrondi : en effet, celui-ci se trouve dans la pente du côté sud. En outre, la construction de cette chapelle ouverte sur le chœur a nécessité d'évider le gouttereau sud, ce qui a nécessairement déstabilisé l'édifice qui devait dès lors s'appuyer sur ce nouveau bâtiment.

Le mur **M 5024.1** a été évidé à deux endroits : tout au nord et contre le mur sud du chevet jusqu'à une profondeur de 763,93 m et au milieu jusqu'à 763,64 m. Ce second creusement est lié à l'aménagement de la fosse de la sépulture **SEP 5008** (fig. 25); l'origine du premier est inconnu : aucune sépulture n'y a été retrouvée. Ces creusements postérieurs à la destruction partielle du bâtiment et à l'arasement du mur laissent apparaître l'appareil intérieur du mur et des négatifs de pierre. Les prélèvements de mortiers démontrent une seule phase de construction. Ce mortier, très foncé et riche en sable très foncé, provenant probablement du Giffre, est très semblable à celui prélevé dans le fruit du mur **M 5003**.

2.3. Le mur 5003

Le mur **M 5003**, dégagé jusqu'à une profondeur de 763,54 m, est implanté sur **M 5024.1**. En raison d'un enduit contemporain, la maçonnerie n'est visible que sur 0,75 m de hauteur (fig. 19). L'appareil est très différent du mur **M 5024** : il est composé majoritairement de modules de pierre de tailles diverses et de seulement quelques galets de petite taille. Ces moellons équarris ou non peuvent atteindre 0,62 m de longueur et 0,2 de hauteur. Les assises sont inégalement nivelées, et le mortier très semblable à celui de construction de **M 5024**.

3. ETUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES (AUDREY GAILLARD)

3.1. Traitement des sépultures sur le terrain

Dans un premier temps, l'objectif de la fouille des sépultures retrouvées lors de cette campagne a été l'enregistrement et le prélèvement des inhumations contemporaines appartenant au cimetière du village, qui a été transféré en 1930 de l'autre côté de la route principale. Il semblerait que celui-ci n'ait pas été complètement récuré et il a donc fallu traiter ce premier niveau funéraire le plus rapidement possible

afin de pouvoir fouiller la maçonnerie située juste en dessous. Dans un second temps, les sépultures recoupées par ce mur **M 5024** ont été fouillées et rapidement prélevées. En effet, la campagne étant programmée pour deux semaines, il a fallu optimiser au maximum le traitement des inhumations sur le terrain afin d'assurer la bonne avancée du chantier.

Pour cela, la méthode d'enregistrement des sépultures en place a été adaptée aux enjeux du site et l'ensemble des observations a été regroupé sur une seule fiche sépulture propre à chaque inhumation. Pour cela, nous avons repris la fiche de P. Courtaud (1996) très souvent utilisée sur le terrain, à laquelle nous avons également ajouté une feuille permettant d'enregistrer la position des objets présents dans la sépulture par rapport à l'individu inhumé. Dans des soucis de délais, l'étude biologique a été menée en parallèle à la fouille et les différentes données qui en sont issues ont également été marquées sur la feuille d'enregistrement. Ainsi, ont été regroupés sur une même fiche l'ensemble des observations taphonomiques établies à partir de la disposition des ossements retrouvés, la situation précise de la sépulture par rapport aux éléments architecturaux conservés ou aux unités stratigraphiques ainsi que les différentes observations biologiques. Étant donné l'état de fragmentation de certains ossements utiles à l'étude post-fouille, des mesures ont pu être prises directement sur le terrain et le plus grand soin a été pris lors de leur lavage. Une large couverture photographique des sépultures a également été menée afin de permettre le bon déroulement de l'étude anthropologique.

3.2. Traitement des sépultures en post-fouille

- **Reconstitution des pratiques funéraires.**

Les méthodes de l'archéothanatologie¹⁰ ont été appliquées afin de reconstituer le mode de décomposition, la structure funéraire, l'aménagement des sépultures et la position des individus lors de l'inhumation, permettant ainsi d'analyser les pratiques funéraires propre au site de l'abbaye de Sixt.

Le principe est d'aborder l'étude de la sépulture avec une « approche dynamique »¹¹ afin de pouvoir distinguer ce qui relève directement des gestes funéraires pratiqués sur le défunt de ce qui résulte des différents processus taphonomiques qui auraient pu modifier la position initiale des ossements dans la sépulture. L'avantage de cette approche est son applicabilité sur l'ensemble des restes humains retrouvés en fouille quel que soit le contexte chronologique et culturel¹².

Le caractère sépulcral des différents dépôts d'ossements retrouvés sur le site de l'abbaye de Sixt ne fait guère de doute étant donné le contexte géographique et chronologique auxquels ils se rattachent. Nous avons donc considéré les sépultures comme étant primaires¹³ lorsque l'intégrité anatomique de l'individu

10 Terme défini par H. Duday qui désigne l'étude « de l'homme dans ses dimensions à la fois biologique et culturelle » sans se cantonner uniquement à l'observation biologique du squelette ou à l'observation du positionnement de celui-ci sur le terrain (Duday, 2005, p. 153).

11 Duday *et al.* 1990, p. 30

12 *op. cit.*

13 Nous entendons par sépulture primaire le dépôt d'un cadavre frais ayant conservé son intégrité anatomique lors de l'inhumation, pour lequel la décomposition des parties molles a eu lieu à l'emplacement même où

inhumé était respectée, que ce soit par les connexions encore en place ou par le « positionnement anatomique » des ossements. Le maintien de connexions labiles¹⁴ et la présence de petits ossements ont également été pris en compte¹⁵.

L'intentionnalité des dépôts d'ossements sans connexion (ossements en majorité retrouvés lors du décapage et sans connexion dans les différentes unités stratigraphiques) a été discutée. Il se pourrait qu'il s'agisse pour certains de dépôts secondaires, en particulier pour ceux retrouvés le long de la canalisation **CAN 5001** qui traverse le sondage de part en part. Pour Henri Duday, ce terme concerne en particulier le déplacement d'ossements secs dont le dépôt *a posteriori* est intentionnel¹⁶ et il est fortement probable que les ossements issus de ces groupements proviennent de sépultures antérieures perturbées par la mise en place de la canalisation. Malgré tout, le choix a été fait de ne pas traiter pour l'instant ces différents dépôts pour des questions de temps, afin de mettre l'accent sur l'étude des sépultures retrouvées en place.

La détermination de l'espace de décomposition a donc été effectuée car elle est une étape importante dans l'étude archéothanatologique. Elle permet de déterminer l'environnement et les conditions dans lesquels le cadavre d'un individu a été déposé et s'est décomposé¹⁷. Nous avons donc essayé de déterminer cet espace de décomposition pour chacune des sépultures étudiées en nous appuyant sur l'observation de la mise à plat des volumes¹⁸, la chronologie de dislocation des articulations¹⁹ ainsi que l'amplitude des déplacements des ossements²⁰.

Une fois l'espace de décomposition défini, certains éléments nous ont permis de reconstituer l'architecture funéraire et les aménagements de la sépulture. Il y a en premier lieu les éléments directement visibles comme les creusements observés dans les maçonneries ou les parties de cercueils encore conservées. Mais les contenants en matériaux périssables ont pu dans un second temps être repérés à l'aide des différents effets de parois, identifiables au niveau du sédiment ou des ossements²¹. Diverses contraintes exercées sur les ossements, souvent repérées par la verticalisation des clavicules²², pouvaient également témoigner de l'utilisation d'une enveloppe en matériau souple, d'un vêtement serré ou d'un contenant étroit.

Nous avons donc pris en considération la présence de matériaux encore conservés ainsi que la position de certains ossements pouvant suggérer les effets causés par la présence d'une paroi ou d'une enveloppe

nous retrouvons son squelette (Duday *et al.*, 1990, p. 31 ; Duday 2005, p. 165).

14 Les connexions labiles sont celles qui, dans un ordre chronologique de « lâchage » des articulations, sont les premières à disparaître. Elles entrent donc en compte dans l'argumentation d'une sépulture primaire ou secondaire. En effet, si la décomposition est avancée lors du déplacement du cadavre, il y a perte de ces éléments.

15 Duday 1990 *et al.*, p. 31 ; Duday 2005, p. 166.

16 Duday 2005, p. 195

17 Duday, 2005 p. 180 ; Duday 2009, p. 15

18 Duday, 2005, p. 181-189

19 Duday 1990 ; Maureille et Sellier 1996

20 Duday 1990, p. 195; Duday 2009, p. 32-57.

21 Duday 2005, p. 183

22 Duday 2005, p. 189

souple, pour en déduire le type et les éventuels aménagements des sépultures retrouvées sur le site de l'abbaye de Sixt.

À l'aide des méthodes de l'archéothanatologie présentées ci-dessus, nous avons également reconstitué la position initiale des individus inhumés. En premier lieu, nous avons défini la disposition générale des squelettes (en décubitus, sur le côté, etc.) en nous fondant sur les faces d'apparition de l'ensemble des ossements, puis, dans un second temps, nous avons analysé la position du crâne et des membres. Pour définir si le positionnement d'un crâne était primaire ou secondaire, nous avons également tenu compte de la position des vertèbres cervicales et de la mandibule²³. La disposition des membres inférieurs et des membres supérieurs a également été enregistrée. Nous avons noté si ceux-ci étaient en flexion ou en extension et nous avons observé la position des pieds et des mains.

La présence d'objets ainsi que leur disposition par rapport à l'individu a également été prise en compte. L'étude de ces derniers a été menée par Arnaud Letailleur afin de reconstituer les pratiques funéraires liées aux dépôts et à la présence de ces objets dans les inhumations.

- **Identification biologique et composition de la population.**

L'identification biologique des sujets retrouvés en contexte archéologique permet d'analyser la composition de la population exhumée, laquelle peut nous renseigner, tout comme l'archéothanatologie, sur les critères de « recrutement » d'un site funéraire. Elle permet en outre de discuter du lien entre certaines pratiques funéraires et l'âge ou le sexe des défunts, que nous avons donc estimé pour les individus inhumés sur le site de l'abbaye de Sixt.

L'âge estimé au décès à partir d'un squelette ne peut être considéré comme équivalent à un âge civil, l'âge chronologique de l'individu pouvant en effet être décalé par rapport à celui que l'on établira à partir de ses ossements²⁴. Nous avons donc tout d'abord distingué deux grandes catégories d'âge : les individus immatures et les adultes. Nous considérons comme immatures les sujets dont la maturation osseuse n'est pas achevée, soit la classe d'âge des [0-19] ans. Afin de les identifier, nous avons utilisé les critères osseux permettant de distinguer les enfants et adolescents des jeunes adultes²⁵ soit : la taille des ossements, la fusion des épiphyses des os longs aux diaphyses, la fusion des anneaux épiphysaires des vertèbres et la fusion de la synchondrose sphéno-occipitale. Lorsque les os ont atteint leur taille définitive et que les fusions des épiphyses se sont produites, nous avons donc classé l'individu dans la classe d'âge des plus de 20 ans.

Plusieurs individus immatures ont été retrouvés lors de la fouille et différentes méthodes d'estimations de leur âge au décès ont été utilisées selon les restes dentaires ou osseux conservés. La maturation dentaire répond à deux processus : la calcification des dents en premier lieu, suivie de leur éruption.

23 Duday 2009, p. 17-19.

24 Le développement du squelette n'étant pas linéaire, il varie d'un individu à l'autre. (Saunders et Hoppa, 1993)

25 Scheuer et Black 2000b.

L'observation du premier a été privilégiée car reconnue comme étant moins soumise aux facteurs environnementaux et de stress biologique²⁶. Pour cela nous avons donc appliqué une méthode largement utilisée par les anthropologues, mise en place par C.F.A. Moorrees et collaborateurs (1963a et 1963b.). Une méthode d'estimation de l'âge au décès des immatures basée sur l'éruption dentaire élaborée par Ubelaker (1989) a également été utilisée en complément.

En l'absence de dents, l'âge squelettique des sujets immatures a été privilégié, déduit d'après la croissance osseuse. Pour les plus jeunes individus, les tables de Fazekas et Kósa (1978) répertoriées dans le livre de Schaefer et al. (2009) ont été utilisées en prenant en compte les mesures prises sur un maximum d'ossement. Pour les sujets immatures décédés à un âge ultérieur, le choix a été fait de s'appuyer sur les tables de Maresh (1970) également publiées dans l'ouvrage de de Schaefer et al. (2009).

L'estimation de l'âge des adultes est bien plus problématique. Le squelette ayant atteint sa maturité, il faut en effet se fonder sur l'étude des processus de sénescence qui dépendent de nombreux facteurs comme le sexe de l'individu, le patrimoine génétique, les conditions environnementales et socio-culturelles ainsi que d'éventuelles pathologies²⁷. Néanmoins, les jeunes adultes peuvent s'identifier par l'examen de deux points d'ossifications secondaires, à savoir la crête iliaque et l'extrémité sternale de la clavicule, dont les fusions se produisent entre 20 et 30 ans²⁸. Ces deux critères ont donc été utilisés pour identifier les individus de moins de 30 ans.

Afin d'estimer l'âge des individus chez lesquels la maturation squelettique était complète, nous avons appliqué la méthode élaborée par A. Schmitt (2005). Celle-ci se base sur l'observation de la surface auriculaire et de la tubérosité iliaque de l'os coxal, dont le remodelage est évalué selon un système de cotation simple à reproduire. Elle permet, à l'aide d'une approche bayésienne, de répartir les adultes au sein de différents intervalles chronologiques fiables (par exemple : > 50 ans ou > 60 ans, [30-59] ans). Cette méthode a été appliquée sur les deux os coxaux des individus en sépultures primaires et nous avons sélectionné le plus grand intervalle d'âge obtenu.

La détermination du sexe pour les sujets immatures reste problématique, leur maturation osseuse n'étant pas achevée et le dimorphisme sexuel s'exprimant essentiellement à la puberté de l'individu²⁹. C'est pourquoi la diagnose sexuelle a porté uniquement sur les sujets adultes. Au sein de la population humaine, l'os coxal est reconnu comme étant l'élément squelettique présentant le plus fort dimorphisme sexuel non spécifique à une population donnée. En effet, en réponse à des exigences adaptatives et fonctionnelles liées en partie à la reproduction, la morphologie du bassin osseux de la femme présente une conformation différente de celle de l'homme³⁰. Afin de sexer nos individus matures, nous avons appliqué une méthode fondée sur l'analyse morphométrique probabiliste de l'os coxal mise en place

26 Moorrees et al. 1963 b. et Scheuer et Black 2000 a.

27 Schmitt 2002.

28 Owing-Webb et Suchey 1985.

29 Majó 1996 ; Coqueugniot *et al.* 2002

30 Bruzek 2002

par P. Murail *et al.* (2005). Nommée DSP³¹ cette méthode prend en compte dix variables métriques sélectionnées selon leur pouvoir discriminant. Seules quatre mesures sont nécessaires pour calculer la probabilité qu'un individu soit de sexe féminin ou masculin, le seuil de décision étant fixé à 95%. Elle a pu être appliquée à la majorité des individus dont au moins un os coxal a été conservé, les mesures ayant été prises directement sur le terrain afin d'éviter toute perte d'information suite au prélèvement, au lavage et au reconditionnement des ossements.

- **Autres caractéristiques biologiques pour l'étude du recrutement.**

L'étude des variations anatomiques permet d'identifier des sous-groupes d'individus au sein d'une nécropole ou d'une population archéologique³². Elles sont régulièrement observées lors d'études archéo-anthropologiques, dans le but d'établir de possibles regroupements familiaux au sein d'un cimetière³³. Ceci pourrait nous intéresser car les identifier au sein du site de l'abbaye de Sixt pourrait nous permettre d'établir des liens familiaux éventuels entre les individus inhumés, en particulier entre ceux appartenant au cimetière contemporain. Malgré tout, le temps n'a pu être pris pour coter de manière systématique ces variations et l'échantillon retrouvé cette année reste malgré tout faible afin de pouvoir mener ce genre d'étude. Néanmoins, il pourrait être intéressant de prendre en compte ces éléments et de les étudier en reprenant l'étude lors de la prochaine campagne de fouille.

L'analyse de l'état sanitaire et des pathologies a également été sommaire, les différentes observations et lésions ayant été juste enregistrées sans étude plus approfondie par manque de temps. Mais elles mériteraient pour certaines d'être mieux étudiées dans le futur.

Nous avons malgré tout observé l'état bucco-dentaire des individus en enregistrant plusieurs catégories d'atteintes observées sur les dents. La première est l'usure dentaire, souvent corrélée à l'âge et aux modes d'alimentation des individus³⁴. Nous avons donc coté le degré d'usure selon la méthode de B. H. Smith (1984).

Le second caractère étudié est la présence de caries. Elles peuvent être également corrélées à l'âge des individus et être limitées par une consommation de protéines et une bonne hygiène dentaire³⁵. Elles peuvent donc nous renseigner sur la qualité de l'état bucco-dentaire mais également sur le régime alimentaire des individus enterrés à Sixt. Nous avons donc enregistré la face d'apparition des caries ainsi que leur degré de sévérité selon le système de cotation utilisé par F. Bocquentin dans sa thèse³⁶, les degrés de sévérité allant du stade 0 (pas de carie) au stade 3 (lésion envahissante).

Nous avons également pris en compte la perte de dents *ante-mortem*, car elle peut être liée à une pathologie ou à l'âge de l'individu et influencer les résultats obtenus pour l'usure dentaire et l'observation

31 Diagnose Sexuelle Probabiliste.

32 Crubézy et Sellier 1990.

33 Passarius *et al.* 2008.

34 Molnar 1971 ; Smith 1984 ; Lieverse *et al.* 2007.

35 Hillson 2001

36 2003, p. 55 et annexe IIB. 6, p. 551

des caries³⁷. Nous avons donc noté si la perte des dents avait été *ante* ou *post-mortem* en observant les alvéoles vides et les marques de résorption alvéolaires sur les os maxillaires et les mandibules. Les hypoplasies linéaires de l'émail dentaire ainsi que la présence de tarte ont juste été notifiées.

3.3. Résultats de l'étude des sépultures

Ce sont donc 15 inhumations qui ont été numérotées lors de cette campagne, 14 d'entre elles ayant pu être fouillées et traitées en post-fouille. La dernière, numérotée **SEP 5005** et repérée par les restes d'un cercueil en bois (clous et planches encore conservés) n'a pu être traitée par manque de temps. En effet, le choix a été fait de se concentrer sur la fouille des inhumations situées aux alentours de la maçonnerie d'*US 50003*, dont la **SEP 5005** était assez éloignée. Les inhumations de deux individus apparemment immatures ont également été repérées en fin de chantier, à l'ouest du mur **M 5024**, mais il a été choisi de ne pas les traiter car il était impossible de les fouiller, de les laver et de les étudier dans le temps imparti.

- **Pratiques funéraires appliquées sur le site.**

L'ensemble des sépultures étudiées sont des inhumations primaires et individuelles, la majorité de celles-ci s'articulant autour de la maçonnerie **MUR 5024** qui est associée à l'église datée du XV^e siècle. Ainsi, 9 sépultures (**SEP 5001, 5002, 5003, 5004, 5006, 5008, 5009, 5011 et 5012**) ont été retrouvées sur ou recoupant le mur **M 5024**, alors que 3 d'entre elles (**SEP 5007, 5013 et 5014**) sont recoupées par la maçonnerie. Les deux dernières quant à elles (**SEP 5010 et 5015**) n'ont pas de lien direct avec le mur mais ont pu être datées d'après leur orientation. En effet, lors de la fouille, deux ensembles funéraires se sont distingués, à la fois par la relation des inhumations par rapport au mur **5024** mais également par l'orientation des sujets, qui varie nettement selon le lien de leur sépulture avec celui-ci.

Le cimetière paroissial contemporain

La majorité des individus inhumés dans des tombes situées sur le mur **5024** ou l'ayant recoupé, est orientée dans le sens nord-est/sud-est, la tête au nord-est. Une exception concerne la **SEP 5011** qui est orientée dans le sens inverse, mais sa situation stratigraphique entre la canalisation **CAN 5001** et la sépulture **SEP 5006**, démontrent qu'elle appartient à la même phase funéraire que cette dernière. Ce sont donc 10 sépultures qui ont été attribuées à ce niveau d'inhumation, la **SEP 5010** n'ayant aucun lien direct avec le mur **5024** mais le sujet ayant été inhumé la tête au nord-est.

Cette phase funéraire est la plus récente, correspondant certainement à la partie inférieure du cimetière paroissial qui n'a pas été déplacée en 1930. En effet, des clous manufacturés ont été prélevés dans la majorité des inhumations concernées et les différents objets retrouvés en relation avec les individus datent cette couche d'inhumation de la période contemporaine et plus précisément du XIX^e siècle.

37 Hillson 2001, p. 268-271 ; Bocquentin 2003, p. 245

L'aménagement de ces sépultures est par ailleurs similaire. L'étude taphonomique, basée sur la disposition des ossements retrouvés, a révélé en majorité les indices d'une décomposition en espace vide, excepté pour les **SEP 5011**, **SEP 5009** et **SEP 5012**. En effet l'espace de décomposition reste indéterminé pour ces sépultures en raison des fortes perturbations les ayant affectées. Néanmoins, la présence de restes de planches en bois, de clous ainsi que des effets de parois, qui concernent également ces trois sépultures, démontrent que l'ensemble des sujets du cimetière daté du XIX^e siècle ont été inhumés en cercueil. La forme de l'un d'entre eux a d'ailleurs pu être déterminée en prenant en compte les distances mesurées entre les clous retrouvés en place. Il s'agit du cercueil de l'individu inhumé dans la **SEP 5008** qui était de forme hexagonale.

Il semble également que le mur **5024** ait été fortement recreusé lors de la mise en place de cette inhumation, fragilisant de plus la partie de la maçonnerie située sous la **SEP 5009**. D'autres sépultures, les **SEP 5002**, **SEP 5003** et **SEP 5006** recoupent également une partie de la maçonnerie, démontrant que les contemporains des inhumés n'ont pas hésité à recreuser les vestiges du bâtiment du XV^e siècle. Il est probable que ceci soit dû à une forte concentration d'inhumations disposées autour de l'église.

En effet, plusieurs sépultures se recoupent entre elles, comme la **SEP 5006** qui a perturbé la **SEP 5003**. C'est également le cas des **SEP 5002** et **SEP 5008**, dont la mise en place a probablement causé la disparition d'une grande partie du sujet inhumé dans la **SEP 5009**. D'autres sépultures sont également incomplètes, soit parce qu'elles n'ont pu être fouillées dans leur intégralité en raison de l'aménagement des bermes, soit parce qu'elles ont été perturbées lors de la mise en place d'inhumations postérieures ou lors du récurage du cimetière en 1930. Les différents travaux menés près de l'église, que ce soit pour la mise en place des drains ou autre, peuvent également être à l'origine de ces perturbations, comme c'est fortement le cas pour le squelette retrouvé dans la **SEP 5001** dont il manque une grande partie du côté droit.

Ces divers recoupements et perturbations compliquent quelque peu la lecture de la position des sujets dans leur inhumation. Néanmoins, il apparaît que la majorité des sujets ont été déposés sur le dos, les membres inférieurs en extension, les pieds écartés ou regroupés. La position des membres supérieurs variant selon les individus, aucune norme à proprement parler ne semblant émerger. La majorité des sujets semble avoir été inhumés le regard tourné vers le ciel. De plus, la présence de coussins funéraires a été mise en évidence pour deux d'entre eux (**SEP 5002** et **SEP 5006**).

La position de plusieurs membres inférieurs pose quant à elle question. En effet, il a été observé une très forte rotation des fémurs des individus inhumés dans les **SEP 5001**, **SEP 5002** et **SEP 5003**. Si cette position un peu atypique peut s'expliquer par une décomposition en cercueil dont la disparition d'une planche de fond peut causer de tels mouvements, elle reste malgré tout mystérieuse pour le membre inférieur droit de l'individu inhumé dans la **SEP 5003**. En effet, il a été retrouvé complètement retourné, l'ensemble du membre, du fémur au pied, se présentant en vue postérieure. Ces ossements ont tous été retrouvés en connexion étroites les uns avec les autres, ce qui écarte l'hypothèse d'un mouvement ayant été provoqué par la disparition du cercueil. Cette disposition résulterait plus d'un déplacement de ce membre inférieur alors que l'individu n'était pas totalement décomposé. Les ligaments maintenant les os

entre eux devaient être encore présents mais aucune trace d'un possible arrachement ou découpage n'a été remarqué sur les os. De plus, une telle perturbation aurait du causer un déplacement plus important des os de la main du même côté alors qu'ils étaient situés à proximité du fémur. Il reste donc difficile d'expliquer cette position, un examen plus approfondi des ossements de ce membre inférieur pouvant peut-être permettre d'avancer une explication.

Les sépultures appartenant à cette phase funéraire se distinguent également par la présence de nombreux objets retrouvés sur les défunts. Des fragments de tissu, divers boutons et barbacanes ainsi que les restes de chaussures (**SEP 5008**) démontrent que les individus étaient vêtus lors de leurs inhumations.

Certaines contraintes exercées sur différentes parties du corps des individus retrouvés dans les **SEP 5001**, **SEP 5006**, et **SEP 5012**, peuvent témoigner de l'enveloppement des inhumés dans un linceul. L'absence d'épingles ou d'objets de maintien tels que des épingles ou des agrafes ne nous permettent pas d'identifier avec plus de certitude l'utilisation de ces enveloppes souples. Néanmoins, A. Van Gennep dans sa description des pratiques funéraires en Savoie à la fin du XIX^e siècle³⁸, mentionne l'enveloppement des défunts dans un linceul, en particulier à Taninges qui est un village proche de Sixt³⁹. Ce linceul n'est pas cousu comme c'est le cas dans d'autres localités haut-savoyardes et ne serait donc également pas maintenu par des épingles ou des agrafes, ce qui expliquerait l'absence de ces petits objets dans les tombes mises au jour à Sixt. L'ethnologue signale également que les individus étaient habillés puis recouverts d'un linceul ce qui correspond à nos observations.

Une autre partie des objets retrouvés sont de type religieux. Ils correspondent en majorité à des éléments de chapelet et des médailles consacrées à des Saints, la **SEP 5002** en contenait d'ailleurs un grand nombre. Les chapelets ont été retrouvés dans sept sépultures (**SEP 5002**, **5003**, **5004**, **5006**, **5008**, **5009** et **5012**), associés ou enroulés autour de la main droite de l'individu. Deux poches de tissus regroupant plusieurs petits objets ont été également été déposés à l'emplacement du cœur symbolique des individus inhumés dans les **SEP 5002** et **SEP 5012**, dépôts qu'A. Van Gennep a directement pu observer à Sixt⁴⁰.

Les pratiques funéraires associées à ce niveau d'inhumation sont donc assez homogènes démontrant qu'il s'agit d'un groupement funéraire assez cohérent. Néanmoins, une certaine distinction peut s'observer pour la **SEP 5008**. En effet, alors que l'ensemble des individus paraissent quelques peu serrés dans leur cercueil, l'individu inhumé dans cette sépulture semble avoir eu toute la place nécessaire pour se décomposer, les coudes de ce dernier étant assez éloigné du reste du corps et les dimensions de son cercueil étant larges. De plus, nous avons pu voir que le mur **M 5024** a été largement recreusé pour la mise en place de cette inhumation, ce qui a également fortement perturbé la sépulture voisine, la **SEP 5009**. C'est également le seul sujet dont deux bagues ont été retrouvées encore en place autour des doigts, aucun autre individu ne semblant avoir été inhumé avec des bijoux. Bien évidemment, l'échantillon de

38 Van Gennep 1981, p.203

39 A. Van Gennep signale : «*on habille le mort, puis on l'enveloppe dans un linceul non cousu aux Marches, à Saint-Jorioz, Taninges.* », p. 203

40 Van Gennep 1981, p.205

sépulture étudié n'est pas exhaustif mais il semblerait néanmoins que le statut de cette personne ait été assez important pour avoir fait l'objet d'un tel aménagement.

Le cimetière antérieur au XV^e siècle

Cette phase d'inhumation a été essentiellement identifiée par les sépultures qui ont été recoupées par le mur **5024**, ce qui date ce niveau funéraire d'une période antérieure au XV^e siècle. L'orientation des individus est également inversée par rapport à celle des sujets inhumés dans le cimetière contemporain. En effet, ces quatre individus ont été déposés dans le sens sud-ouest/nord-est, la tête au sud-ouest (**SEP 5007, 5013, 5014 et 5015**). Deux autres sépultures observant la même orientation ont été repérées sous la **SEP 5015** mais elles n'ont pu être fouillées. Les inhumations appartenant à cette phase funéraire, qui est la plus ancienne retrouvée dans le sondage de cette année, sont incomplètes et l'étude des pratiques funéraires associées en a pâti.

Les sépultures n'étant pas en contact les unes avec les autres, aucun recoupement n'a été observé, si ce n'est que la **SEP 5013** paraît en avoir perturbé une autre, certains os surnuméraires ayant été retrouvés dans cette inhumation. Mais cette dernière semble avoir été particulièrement perturbée par la mise en place du mur **5024** et il est possible que ces ossements surnuméraires présents dans cette sépulture résultent de cette même perturbation.

L'espace de décomposition a pu être déterminé pour les quatre sépultures et il semblerait que l'ensemble de ces sujets se soient décomposés en espace vide. Quelques indices, comme des clous ou des restes de bois, retrouvés dans les **SEP 5007** et **SEP 5015** peuvent témoigner de la présence de contenants en bois, de type cercueil ou coffrage. C'est peut-être également le cas pour les deux autres inhumations (**SEP 5013** et **SEP 5014**) même si aucune structure n'a pu être clairement identifiée. En effet, la présence d'indices de décomposition en espace vide et l'absence d'éléments structurels comme un coffrage en pierre, nous amènent à penser qu'il devait au moins y avoir une structure en matériau périssable autour de l'individu.

Malgré la représentation squelettique moyenne, il semblerait que l'ensemble des sujets ait été inhumé sur le dos. L'individu retrouvé dans la **SEP 5007** est le seul dont les membres supérieurs étaient observables, ceux-ci étant croisés et repliés entre son abdomen et sa poitrine, les mains posés sur le thorax. L'absence d'ossements des mains près des membres inférieurs des trois autres individus (**SEP 5013, SEP 5014 et SEP 5015**) pourrait peut-être suggérer une position des membres supérieurs similaire mais elle peut également résulter de la perturbation occasionnée par la mise en place du mur **5024**. Les membres inférieurs de ces trois sujets étaient étendus, les pieds écartés pour ceux qui étaient observables. Le crâne de l'individu retrouvé dans la **SEP 5007** est en position secondaire, ce qui indiquerait qu'il ait été inhumé le regard tourné vers le ciel. Il reste malgré tout difficile à la vue des données incomplètes, de déterminer la présence d'une norme réglant la position des sujets.

Contrairement à ce qui a pu être observé pour les sépultures du cimetière paroissial contemporain, aucun objet n'a été retrouvé dans les inhumations antérieures au XV^e siècle. Les sujets inhumés à cette période auraient donc été enterrés sans objet pour les accompagner. Néanmoins quelques indices tenus

pourraient indiquer que l'individu de la **SEP 5013** était chaussé lors de son inhumation. De plus, la contrainte observée sur la partie supérieure du sujet inhumé dans la **SEP 5007** pourrait possiblement témoigner de l'utilisation d'un linceul ou d'une enveloppe souple. Malgré tout l'absence d'épingles et d'observations possibles sur les os des membres inférieurs ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

Cette phase sépulcrale paraît donc homogène mais étant donné le faible nombre d'inhumation et les différentes perturbations ayant eu lieu, il reste difficile de déterminer si les pratiques funéraires étaient homogènes ou non. Néanmoins, nous pouvons voir que cette phase d'inhumation se distingue du niveau funéraire postérieur par l'orientation des individus et par l'absence de mobilier dans les sépultures.

- **Composition de la population inhumée à Sixt.**

Parmi les 14 individus retrouvés à Sixt lors de cette campagne, onze adultes et trois immatures ont pu être identifiés. Parmi ces derniers l'un est décédé à la période périnatale (**SEP 5011**) et les deux autres à un âge un peu plus avancé, compris entre 3 et 6,5 ans pour le sujet de la **SEP 5007**, et entre 8 et 9 ans pour celui inhumé dans le **SEP 5013**. La méthode Schmitt a pu être appliquée sur 6 des adultes retrouvés.

n° sep	datation	SSPIA	SSPIB	SSPIC	SSPID	estimation
5002	19 ^e	2	2	2	2	[>40 ans]
5004	19 ^e	2	2	2	2	[>40 ans]
5006	19 ^e	2	4	2	2	[>60 ans]
5008	19 ^e	2	4	2	2	[>60 ans]
5012	19 ^e	2	2	2	2	[>40 ans]
5014	<15 ^e	1	2	1	2	[30-59 ans]

Tableau A : estimation de l'âge au décès des adultes à l'aide de la méthode établie par A. Schmitt (2005)

La diagnose sexuelle a également pu être appliquée pour la plupart des adultes, cinq hommes et deux femmes ayant ainsi pu être identifiés.

Obs	Pum	Spu	Dcox	Iimt	Ismm	Scox	Ss	Sa	Sis	Veac	PF	PM	SEX
5001	69	23	240	39		155	77	69	42	64	0,0000	1,0000	Male
5002 G		23		43		153	65	74			0,9893	0,0107	Female
5002 D		22	202	43	106	146	67	70	32	56	0,7549	0,2451	ND
5004 G		31	235	34		166	76	78	41	61	0,0000	1,0000	Male
5004 D			234	31	126	145	74	79	43	65	0,0000	1,0000	Male
5006 G		25	215	34	116	162	79	78	43	65	0,0044	0,9956	Male
5006 D			213	38	114	164	81		48		0,0047	0,9953	Male
5008 G		23	206	35	103	165	75	77	46	55	0,9836	0,0164	Female
5008 D		28	205	45	109	161	69	76	40	56	0,7847	0,2153	ND
5012 G		31	201	40	102	140	71		34	52	0,0115	0,9885	Male
5014 G			221	34	120	155	74	74	39		0,0000	1,0000	Male
5014 D			220		118		75	75	39	64	0,0021	0,9979	Male

Tableau B : résultats obtenus par l'application de la méthode D.S.P. (Murail et al., 2005)

Nous pouvons ainsi observer la composition de la population inhumée à Sixt :

n° sep	datation	Maturité	C l a s s e d'âge	Sexe
5001	19e	Adulte	[>30]	M
5002	19e	Adulte	[>40]	F
5003	19e	Adulte	[>30]	
5004	19e	Adulte	[>40]	M
5006	19e	Adulte	[>30]	M
5008	19e	Adulte	[>60]	F
5009	19e	Adulte	[>20]	
5010	19e	Adulte	[>20]	
5011	19e	Immature	[P]	
5012	19e	Adulte	[>40]	M
5007	<15e	Immature	[1-4]	
5013	<15e	Immature	[5-9]	
5014	<15e	Adulte	[>30]	M
5015	<15e	Adulte	[>20]	

Tableau C : composition de la population inhumée à Sixt selon l'âge et le sexe.

C'est donc une majorité d'individus adultes qui a été retrouvée au sein du cimetière daté du XIX^e siècle, à l'exception d'un seul immature (**SEP 5011**), décédé à la période périnatale. La diagnose sexuelle a permis d'identifier quatre hommes et deux femmes parmi les sujets matures. Cette composition populationnelle correspond très bien à celle d'un cimetière paroissiale puisqu'hommes et femmes sont présents de manière presque équitable. L'absence d'autres immatures, d'adolescents ou de jeunes adultes peu poser question mais il ne faut pas perdre de vue que le sondage effectué lors de cette campagne n'a qu'une faible emprise par rapport à l'étendue du cimetière. Les limites de celui-ci sont d'ailleurs repérables par un muret en pierre encore visible de nos jours. Malgré tout, d'après ce que nous pouvons observer, il ne semble pas qu'il y ait eu de recrutement particulier dans ce cimetière.

Concernant le cimetière antérieur au XV^e siècle, nous remarquons qu'autant d'enfants et d'adultes ont été exhumés cette année, un seul homme (**SEP 5014**) ayant pu être identifié par la diagnose sexuelle. À la fin de la campagne, deux sépultures ont été découvertes mais le choix a été fait de ne pas les fouiller. Néanmoins, les crânes des individus étaient alors observables, ce qui nous a permis d'identifier deux autres immatures. Étant donné la forte présence d'enfants, il est possible que ce secteur du cimetière leur était dédié mais pas strictement puisque des adultes ont également pu y être inhumés. La composition de cette population ne correspond donc pas à une population de type monastique, ce qui ne signifie pas pour autant que cet espace funéraire n'appartient pas à l'abbaye.

- État sanitaire de la population inhumée à Sixt.

L'étude de l'état sanitaire n'a pu être effectuée que sur les sujets inhumés dans le cimetière contemporain. La représentation squelettique incomplète et la mauvaise conservation des ossements des individus inhumés dans le cimetière antérieur au XV^e siècle n'a pas permis d'observer l'état bucco-dentaire et les éventuels pathologies.

L'usure dentaire des sujets inhumés au XIX^e siècle est faible à moyenne, variant d'un stade 2 à un stade 5 selon les individus. Les plus âgés lors de leur décès (**SEP 5002** et **SEP 5012**) présentent l'usure dentaire la plus prononcée. Néanmoins, la faible précision de l'estimation de l'âge de la plupart des adultes, ainsi que le faible échantillon étudié, ne nous permettent pas de déterminer si l'usure dentaire est corrélée à l'âge au décès. Des usures anormales, peut-être de type paramasticatrices, ont été remarquées sur plusieurs dents du sujet inhumé dans la **SEP 5001**, mais seule une étude plus poussée de ces dents pourrait permettre de le confirmer.

Plusieurs caries plus ou moins sévères ont également été remarquées sur trois individus (**SEP 5001** ; **SEP 5002** et **SEP 5006**) et la présence de tartre léger a été identifiée pour deux sujets (**SEP 5003** et **SEP 5006**). L'individu inhumé dans la **SEP 5008** présente une perte des dents ante-mortem totale qui pourrait être corrélée à son âge puisqu'il s'agit d'une vieille femme décédée à un âge supérieur à 60 ans.

Plusieurs atteintes pathologiques ont pu être remarquées : il s'agit essentiellement de lésions dégénératives ou inflammatoires, aucun traumatisme de type fracture n'ayant été remarqué. Ces atteintes sont particulièrement sévères pour plusieurs sujets, en particulier pour l'individu inhumé dans la **SEP 5006**. En effet, une grande partie de ses ossements présentent des modifications qui pourraient être de type inflammatoires, ses patellas paraissant très déformées et semblant avoir doublées en proportion. Des fusions ont été observées entre plusieurs vertèbres ainsi qu'entre le cunéiforme médial et le cunéiforme intermédiaire. Les talus et calcaneus de chaque pied du sujet inhumé dans la **SEP 5010** sont également anormalement soudés. Il pourrait être intéressant lors d'une future étude de voir si ce genre de lésion peut être lié au mode de vie montagnard, étant donné le contexte géographique dans lequel ont évolué les individus inhumés dans ce cimetière.

3.4. Bilan de l'étude des inhumations

Ce sont donc deux phases d'inhumations qui ont été repérées lors de cette campagne :

- **La phase funéraire antérieure au XV^e siècle :**

La première concerne les quatre sépultures orientées dans le sens sud-ouest/nord-est dont une partie a été recoupée par le mur **M 5024**. La majorité des individus semblent s'être décomposés en espace vide et il est possible qu'ils aient été inhumés en cercueil. Les gestes funéraires n'ont pas pu être mieux identifiés mais l'étude biologique a pu donner de plus amples informations concernant cette phase funéraire.

En effet, la forte présence d'enfants nous a permis d'affirmer qu'il ne s'agissait pas d'une population de type monastique, qui serait alors essentiellement composée d'hommes adultes comme cela a pu être

observé lors des fouilles précédentes⁴¹. Malgré tout, aucun bâtiment de la même époque n'a encore pu être relié à ces inhumations et il est impossible d'affirmer si elles ont été mises en place au sein de l'abbaye ou non. Il est possible que ces enfants puissent être des novices, décédés à un âge précoce, ou qu'il s'agisse d'enfants de bienfaiteurs de l'abbaye qui auraient eu l'autorisation d'inhumer en son sein. Mais il est également possible que cet ensemble funéraire soit extérieur à l'abbaye et que ce soit les enfants des villageois qui aient été inhumés au plus près de l'abbaye.

Les pratiques funéraires observées rejoignent en partie les données de la précédente campagne menée sur le site. En effet des sépultures maçonnées et des inhumations en cercueil avaient été repérées dans deux zones différentes et ont pu être datées entre le XI^e et le XII^e siècle⁴². Mais aucun lien direct n'a pu être fait entre ces deux secteurs et l'ensemble funéraire retrouvé cette année, qui ne présente pas d'inhumations maçonnées.

Une datation par radiocarbone à partir des ossements issus de la **SEP 5014** est en cours et pourrait permettre en partie de trancher entre les deux hypothèses concernant la gestion de ces espaces funéraires. Les fouilles futures pourront également apporter des réponses à cette question, en complétant l'échantillon d'individus étudiés.

- **La phase funéraire du XIX^e siècle :**

Les pratiques funéraires associées à cette deuxième phase sépulcrale sont assez homogènes, l'ensemble des individus étant principalement orienté dans le sens nord-est/sud-ouest. Il semblerait que les défunts aient été habillés, certains d'entre eux peut-être enveloppés dans un linceul, avant d'avoir été mis dans un cercueil avant leur inhumation. Des objets religieux ont été déposés essentiellement à droite des sujets et deux dépôts d'objets dans une poche de tissus au niveau du « cœur symbolique » ont été retrouvés (**SEP 5002** et **SEP 5012**).

Deux individus semblent se distinguer au sein de cette espace. Tout d'abord le sujet inhumé dans la **SEP 5008**, qui est une vieille femme décédée après 60 ans dont la sépulture recoupe le mur **M 5024** et une tombe adjacente. C'est le seul sujet ayant été inhumé avec des bijoux, deux bagues encore en place autour des phalanges. Le statut de cette personne devait donc être assez important de son vivant, peut-être corrélé à son âge.

L'autre sujet qui se distingue est l'immatrice décédé à la période périnatale retrouvé dans la **SEP 5011**. En effet, cet individu a été déposé dans l'orientation inverse de celle des autres inhumations et c'est également la sépulture la plus haute stratigraphiquement. La présence de la canalisation **CAN 5001** l'a certainement protégée du récurage du cimetière en 1930 mais la mise en place du tuyau en PVC semble l'avoir fortement perturbé. Il est difficile malgré tout de comprendre la motivation de l'orientation de cette sépulture sans avoir fouillé le cimetière contemporain de manière plus exhaustive.

41 D'Agostino 2015, p. 150.

42 D'Agostino 2015, p. 150 et 151.

L'étude biologique nous a malgré tout apporté quelques éléments concernant la composition de cette population. Elle correspondrait donc bien, d'après ce petit échantillon, à une population villageoise sans recrutement particulier. Il serait intéressant de tester, à l'aide de l'observation de variations anatomiques, d'identifier un possible regroupement familial dans cette partie du cimetière. L'approfondissement de l'étude de l'état sanitaire des individus, qui n'a pu être faite par manque de temps, pourrait permettre d'identifier des pathologies et lésions éventuellement associées à la vie en montagne.

4. ETUDE DU PETIT MOBILIER (ARNAUD LETAILLEUR)

4.1. Présentation du corpus et de la méthode de travail

Le sondage réalisé en juin 2015 au pied de l'église abbatiale de Sixt-Fer-à-Cheval a permis la découverte de 251 objets, principalement datables de l'époque contemporaine, liés à la présence de sépultures de la fin du XIX^e siècle. L'objectif premier de cette étude était de proposer une identification typologique aussi précise que possible des mobiliers et de repérer d'éventuelles particularités ; ainsi, l'étude chronotypologique du mobilier funéraire s'est bornée à constater la concordance avec les datations déjà connues pour ce secteur du cimetière paroissial, à savoir au cours du XIX^e siècle pour l'implantation et autour de 1930 pour l'abandon. Si les résultats concordent parfaitement, le mobilier funéraire retrouvé étant exclusivement datable de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, l'étude a permis en outre de repérer certains éléments modernes trouvés dans le comblement des sépultures et dans l'encaissant.

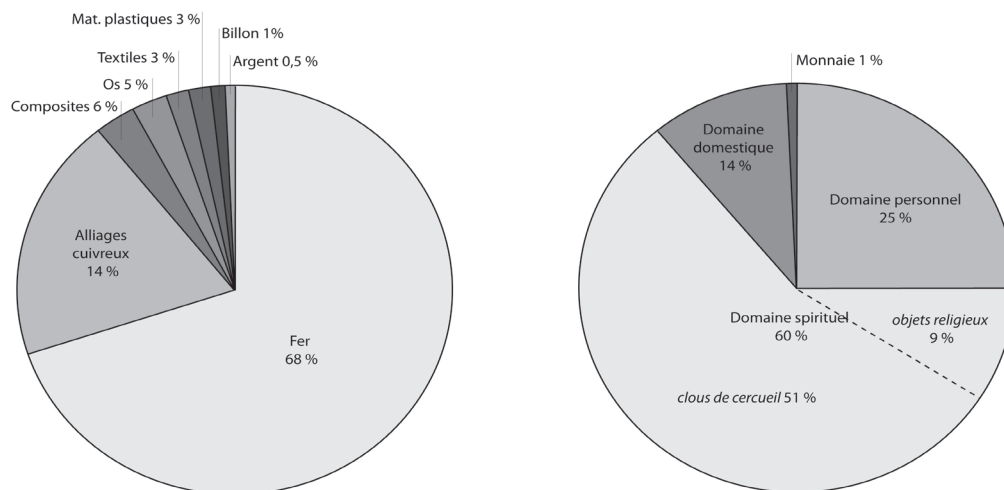
L'étude du mobilier des sépultures contemporaines a permis d'observer des pratiques funéraires d'un habitat villageois au début du XX^e siècle. Ainsi, sur les sépultures du XIX^e siècle étudiées, on peut observer une inhumation en cercueil exclusive ; pour sept individus, des accessoires vestimentaires montrent que le défunt a été inhumé habillé ; certains objets concordent avec le « costume traditionnel » observé dans ce village. De plus, certaines pratiques funéraires particulières ont été constatées dans un contexte d'habitat villageois, et ont pu être confrontées aux travaux ethnographiques collectés par A. Van Gennep au début du XX^e siècle : il s'agit du placement d'un chapelet dans la main droite du défunt, et du dépôt d'objets à caractère religieux (médailles, crucifix). Le cas le plus intéressant, observé dans deux sépultures, est le dépôt sur le cœur du défunt de plusieurs de ces petits objets enveloppés dans un tissu.

Si l'étude d'un ensemble de mobilier contemporain est un exercice particulier, son traitement a ici été similaire à celui d'un corpus médiéval ou moderne ; en revanche, peu de comparaisons ont pu être établies avec d'autres objets archéologiques, du fait de la rareté des études publiées pour l'époque contemporaine. L'étude du corpus est basée sur le classement fonctionnel des objets, d'après une méthode proposée récemment⁴³ ; les planches et l'inventaire ont été organisés par sépultures et par US.

43 Briand 2013

Le corpus comprend donc 251 objets, exprimés en NMI, Nombre Minimum d'Individus ; le NR, Nombre de Restes, peu pertinent pour cette étude, n'a pas été pris en considération. Seuls le métal, l'os, les matières plastiques, certains éléments de bois entrent dans le cadre de cette étude ; le textile est présent dans l'inventaire, mais n'a pas fait l'objet d'une étude poussée. Le verre, la céramique n'en font pas partie. Les matières représentées dans le corpus sont les suivantes (suivies du NMI) :

- **Fer** : 170, plus 5 objets composites où le fer est la matière principale mais où entrent d'autres matières ;
- **Alliage cuivreux** : 35, plus 11 objets où l'alliage cuivreux est la matière principale mais où entrent d'autres matières ;
- **Os** : 12
- **Textile** : 7
- **Matières plastiques diverses** : 8
- **Billon** : 2
- **Argent** : 1



Composition du corpus par matières et par domaines

Le classement fonctionnel qui suit, par domaine, catégorie et type d'objets, est suivi du NMI :

>Domaine : personnel

Catégorie : Parure, vêtement

- habillement (boutons) - 43
- barbacanes et agrafes - 3
- bijoux - 3
- boucles - 2

- habillement (textile) - 10

>Domaine : spirituel

Catégorie : croyances, funéraire

- crucifix, médailles, pendentifs religieux - 15
- chapelets - 7
- clous de cercueil – 128

>Domaine : domestique

- manche de couteau - 1

Catégorie : huisserie / fermeture

- Clés - 2
- Charnière - 1
- Fragment de pêne (?) - 1

>Domaine : échange

- monnaie - 1

>Indéterminés – 4

>Clouterie diverse - 31

La conservation des mobiliers retrouvés mérite enfin une attention particulière. Des conditions spéciales ont parfois favorisé la préservation partielle de certains matériaux putrescibles : fragments de bois de cercueil, grains de chapelet en bois, textiles. Plusieurs facteurs aidant à cette conservation ont été repérés :

- la nature de l'encaissant, avec des poches argileuses parfois très compacte, (zones anaérobies) ;
- le climat d'altitude, froid en hiver ;
- l'abondance d'eau dans le sol (liée à la nature argileuse et à la situation contre l'abbatiale) ;
- la cristallisation de certains éléments métalliques sur des tissus putrescibles (phénomènes de minéralisation)

Certains tissus putrescibles ont ainsi été préservés : bois autour des clous de cercueil, textile autour de médailles ; le métal en revanche présente souvent une oxydation avancée. Ainsi, les chapelets ont tous été retrouvés disloqués, et certaines médailles complètement illisibles ou collées entre elles par oxydation. Un phénomène particulier a également été observé sur quatre objets en alliage cuivreux (inv. 8, 11, 13, 81) : un dépôt bleu inhabituel assez épais leur confère un aspect bleu brillant, très proche du bleu azurite. Cette couche minérale, peut-être un phosphate de cuivre, a pu se former à partir des éléments issus de la décomposition simultanée du métal et de l'os dans un espace restreint.

4.2. Étude du mobilier par domaines et par catégories

4.2.1. Domaine personnel

Catégorie : Parure, vêtement

Boutons

43 boutons ont été exhumés dans le sondage, d'une assez grande variété tant au niveau des formes que des matériaux. La grande majorité est constituée de boutons plats en alliage cuivreux (20 individus), puis viennent les boutons en os (12 individus) et en matière plastique (8 individus). Trois boutons en alliage ferreux complètent l'ensemble.

Parmi les boutons en alliage cuivreux, seuls trois présentent des décors à motifs géométriques et floraux (inv. 55, 105 et 220). L'exemplaire 220, qui diffère des deux autres seulement par le décor, est de type parfaitement similaire à des exemplaires présentés par F. Tracq⁴⁴, et provenant de Bessans, en Haute-Maurienne. L'auteur rapporte les propos d'un habitant du village de Sixt, qui témoigne que ce genre de bouton était porté jusque dans les années 1930 par « *les dix derniers vieux de mon village* », et cousus à « *leurs chemises de toile, [...] leurs culottes courtes, redingotes à queue, le tout en gros drap blanc* »⁴⁵. Ces boutons présents en Savoie à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle sont parfois connus sous l'appellation de « bouton vendéen », et ils se rencontrent apparemment sur l'ensemble du territoire français ; il s'agit de productions industrielles répandue par les colporteurs. L'exemplaire 55 provient de la sépulture **SEP 5003**, qui a livré 18 boutons d'alliage cuivreux de forme similaire ; une série de 14 boutons plats sans décor, d'un diamètre variant de 15 à 17 mm a été découverte sur le défunt, en deux lignes de sept boutons, retrouvés lors de la fouille sur les vertèbres (photo 18) et sur le côté droit du squelette. Il s'agit des restes d'un vêtement, probablement une veste ou un veston, dont la fermeture se faisait sur le devant grâce à deux boutonnieres parallèles (voir photo ci-dessous). Dans cette même sépulture, trois autres boutons de forme similaire mais de diamètre plus important (19 à 20 mm) peuvent avoir été cousus sur les poches du même vêtement.

Notons que l'exemplaire 105, provenant de la sépulture **SEP 5006**, a permis la conservation par minéralisation de textile sur lequel il a été cousu. Selon P. Dufournet, ces boutons étaient portés exclusivement par des hommes.

Les 12 boutons en os provenant du sondage sont issus de trois sépultures différentes, **SEP 5001** (trois individus), **SEP 5002** (un individu) et **SEP 5004** (huit individus). On observe trois types principaux :

44 Dufournet 1981 p.141

45 *Ibidem*, p.140

une série majoritaire comportant quatre trous (inv. 1, 2, 16, 64-69), avec une face légèrement bombée et une face concave ; un individu comportant cinq trous (inv. 70) et deux individus comportant un seul trou central (inv. 3, 71). Si les deux premiers types à quatre ou cinq trous permettent de coudre solidement le bouton au vêtement, la question de l'utilité d'un bouton à un seul trou central peut se poser. Un ensemble de boutons en os montrant des exemplaires très proches de ceux découverts à Sixt, à un ou à cinq trous, a été découvert dans un cimetière du XIX^e siècle en Guadeloupe ; le type de vêtement ou d'accessoire sur lequel ils étaient utilisés n'a pas été déterminée⁴⁶.



Costumes de Duingt (Haute Savoie)

(Document : Musée d'Annecy, antérieur à 1866, in COLLOMB et alii 1983)

Les huit boutons en matière plastique découverts dans le sondage proviennent des sépultures **SEP 5002** (inv. 14-15), **SEP 5004** (inv. 72-76) et **SEP 5006** (inv. 101). Par un simple examen visuel, la matière plastique est difficile à identifier, mais il s'agit très probablement de celluloïd, d'acétate de cellulose ou de caséine durcie. On remarque que ces boutons d'allure très contemporaine se retrouvent dans des sépultures où sont également présents des boutons en alliage cuivreux et en fer (**SEP 5006**) ou des boutons en os (**SEP 5002** et **SEP 5004**). Le celluloïd, ou nitrocellulose, première matière plastique composée de camphre et de nitrate de cellulose, est fabriqué de manière industrielle aux États-Unis à partir des années 1870 ; en France, cette matière est travaillée principalement à Oyonnax et en moindre importance à Paris à partir du début des années 1890 et jusque dans les années 1930.

Il est possible que ces boutons, comme les boutons en alliage cuivreux, aient été rapportés à Sixt par des marchands ambulants. L'utilisation des boutons en os et en matière plastique ne peut être précisée dans tous les cas, ces objets ayant pu être cousus sur différents vêtements : chemise, boutonnière de

46 Courtaud 2013, p.9

pantalon (les boutons inv.64-67 proviennent de la **SEP 5004**, au niveau du bassin du squelette), ou autres éléments de costume.

SEP 5006 a livré en plus d'un bouton en alliage cuivreux et d'un en matière plastique deux boutons en fer (inv. 102 et 106) et un bouton métallique, probablement en fer, entouré de fil minéralisé (inv. 103). Les boutons en fer, assez mal conservés, découverts au-dessus de l'os coxal gauche du squelette, pourraient être des boutons d'uniformes français datant du début du XX^e siècle, mais leur état interdit de lire une éventuelle inscription, fréquente sur ces modèles, et qui aurait pu donner une identification formelle. Le bouton retrouvé au niveau des vertèbres lombaires (inv. 103) semble être un élément de fermeture décoratif.

Barbacanes et agrafes

Trois exemplaires de ce système de fermeture ont été retrouvés dans le sondage : une barbacane associée à son agrafe en fer, avec du tissu minéralisé (inv.9, **SEP 5002**), retrouvée sous la deuxième lombaire du squelette, et deux barbacanes en alliage cuivreux (inv. 163 et 164, **SEP 5012**) retrouvées entre l'avant-bras gauche et les côtes du squelette.

La barbacane et l'agrafe, fonctionnant de pair, servent à maintenir ensemble les deux pans d'un vêtement. Ces objets, qui existent encore aujourd'hui, apparaissent au XV^e siècle, et se développent durant l'époque moderne. Leur principe est simple : la barbacane, faite d'un seul fil de métal, comprend un anneau, destiné à accueillir l'agrafe, et deux volutes pour la fixation à un pan de vêtement. L'agrafe est également pourvue de deux volutes destinées à la fixation. Ces objets sont très communs dans les contextes archéologiques de la fin du Moyen-Âge et de l'époque moderne : ils ont été retrouvés par exemple à Beauvais⁴⁷, à Ortenbourg ou au château de Rathsamhausen-Ottrott (Bas-Rhin)⁴⁸.

Les barbacanes sont particulièrement utilisées pour fermer, de manière invisible, différents éléments du costume traditionnel féminin : on les retrouve sur la robe, composée de la jupe et d'un corselet, et sur la ceinture, parfois en grand nombre. Il est probable que les barbacanes retrouvées dans la **SEP 5012** aient été utilisées avec une ceinture ; la barbacane et l'agrafe retrouvées dans la **SEP 5002**, sous les vertèbres lombaires, pourraient avoir constitué une partie de fermeture d'une robe.

Bijoux

Trois bagues annulaires ont été retrouvées dans le sondage : un exemplaire en billon provient de l'*US 50007* (inv.217), et deux autres respectivement en alliage cuivreux et en argent ont été retrouvées à la main droite du squelette de la sépulture **SEP 5008** (inv. 115 et 116).

Certains de ces anneaux de forme simple, à section en demi-jonc présentant parfois de légères irrégularités, sont peut-être des alliances ; la présence de deux de ces objets, de métal différent, à la main

47 Deloffre p.221

48 Rieb 1973, p. 61

droite d'un individu peut également laisser penser que ces objets étaient de simples anneaux portés sans signification particulière, hormis celle attribuée par son propriétaire.

On observera que la proportion de bijoux profanes retrouvés sur l'ensemble des sépultures est faible face à vingt-cinq objets à caractère religieux ; en revanche, deux d'entre eux constituent, hormis une monnaie, les seuls objets contenant du métal précieux, à savoir de l'argent. Ces anneaux restent cependant des bijoux très modestes : il est probable que les bijoux plus précieux aient été conservés par les familles.

Boucles

Les deux boucles provenant de la sépulture **SEP 5004** constituent les deux seules découvertes de ce type d'objet dans le sondage. La boucle en alliage cuivreux (inv. 77 ; photo 77), très mal conservée et fragmentée, est de forme subrectangulaire, avec deux ardillons probablement pointus à l'origine, fixés sur une traverse médiane décentrée. Une fenêtre étroite complète l'ensemble pour permettre la fixation d'une courroie en tissu ou en cuir.

L'exemplaire en fer (inv. 78), également en mauvais état de conservation, montre une organisation quasi identique : une fenêtre subrectangulaire est coupée par une traverse médiane à laquelle deux ardillons sont fixés. Un reste de textile minéralisé témoigne de sa fixation sur une lanière.

Ces boucles montrent un système d'ardillon double que l'on retrouve surtout à partir du XVIII^e siècle ; au XIX^e siècle, ce principe est utilisé sur des boucles de ceinture, de culotte, ou encore des boucles de col. Localisées très précisément lors de leur découverte, les deux boucles de la **SEP 5004** témoignent de leur utilisation avec des martingales. La boucle en alliage cuivreux, retrouvée face contre le cercueil, sous la huitième côte du squelette du côté droit, est une boucle de serrage de gilet ou de veston ; la boucle en fer, retrouvée dans le dos du squelette au niveau des vertèbres lombaires, a été quant à elle utilisée sur une martingale de pantalon. Ces éléments indiquent incontestablement la présence d'un habillement masculin.

4.2.2. Domaine spirituel

Catégorie : croyances, funéraire

Le total des objets religieux retrouvés dans le sondage atteint vingt-cinq individus : trois croix isolées, quinze médailles dont un pendentif et un reste de peinture sous verre, quatre chapelets, complets ou assez représentés pour donner une idée précise de l'objet entier, et trois éléments de chapelets incomplets. Pour la grande majorité, les objets sont faits d'alliage cuivreux (médailles, crucifix, pendentifs et chaînes des chapelets) ; les perles des chapelets sont en bois, souvent remarquablement bien conservées, en verre ou en plastique.

Dès la phase terrain de l'opération, des pratiques particulières ont été observées. Plusieurs défunts étaient munis d'un chapelet dans la main droite (**SEP 5002, SEP 5003, SEP 5004, SEP 5008 et SEP 5012**) ; diverses médailles et crucifix ont été retrouvées dans les sépultures, au niveau des mains ou de l'avant-

bras (**SEP 5002**, **SEP 5003**, **SEP 5004**, **SEP 5006**) et trois regroupements d'objets religieux, disposés sur le thorax et ou dans la main du défunt ont été observés (**SEP 5002**, **SEP 5012**). Les conditions de conservation particulières ont permis de constater que dans deux cas, plusieurs médailles et crucifix ont été enveloppés dans du tissu et posés sur le défunt, au niveau supposé du cœur. Ainsi, sur le thorax du squelette de la **SEP 5002** se trouvaient un crucifix (inv. 11, photos 35-40), une médaille (inv. 12), avec entre les deux un fragment de textile conservé par minéralisation. Dans la même sépulture se trouvait un ensemble de trois médailles reliées entre elles par un anneau de fer rapporté, et soudées par l'oxydation (inv. 17). Dans la **SEP 5012**, un ensemble de trois objets, un crucifix, une médaille et un fixé sous verre (inv. 162, 35, 36) a été retrouvé sur le sternum du squelette, enveloppés dans du textile partiellement conservé par minéralisation (inv. 162a).

Cette pratique de dépôt d'objets religieux est attestée par les travaux d'A. Van Gennep (*Du berceau à la tombe*, publié pour la première fois en 1916) : « [...] on met parfois dans la bière, sur la poitrine du mort, un livre de messe ouvert. On y dépose un chapelet, un crucifix, des médailles ou quelque autre objet de piété à Sixt, Quintal, Eteaux, Seytroux. ».

Crucifix, pendentifs et médailles religieuses

Trois pendentifs cruciformes ont été retrouvés isolés, c'est-à-dire non liée avec certitude à un chapelet comme c'est le cas sur les objets inv. 13, 81 et 165. Deux crucifix (inv. 11 et inv. 162) de grande dimension (respectivement 81 mm et 64 mm) constituaient l'objet supérieur sur les « dépôts thoraciques » des **SEP 5002** et **5012**, les médailles associées étant positionnées sous ces crucifix. Un crucifix pectoral (inv. 11) montre une forme de croix latine pommetée ; au-dessus du christ, le symbole du *Titulus crucis*, « INRI », est bien visible. Cet acronyme de « *Jesus Nazarenus Rex Iudaeorum* » est généralement traduit par *Jésus de Nazareth, roi des juifs*. Aux quatre extrémités, les quatre excroissances circulaires montrent des reliefs très difficiles à déchiffrer : la colombe représentant le Saint-Esprit reste lisible. Cet objet a été comparé à une croix contemporaine montrant la même organisation, qui porte sur les branches horizontales les symboles de l'Alpha et de l'Omega, et dans la partie inférieure un *agnus dei*. Sur l'exemplaire de Sixt, le verso est lisse. La bélière est brisée, ce qui explique peut-être que cet objet ait été déposé ainsi sur le défunt et non porté comme pendentif. La corrosion du métal très particulière, qui donne à l'objet un aspect bleu azurite brillant, a permis de conserver deux fils textile au niveau des jambes du Christ, qui sont probablement des restes de « l'emballage » de la croix et de la médaille inv.12, retrouvée associée à un fragment de tissu. Cette médaille est presque complètement illisible ; l'avant conserve cependant un début d'inscription (SANCTA JO[...]), et le revers le début et la fin d'une prière (O MARIE [...] EZ POUR NOUS), qui laissent penser un avers portant Saint Joseph, et la vierge Marie au revers, entourée de la formule souvent observée « Ô Marie conçue sans péché priez pour nous ».

Un second crucifix (inv. 162 ; photos 107-109, 114, 115) est de forme presque semblable : une croix latine pommetée sur trois branches, la verticale supérieure servant de bélière et surmontant l'acronyme INRI. La tête du Christ est nimbée de rayons formant un cercle presque parfait autour de la jonction

des parties verticales et horizontales de la croix. Cet objet a été retrouvé en position supérieure d'un ensemble étroitement relié ; sous le crucifix se trouvait un fragment de tissu minéralisé, puis un disque de verre de 18 mm de diamètre, épais d'environ 1,2 mm (inv. 35). Ce disque taillé de manière artisanale laissait deviner la présence de traces de peinture, montrant un personnage en pied, probablement un saint ou un membre de la Sainte Famille. Il s'agit d'un vestige de fixé sous verre, dont le tour en métal est absent : il est difficile compte tenu du mauvais état de conservation de discerner si des traces d'oxydation cuivreuses sur le pourtour sont issues des crucifix et médailles proches ou si elles proviennent de la désagrégation d'une mince feuille de cuivre disposée autour du disque de verre. La technique de peinture sous verre, qui demande un savoir-faire particulier du fait du support et de la nécessité de commencer par les détails, est connue depuis l'antiquité. Ce type de découverte est rare en contexte archéologique, la peinture disparaissant rapidement, mais des objets datant du XVIII^e au XX^e siècle sont encore fréquents : il s'agit pour les objets religieux de peintures de saints, parfois de grand format, de médailles, ou pour des objets profanes de couvercles de boîtes, de boutons, d'appliques décoratives ou de tableaux. Sous ce disque, une médaille religieuse (inv. 36) montre à l'avant une religieuse portant une croix, entourée d'une série de caractères illisibles. Le revers est illisible également, trop corrodé. Cette médaille pourrait être à l'effigie de Sainte Rita de Cascia, religieuse italienne de l'ordre des augustins béatifiée au XVII^e siècle et canonisée en 1900. Elle est considérée comme la sainte des causes perdues ou des cas désespérés.

Un troisième crucifix (inv. 100) provient de la **SEP 5006**. En alliage cuivreux, il montre une croix latine simple, épaisse, avec une solide bélière perpendiculaire, qui semble indiquer une production plus ancienne (probablement de la seconde moitié du XIX^e siècle) que les deux crucifix présentés précédemment. A l'avant figure le Christ, et au revers la vierge Marie auréolée, accompagnée de l'inscription « MATER DEI », mère de Dieu.

Un pendentif particulièrement spectaculaire a été retrouvé dans la **SEP 5002** (inv. 8, photos 19 à 24) : haut de 56 mm pour 26 mm de large, il est en alliage cuivreux et le métal s'est corrodé en bleu. La forme particulière évoque un ostensor, avec comme élément central le symbole du nom de Jésus en grec, IHS, entouré d'un grènetis et d'un cercle périphérique d'où partent des décors rayonnants. Une croix repose sur cet ensemble ; le pied est surmonté d'une représentation de tige à balustre orné de feuilles d'acanthé. Le revers, lisse, est muni d'une bélière sur laquelle prend place un fort anneau de suspension. Cet objet était destiné à être porté en pendentif, et l'emplacement de sa découverte au niveau du cou du squelette abonde en ce sens. Aucune comparaison n'a pu être établie avec un objet similaire ; il semble que cette forme de pendentif soit peu commune. L'ostensor est un élément important de la liturgie catholique : c'est dans cet objet que l'hostie consacrée est visible sur un autel. Le port d'un tel objet en pendentif, accompagné des lettres IHS, apparaît comme un signe de ferveur importante. D'autre part, le monogramme IHS est également très utilisé depuis la fin du Moyen-Âge pour ses vertus apotropaïques.

Les médailles sont presque toutes de type similaire : en alliage cuivreux, elles montrent une forme similaire ovale large. Leurs dimensions varient de 23 mm (inv. 218) à 40 mm (inv. 104) de hauteur pour

les exemplaires complets. Plusieurs d'entre elles sont assez bien conservées pour être au moins lisibles, sinon seulement identifiées.

Dans la **SEP 5002** a été retrouvée une médaille dite de la rue du Bac, ou médaille miraculeuse (inv. 19). L'avvers montre la vierge Marie, debout et foulant un serpent, les bras ouverts ; l'inscription est lisible en partie, mais sur ce type de médaille, il s'agit invariablement de « Ô Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous ». La date de 1830 figure également : il ne s'agit pas d'un millésime mais de la date des apparitions de la vierge à Catherine Labouré, religieuse novice au couvent des sœurs de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, situé au 140 de la rue du Bac, à Paris. Le revers montre le M de Marie, barré et surmonté de la croix du Christ, douze étoiles sur le pourtour symbolisant les douze tribus d'Israël et les douze apôtres, ainsi que les symboles du cœur immaculé de Marie, transpercé d'un glaive, et du Sacré-Cœur de Jésus, encerclé d'une couronne d'épines. Cette médaille revêt une symbolique très particulière pour les catholiques : le modèle en aurait en effet été directement inspiré par la Vierge lors de sa seconde apparition à Catherine Labouré ; outre le fait qu'elle aurait provoqué de nombreuses guérisons inexplicables du choléra au XIX^e siècle, la porter permet, pour le chrétien, de se placer sous la protection de la vierge Marie. Il s'agit d'une des médailles religieuses les plus communes et les plus diffusées à travers le monde entier. La même sépulture comprenait un fragment de médaille de taille modeste, illisible, et un ensemble de trois médailles associées (inv. 17), trop corrodées pour être identifiées.

La **SEP 5004** a livré deux médailles, dont une médaille miraculeuse (inv. 79), très mal conservée. On observe un anneau rapporté à la bélière, fait à partir de fil d'alliage cuivreux, permettant la fixation à l'aide d'une cordelette, probablement afin de porter la médaille en pendentif. La seconde médaille (inv. 80), mal conservée et à la bélière brisée, porte à l'avvers une effigie de saint Guérin, très endommagée ; les inscriptions sont illisibles. Saint Guérin fut abbé de l'abbaye de Notre Dame d'Aulps, puis évêque de Sion au XII^e siècle ; il est connu depuis le Moyen-Âge comme le saint protecteur des animaux, et sa célébration le 28 août a été suivie, depuis 1626, d'une foire franche⁴⁹. Cette vénération du saint comme protecteur des troupeaux permet de comprendre les inscriptions figurant au revers :

[M]ON DI[EU]
JE VOUS PRIE
CONSERVEZ
LES BESTIAUX
A VOS CHER[S]
[E]NFANTS

49 Prieur, Vulliez, p.61

Cette médaille a pu se voir attribuer des vertus prophylactiques ; elle a très certainement été rapportée des célébrations et de la foire aux bestiaux de Saint-Jean d'Aulps, qui persista jusqu'à une date récente, et au cours de laquelle les animaux étaient bénis.

Dans la sépulture **SEP 5006**, une médaille de grande dimension (inv. 104 ; photo 61-63) porte sur une face une effigie de saint Stanislas Kostka, tenant l'enfant Jésus, et de l'autre saint Louis de Gonzague face à une croix. Saint Stanislas (1550-1568), né en Pologne, fut novice de la compagnie de Jésus (ou Jésuite). Mort jeune, il est souvent considéré comme un patron des étudiants et plus largement de la jeunesse. Louis de Gonzague (1568-1591) né en Italie, fut également jésuite, mort à l'âge de 23 ans ; il est reconnu comme le saint patron de la jeunesse catholique. Le lien entre ces deux saints figurant sur les deux faces d'une médaille est double : ils ont été canonisés en 1726 par le pape Benoît XIII, et sont tous les deux considérés comme des protecteurs de la jeunesse.

Une autre médaille (inv. 218) provient de l'*US 50007* : il s'agit de la médaille la mieux conservée découverte dans le sondage, bien que la bélière soit incomplète, peut-être très usée. L'avvers montre saint Benoît de Nursie auréolé, en habit bénédictin, brandissant une croix, portant un livre à la main (la règle de saint Benoît) ; à ses pieds, un corbeau et une crosse d'abbé, et à sa tête les inscriptions **CRUX SEP BENED**, « croix du saint père Benoît ». L'avvers montre un ensemble complexe de lettres, dont certaines sont insérées dans une croix :

C

C S S

N D S M D

P M B

L

Ces lettres symbolisent un ensemble de formules et de prières, à plusieurs niveaux de lecture. Un premier carré forme C. S. P. B., **CRUX SANCTI PATRIS BENEDICTI**, traductible par « la Croix du saint Père Benoît », titre de l'objet que l'on trouve déjà à l'avvers. Une ligne verticale forme ensuite l'acronyme

C S S M L

pour **CRUX SACRA SIT MIHI LUX**, traduit par « que la sainte Croix soit ma lumière ». Une ligne horizontale est ensuite formée par les lettres

N D S M D

pour **NON DRACO SIT MIHI DUX** : « que le dragon ne soit pas mon chef ». Enfin, sur le pourtour de la médaille, une inscription débute par **IHS**, le nom de Jésus en grec, puis se trouvent les caractères suivants :

V R S N S M V S M Q L I V B

Ces initiales symbolisent deux vers :

« VADE RETRO SATANA ; NUNQUAM SUADE MIHI VANA
SUNT MALA QUAE LIBAS ; IPSE VENENA BIBAS. »

traduits par « Retire-toi, Satan ; ne viens pas me conseiller tes vanités : le breuvage que tu verses est le mal : bois toi-même tes poisons ».

Considérée par l'abbé Guéranger, en 1890 comme « *une des armes les plus puissantes que la bonté de Dieu ait mises entre nos mains contre la malice des démons* », cette médaille dite de saint Benoit, parfois appelée médaille des sorciers ou médaille des pendus, est considérée avec la médaille de la rue du Bac comme un gage de protection pour le chrétien. Les nombreuses invocations incitent à se protéger des tentations de Satan, les dangers et les maladies. Cette médaille existerait depuis au moins le XV^e siècle ; au XVIII^e siècle, devant les nombreux bienfaits rapportés grâce au port de la médaille, le pape Benoit XIV énonce un bref permettant à ceux qui la portent avec respect de gagner des indulgences plénières lors de fêtes chrétiennes.

Cette médaille, avec la médaille miraculeuse et la médaille de saint Guérin, permettent d'observer des pratiques chrétiennes et des croyances visant à la protection personnelle, des biens et des animaux ; il ne fait aucun doute que ces médailles ont constitué, pour leur propriétaire, des amulettes à vocation prophylactique et apotropaïque, qui les ont suivi dans la sépulture.

Chapelets

Les chapelets complets, ou assez représentés pour avoir une idée de l'objet complet sont au nombre de trois, auxquels on peut ajouter deux objets pour lesquels ne subsistent qu'une partie des grains et des éléments terminaux, et deux éléments retrouvés isolés. Les objets entiers ont été retrouvés exclusivement liés aux os de la main droite des squelettes, où ils ont été disposés volontairement. Cet usage comme dépôt funéraire confère à ces objets une valeur très symbolique, éloignée de l'usage habituel comme support de prière. Cette utilisation des chapelets comme dépôt funéraire semble apparaître à l'époque moderne⁵⁰ et s'observe ponctuellement sur l'ensemble du territoire français. En Savoie, elle constitue pour l'époque contemporaine une tradition très localisée : A. Van Gennep ne mentionne ces pratiques que pour une dizaine de localités en Savoie et Haute-Savoie⁵¹.

Le chapelet découvert dans la **SEP 5002** (inv. 13 ; photos 38, 41, 42, 46, 48, 49, 78, 79) a conservé 37 grains ; les parties métalliques qui formaient une chaînette sur laquelle les grains étaient montés montrent dans l'ensemble un très mauvais état de conservation. L'objet a donc été retrouvé très morcelé et il est difficile de savoir avec certitude si les deux crucifix retrouvés (13 a et 13 b sur la planche 2) constituent les éléments terminaux du chapelet. Des restes ferreux pourraient témoigner de la présence d'un anneau sur lequel les deux crucifix ont pu être assemblés, de la même manière que trois médailles retrouvés dans la même sépulture (inv. 17). Les deux crucifix sont de types très proches, d'alliage cuivreux avec

50 Maniquet 2006, p.3

51 Van Gennep 1991, p.160

une âme de bois. Sur le plus petit, de 36 mm (inv. 13a), le bois est visible sur les deux faces ; l'avvers montre un christ en croix avec le *Titulus crucis* INRI. Le revers montre également un décor circulaire très oxydé qui pourrait représenter une couronne d'épines, avec en symbole central le cœur de Jésus. Le plus grand exemplaire, de 39 mm (inv. 13b) est identique à l'avvers, mais le revers est lisse, hormis la présence des trois rivets de fixation du bois sur le métal. Cet objet ne semble pas être un classique rosaire de cinquante-neuf grains ; il s'agit peut-être d'une des très nombreuses formes particulières de chapelets, qui n'a pas été identifiée à ce jour.

Le chapelet découvert dans la **SEP 5003** (inv. 37 ; photo 19) conserve 28 grains de bois, montés sur une chaînette d'alliage cuivreux en très mauvais état de conservation. Quatre médailles à double bélière alignées de dimensions similaires, et une médaille de taille supérieure ont été retrouvées parmi les grains de chapelet. Ces médailles ont en commun de porter sur l'avvers une représentation de Notre Dame des Sept Douleurs, montrant la vierge auréolée avec un cœur symbolique percé de sept glaives, entouré de la formule « MATER DOLOROSA ORA PRO NOBIS », que l'on peut traduire par « mère de douleur priez pour nous ». Il s'agit d'un exemplaire de chapelet des Sept Douleurs de Marie, ou de Notre Dame, appelé parfois chapelet ou rosaire des servites ; il comportait à l'origine quarante-neuf grains, sept médailles de petites dimensions, correspondant à une des sept douleurs éprouvées par la vierge, en lien avec son fils Jésus, et une médaille terminale. Lors de la prière, le croyant est invité à méditer sur les souffrances endurées par la vierge Marie. Les médailles retrouvées sont difficilement lisibles : cependant, on peut identifier les douleurs auxquelles elles correspondent. La première (37a, planche 1) montre au revers le Christ enfant, entouré de personnages debout : cette scène figure la troisième douleur de Marie, la disparition de Jésus pendant trois jours au temple (Luc, 2, 41-51). La seconde (37 b, planche 1) montre le Christ portant sa croix : cette scène représente la quatrième douleur de Marie, lors de sa rencontre avec Jésus sur le chemin de croix (Luc, 23, 27-31). La troisième (37 c, planche 1) représente la cinquième douleur de Marie, lorsqu'elle assiste à la souffrance et la mort de Jésus sur la croix (Jean, 19, 25-27). La quatrième (37 d, planche 1) représente la sixième douleur de Marie, lorsqu'elle reçoit le corps de Jésus à la descente de la croix (Matthieu, 27, 57-59). Notons que des indulgences, voire même la rémission totale de tous ses péchés ont été accordées par les papes Benoit XIII (1724 - 1730) et Clément XII (1730 - 1740) pour la récitation de ce chapelet dans certaines circonstances bien établies. Un exemple : « indulgence de cent-cinquante jours lorsque, étant confessé et ayant communié, on le dira le lundi, le mercredi, le vendredi et dans toutes les fêtes de précepte de la Sainte Eglise »⁵². De plus, les indulgences peuvent s'appliquer par bulle de Benoit XIV (1740 – 1758) aux défunts et aux âmes du purgatoire. Ce chapelet peut donc avoir un rôle important pour le croyant, afin d'assurer le salut de son âme ; son utilisation et sa disposition dans les mains d'un défunt pourrait révéler, outre un signe de dévotion du porteur, une volonté d'assurer le salut de l'âme.

La sépulture **SEP 5004** a livré un chapelet (inv. 81, photos 26 et 27) dont 47 grains en bois ont été conservés, sur une chaînette en alliage cuivreux, en plus d'un crucifix terminal en alliage cuivreux et

52 Pecoroni 1828, p.119

d'un élément central, usé et sans décor apparent. Le crucifix, plat et fait d'une seule pièce, montre à l'avant un Christ surmonté du *Titulus crucis*. Au revers, des traces très ténues permettent d'identifier la présence des instruments de la passion du Christ. Il s'agit probablement d'un chapelet classique, un rosaire, qui comprenait à l'origine 59 grains. Ce chapelet, comme les exemplaires inventoriés sous les n°37 et 147, sont comparables par leur fabrication à un exemplaire fragmentaire retrouvé dans un cimetière du XIXe siècle en Guadeloupe⁵³. Ce chapelet était disposé dans la main d'un défunt.

La sépulture **SEP 5012** a livré un chapelet (inv.165 ; photos 106, 109, 111, 112, 116) dont nous sont parvenus 14 grains de verre opaque, 9 grains de bois et un crucifix terminal de petites dimensions. Des éléments de chaînette fine accompagnent ce dernier, sur lequel on peut observer des traces d'oxydes ferreux. Il n'a pas été possible de déterminer si les grains de matières différentes proviennent d'un seul et même chapelet ou si les grains en bois proviennent d'un autre objet.

Dans la **SEP 5009**, un fragment de chapelet (inv. 147) ne comporte plus que 11 grains en bois, partiellement décomposés, des éléments de la chaînette qui les relie, et une médaille intermédiaire en alliage cuivreux. Cette médaille représente à l'avant le buste de Jésus, de profil et tourné à gauche, entouré de la mention « JESUS AYEZ PITIE DE NOUS » ; au revers, le profil de la vierge Marie tourné à gauche, les cheveux couverts d'un voile, entouré de la mention « MERE DE DIEU PRIEZ POUR NOUS * ». L'état trop fragmentaire de cet objet n'autorise pas d'identification plus précise. Une médaille de type similaire (inv. 118), provient de la **SEP 5008** ; son état médiocre ne permet pas la lecture des mentions, mais elle présente également des bustes de chaque côté. Il est possible qu'il s'agisse également de représentations de Jésus et de Marie. Cette même sépulture a livré un autre élément de chapelet (inv. 117), de facture plus archaïque que les exemplaires précédents. Il s'agit d'une médaille à deux bélières perpendiculaires, portant un cœur sur une face et un motif illisible sur l'autre face. Cet objet pourrait dater de la fin du XVIIIe siècle ou de la première moitié du XIXe siècle.

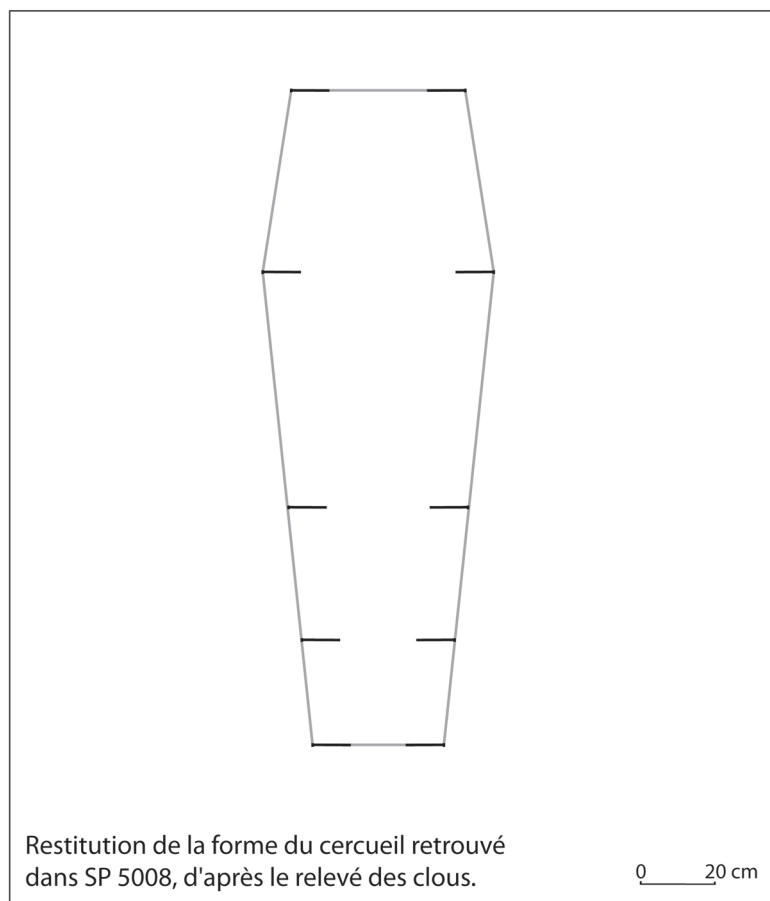
Clous de cercueil

Un ensemble de 128 clous de cercueil a été découvert dans le sondage, tous liés à la dernière phase d'inhumation. La planche 7 présente un panel de six individus représentatifs (inv. 83 à 88). Il s'agit de clous à tête plate, de section circulaire, produits de manière industrielle, dont la taille varie de 80 à 100 mm environ. Un grand nombre de clous présente la particularité d'être entourés de bois minéralisé, éléments de cercueil parfois conservé sur plusieurs centimètres autour de l'axe métallique. Ce bois semble correspondre, par le veinage, à l'épicéa, un conifère qui pousse abondamment dans la région. Ce bois est peu cher, léger, facile à travailler, et donc idéal pour la confection de cercueils.

La sépulture **SEP 5008** est la plus représentative quant à l'utilisation et au nombre de clous retrouvés. Elle a livré 25 individus, dont 10 ont été retrouvés en place, sous les os du squelette : ils correspondent aux assemblages des éléments verticaux au plancher du cercueil. Les mesures prises lors de la phase terrain

53 Courtaud 2013, p. 9

permettent de donner une idée de la forme générale du contenant, du moins en plan (voir ci-dessous). Les clous des parties verticales et du couvercle n'étaient plus en place suite à la décomposition du cercueil, et ces parties ne peuvent donc pas être restituées. On observe une forme générale trapézoïdale, pour un cercueil qui atteignait au maximum 177 cm de longueur pour 61 cm de largeur (dimensions extérieures).



4.2.3. Domaine domestique

Manche de couteau

Ce manche de couteau en fer (inv. 5) provient du comblement de la **SEP 5001**, et n'est pas lié à la sépulture proprement dite. L'objet est très corrodé, mais la partie restante montre un manche entier, sur lequel subsistent les traces d'au moins trois rivets en fer. Une partie de la lame subsiste. Cet objet semble être le manche d'un couteau pliant, mais la corrosion importante empêche de l'affirmer avec certitude. La forme particulière du manche rappelle celle de nombreux couteaux de Thiers ou de Saint-Étienne, datant des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, mais dont le manche est pour l'essentiel en matériaux périssables. Le manche métallique, en alliage cuivreux ajouré, d'un couteau pliant (artefact.mom.fr, réf. CTO-9002) montre un profil exactement similaire à celui du manche découvert à Sixt ; cet objet découvert au château de Villandraut (33) est daté sur le site artefact.mom.fr de la période moderne (1500-1700). Il est très probable que le manche de Sixt puisse être également moderne, ou du début de l'époque contemporaine.

Huisserie et fermeture

Plusieurs éléments d'huisserie et de fermeture en fer ont été découverts dans le sondage : il s'agit de deux clés (inv. 56 et 221), très incomplètes et oxydées, d'un possible fragment de pêne de serrure (inv. 244), et d'un élément de charnière (inv. 245). Les trois premiers éléments sont trop fragmentaires pour que soit proposée une identification plus précise ; on peut seulement observer que la clé (inv. 56) retrouvée dans le comblement de la **SEP 5003** semble être médiévale ou moderne, par la forme du panneton pourvu d'un râteau à trois ou quatre dents et peut-être d'un rouet. Le fragment de charnière, ou de paumelle, est composé d'une plaque où subsistent deux trous de fixation, et de la partie mâle ou gond sur lequel venait pivoter un élément au décor semblable. Ce type d'articulation est à dater de l'époque contemporaine, et a probablement servi pour la fermeture d'un élément de meuble ou de placard.

4.2.4. Domaine des échanges

Monnaie

Une seule monnaie (inv.10) a été découverte dans le sondage, dans le comblement de la **SEP 5002** ; par souci pratique, elle a été associée au petit mobilier. Son état est fruste, mais quelques détails demeurent pour identifier avec certitude une parpaïole du duc Emmanuel-Philibert de Savoie (1580-1630). La monnaie est de billon, d'un diamètre de 17 mm ; l'avvers montre un écu de Savoie entouré de trois lobes aboutés⁵⁴. La légende n'est plus lisible ; à l'origine se lisait l'inscription « EMANUEL° FILIBERTUS + ». Au revers, la croix de saint Lazare est encore bien visible. Elle était croisée d'une croix de saint Maurice, et entourée de la légende « G°G+DUX°SABAUDIE » suivie du millésime.

5. SYNTHÈSE

Ce premier sondage sur la parcelle de l'église abbatiale, même s'il n'a pas apporté d'information concernant la nature du bâtiment recherché ou sur la gestion de la dénivellation entre lieu de culte et bâtiment conventuel, a permis de préciser un certain nombre d'interrogations portant sur la nature du sol et l'état de conservation des vestiges archéologiques.

5.1. Phasage

5.1.1. Travaux de la fin du XX^e siècle

Le décapage mécanique a permis de descendre rapidement contre le mur sud du chevet de l'église jusqu'à atteindre le fond du drain de galets qui correspond au plus récent niveau de sépultures contemporaines, soit environ 1,5 mètre de profondeur. La canalisation des eaux de pluie provenant de la toiture de l'église

54 Perrin 1883, p.255

avait été installée à la même profondeur, ce qui indique que les responsables de ces récents travaux ce sont arrêtés en mettant au jour les squelettes. La sépulture **SEP 5001** a d'ailleurs été coupée en deux dans le sens de la longueur par le creusement du drain.

5.1.2. Le cimetière paroissial contemporain

La plupart des sépultures contemporaines reposaient à quelques centimètres au-dessus du mur découvert, seule l'une d'entre elles a bénéficié d'un traitement particulier (**SEP 5008**) : le mur a été creusé d'environ une cinquantaine de centimètres pour y installer le cercueil, tandis que les parois nord et sud de la fosse étaient formées au moyen de pierre et de deux couches riches en sable (*US 50008* et *50010*). La diagnose sexuelle ayant montré que le squelette était féminin, il ne peut s'agir d'un cimetière canonial. En outre, des cartes postales du XX^e siècle montrent une importante densité de tombe à cet emplacement et tout autour de l'église.

Cette sépulture est la plus profonde du cimetière contemporain. Une seule autre, fouillée seulement en partie, descendait sous le niveau du mur (**SEP 5010**). Quant à la sépulture la moins profonde, il s'agissait de la **SEP 5011** au-dessus de laquelle était installée la canalisation. Ce squelette d'un nouveau-né confirme le caractère paroissial du cimetière.

5.1.3. Le mur 5024 et le cimetière médiéval

La présence de sépultures coupées de manière très nette par l'implantation de ce mur suggère que les commanditaires et les ouvriers avaient connaissance de l'existence de ce cimetière accolé à la partie abbatiale de l'église. Aucune tranchée de fondation n'a été trouvée en cours de fouille. Au contraire, le mur s'implantant à raz des ossements démontre qu'un soin remarquable a été pris de ne pas trop perturber les sépultures touchées par la construction du mur (**SEP 5007, 5013, 5014**).

La présence de plusieurs immatures (seule la **SEP 5007** a été fouillée) incite à penser qu'il s'agissait d'une partie du cimetière paroissial. Sa datation exacte est inconnue pour le moment : aucun élément datant n'a été retrouvé. Toutefois, les vestiges du bâtiment pouvant être datés de la fin du XV^e ou du début du XVI^e, il est nécessairement médiéval. Une datation par le radiocarbone a été demandée afin d'en préciser la chronologie.

Aucun niveau de sol n'a pu être mis en évidence: seule l'*US 50009* pourrait indiquer un radier. Comme supposé, il devait se trouver plus haut - le sol actuel de la sacristie se trouvant à une altitude de 767,03 mètres - et toute trace a disparu lorsque le bâtiment a été réduit en taille. Ce remaniement, probablement consécutif à l'incendie de 1690 et qui pourrait correspondre à l'aménagement d'une salle des archives, a eu pour conséquence la destruction de la première travée orientale. Un nouveau mur de retour (**M 5004**) a été construit tandis que l'ancien était détruit et arasé jusqu'à une profondeur variant entre 763,93 et 764,28 mètres.

La consolidation du mur **M 5003** du chevet est-elle intervenue dans le même temps ? Ce bâtiment devait participer à la solidité de l'église abbatiale en soutenant le chœur du côté de la dénivellation. La présence d'un angle intérieur arrondi dans le coin sud-est, c'est-à-dire dans la pente, semble indiquer une volonté de consolidation. Il est donc probable que la destruction partielle du bâtiment, s'ajoutant aux séquelles d'un incendie ayant fortement impacté la toiture de l'église, ait eu pour conséquence le renforcement le chevet du côté sud au moyen d'un fruit. Visible en fond de sondage sur environ 0,8 mètre, la maçonnerie montre clairement que ce fruit s'installe sur l'arasement du mur **M 5024**. Il dissimule malheureusement la liaison entre ce dernier et le mur du chevet. Il est en outre enduit jusqu'au niveau d'installation du drain.

5.2. *Le bâtiment recherché*

Le sondage, à part confirmer l'étendu du bâtiment en direction de l'est et du sud telle qu'elle avait été supposée dans le R.F.O. 2015 d'Hadès, n'a pas apporté de données significatives sur la nature du bâtiment. L'apport d'une nouvelle source archivistique datant de 1728 permet de supposer que dès le XVII^e siècle, cette extension de l'église et plus particulièrement du chœur canonial était dépourvue d'usage liturgique. S'il s'agit bien de cela, cet espace était dédié à la conservation des archives, ce qui semble être toujours le cas dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Mais qu'en était-il lors de sa construction ? Son emplacement privilégié et son ampleur incitent à y voir une fonction liturgique en lien avec le chœur canonial : il s'agissait très probablement d'une chapelle latérale entièrement ouverte sur le chœur. La datation des sépultures médiévales antérieures à la construction du mur devrait apporter des éléments de réponse concernant sa datation. Le bâtiment peut en tout cas être daté de la fin du XV^e ou du XVI^e grâce aux vestiges et à l'appareil. Elle pourrait correspondre à la chapelle saint Jacques apôtre mentionnée dans les sources médiévales comme se trouvant dans l'église de Sixt et fondée par un chanoine régulier, ou à la « chapelle contigüe au chœur » du compte-rendu de la visite paroissiale de 1481.

5.3. *Les cimetières (Audrey Gaillard et Arnaud Letailleur)*

5.3.1. Résumé des pratiques funéraires antérieures au XV^e siècle

Deux campagnes de fouilles ont permis d'exhumer des inhumations médiévales sur le site de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval : celle réalisée par la société d'archéologie préventive Hadès (d'Agostino et *al.*, 2015) et celle réalisée en juin 2015 par S. Bochaton. La première campagne a révélé des inhumations situées dans la galerie ouest du cloître mais également dans l'atrium⁵⁵ et qui sont datées du XI^e et du XII^e

55 D'Agostino 2015, p. 150

siècles⁵⁶. Les sépultures mises au jour lors de la campagne 2015 ont été repérées près du mur **M 5024** (daté du XV^e siècle), qui les a recoupées en partie. Leur orientation (sud-ouest/nord-est ; tête au sud-ouest) était inversée par rapport à celle des inhumations contemporaines.

L'étude des sépultures de la première campagne a mis en évidence deux types d'aménagements funéraires : l'installation des inhumés dans un coffrage de pierre dans la galerie ouest du cloître et l'utilisation de cercueils dans l'atrium⁵⁷. L'inhumation en cercueil est également possible pour la phase funéraire antérieure au XV^e siècle, retrouvée cette année près du mur **M 5024**, mais les indices restent malgré tout ténus. Les pratiques funéraires seraient donc similaires entre la zone proche du **mur M 5024** et celle de l'atrium. En revanche, les aménagements en coffrage de pierre n'ont été pour l'instant retrouvés que dans la galerie ouest du cloître

Concernant la composition des populations inhumées, seuls des hommes adultes ont été retrouvés dans la galerie ouest du cloître et dans l'atrium⁵⁸. Il s'agit vraisemblablement de chanoines vivants à Sixt durant la période médiévale. L'inhumation dans la galerie du cloître ainsi que dans l'atrium leur était probablement réservée. Dans la zone proche du mur **M 5024**, au moins deux immatures, quatre si les deux sujets repérés à la fin de la campagne 2015 sont pris en compte, ont été inhumés dans ce secteur, accompagnés de deux adultes. Le recrutement dans la zone 3 se différencie donc de celui de la zone 2. Cette différence de composition populationnelle, ajoutée aux variations d'aménagement des sépultures, peuvent témoigner d'une sectorisation des espaces funéraires. Plusieurs questions se posent donc : s'agit-il d'une seule phase funéraire médiévale avec plusieurs espaces définis ? Est-ce que le petit ensemble découvert près du mur **M 5024** se situe dans l'enceinte de l'abbaye et si c'est le cas, les immatures retrouvés sont-ils des novices ou des enfants de donateurs ? S'agit de phases funéraires distinctes qui n'ont pas été mises en place à la même époque ?

Pour l'instant, il reste difficile de répondre à ces questions puisqu'aucun lien direct n'a pu être effectué entre les différents espaces funéraires. Néanmoins, les deux ensembles retrouvés dans la galerie ouest du cloître et dans l'atrium sont datés des XI^e et XII^e siècles. Ils sont donc contemporains. La datation au C¹⁴ de la **SEP 5014** permettra de situer chronologiquement la phase funéraire proche du mur **M 5024** et d'apporter des réponses concernant la gestion des espaces funéraires à l'époque médiévale à l'abbaye de Sixt. La campagne de fouille prévue pour 2016 devrait fournir des informations complémentaires à ce sujet.

5.3.2. Résumé des pratiques funéraires contemporaines

Le sondage implanté contre le chevet de l'église abbatiale visait principalement à retrouver et observer des structures anciennes en lien avec l'église médiévale ; pour les atteindre, il a fallu fouiller un niveau dans lequel se trouvait une partie du cimetière paroissial contemporain de Sixt utilisé jusque

56 *op. cit.* p.151

57 *op. cit.* p.150

58 *Idem.*

1930. Dix individus inhumés lors de cette phase, et auxquels était associé un mobilier abondant, ont ainsi été trouvés, offrant l'opportunité de débiter une étude archéologique des pratiques funéraires d'un village de montagne, partiellement connues et documentées par les travaux de plusieurs ethnographes dont A. Van Genep et G. Amoudruz. Espérons que cette brève synthèse des pratiques funéraires, observées d'un point de vue archéologique, puisse constituer la base d'un travail de mise en parallèle des observations de terrain et des données historiques et ethnographiques.

Si le sondage réalisé était de dimensions modestes, il a néanmoins livré un échantillon varié de la population, qui doit être considéré comme tel et qui détermine en partie les limites de l'étude. Sur les dix individus recensés en inhumation primaire, les âges variés et la représentativité des sexes semblent conformes à une population de cimetière paroissial ; rien ne permet cependant de considérer cet échantillon comme fidèlement représentatif de la population globale du cimetière. De même, il n'est pas exclu à ce stade de l'étude que les dix individus étudiés appartiennent à un ou plusieurs ensembles familiaux, regroupés dans un même coin du cimetière. Pour cela, une étude biologique plus poussée devrait être menée afin de voir si des caractères biologiques communs pourraient répondre aux pratiques funéraires homogènes.

Les observations concernant le creusement montrent une profondeur d'inhumation assez homogène, comprise entre 763,60 m et 764,20 m NGF. Le creusement des fosses d'inhumation ne semble pas avoir été dicté par des contraintes du terrain : la profondeur observée est approximativement la même, notamment lorsque le creusement a été pratiqué dans les restes du mur **M 5024**, donc en terrain dur, ou dans l'encaissant argileux qui le borde, bien plus meuble. Notons que plusieurs creusements ont endommagé les vestiges du mur **M 5024**. L'orientation des corps montre exclusivement une disposition sur un axe nord-est/sud-ouest, la tête étant au nord-est ; rappelons que les sépultures plus anciennes situées quelques décimètres en-dessous présentaient une orientation selon un axe similaire, mais avec la tête disposée au sud-ouest.

La densité de l'occupation reste relativement faible (0,5 individu par mètre carré) dans cette zone du cimetière, bien que située directement contre le chœur de l'abbatiale, zone privilégiée. Cela s'explique en partie par la courte période d'utilisation du cimetière. Quelques recouvrements sont à signaler, avec déplacement des ossements, mais aucune réduction à proprement parler n'a été observée. L'encaissant a en outre livré une quantité importante d'ossements humains épars. Ce phénomène peut être expliqué entre autre par la mise en place de drains dans les années 1990, et éventuellement par le bouleversement de sépultures déjà présentes lors de cette phase d'utilisation du lieu comme cimetière paroissial.

L'inhumation des défunts montre l'utilisation de cercueils, comme en témoignent de très nombreux clous de fabrication industrielle et des restes importants de bois. Un de ces cercueils restitué grâce aux mesures réalisées entre les clous montre une forme hexagonale allongée asymétrique dont la forme persiste aujourd'hui sous le nom de « cercueil parisien ».

De même, tous les individus ont été installés sur le dos, les membres inférieurs en extension, les membres supérieurs étendus le long du corps ou fléchis, les mains posées sur le bassin ou sur le haut des jambes. Il semble que tous les individus aient été placés habillés dans le cercueil, comme en témoignent de nombreux éléments vestimentaires : boutons, boucles, agrafes, textile et restes de chaussures. La présence des vêtements a également été déduite des observations faites sur les mouvements des os dans le cercueil, qui a révélé une

décomposition en espace vide mais soumis à des contraintes. L'utilisation de linceul a par ailleurs été mise en évidence pour plusieurs sépultures, ce qui rejoint les observations ethnographiques menées près de Sixt⁵⁹. Il est donc fort probable que les individus aient été à la fois habillés et enveloppés dans un linceul avant d'être déposés dans leur cercueil. Les bijoux sont représentés seulement par trois bagues annulaires d'alliage cuivreux et de billon.

De nombreux dépôts funéraires ont été observés, constitués exclusivement de petits objets à caractère religieux. Ainsi, plusieurs individus tenaient un chapelet dans la main droite, enroulé autour des doigts ou de l'avant-bras. Plusieurs crucifix et de nombreuses médailles religieuses ont été retrouvés, ainsi qu'un rare pendentif en forme d'ostensoir. Ces objets présentent pour beaucoup une valeur protectrice : signalons deux médailles dites miraculeuses « à la Vierge de la Rue du Bac », une médaille de saint Benoit dite « médaille des sorciers », ou une médaille de production locale à l'effigie de saint Guérin. Ces objets constituent autant de talismans à valeur apotropaïque ou prophylactique. Un type de dépôt particulier observé sur deux individus montre un ensemble de petits objets (crucifix, médailles) emballés dans du tissu et posés sur le cœur du défunt ; cette pratique semble être assez rare en Savoie pour être signalée par l'ethnologue A. Van Gennep : « [...] *on met parfois dans la bière, sur la poitrine du mort, un livre de messe ouvert. On y dépose un chapelet, un crucifix, des médailles ou quelque autre objet de piété à Sixt, Quintal, Eteaux, Seytroux* »⁶⁰. Notons que tous ces objets sont d'alliage cuivreux, et donc de faible valeur marchande ; aucun objet en matériau précieux n'a été retrouvé. Le sondage effectué cette année sur le site de l'abbaye de Sixt a donc permis d'étudier une partie du cimetière paroissial mis en place au XIX^e siècle. Bien que nous n'ayons eu accès qu'à une petite partie de cet ensemble sépulcral, les pratiques funéraires de cette époque ont pu être étudiées de manière approfondie. La poursuite des recherches documentaires mais également l'approfondissement de l'étude biologique (étude des pathologies et des variations anatomiques) pourrait permettre d'acquérir plus de données concernant les gestes funéraires et la composition de la population inhumée dans ce cimetière. Cela donnerait également une image plus précise des coutumes et de l'état sanitaire d'une population villageoise en milieu montagnard au XIX^e siècle.

59 Van Gennep 1981, p.203

60 Van Gennep 1916

CONCLUSION

Le sondage réalisé en 2015 n'a pas apporté plus d'informations que ce qui avait déjà été avancé dans la R.F.O. 2015 d'Hadès quant à l'aspect général du bâtiment, mais a permis de préciser l'emplacement exact des fondations. En revanche, l'étude des archives entreprise dans le cadre d'une thèse en archéologie du bâti a permis d'identifier ce bâtiment comme une chapelle latérale construite dans la seconde moitié du XV^e siècle. Sa destruction partielle et son changement d'affectation peuvent être datés d'après l'incendie de 1680.

La découverte d'un cimetière médiéval antérieur à la construction de cette chapelle montre qu'elle n'a pas remplacé un bâtiment plus ancien, du moins au sud de la première travée du chœur. Il est vraisemblable que ce cimetière était paroissial.

Dans la continuité de cette opération, une seconde de plus grande ampleur est prévue pour 2016. Elle consistera en un nouveau sondage en forme de « L » le long des murs sud et ouest du clocher, à l'emplacement de la galerie orientale du cloître et de l'aile orientale du bâtiment conventuel, tous deux détruits en 1867. La découverte d'une porte de style gothique, située dans le mur sud de la seconde travée de la nef et dans la continuité de la galerie orientale du cloître, lors du relevé lasergamétrique réalisé par Olivier Veissière en 2015, incite à penser que ce sondage apportera des informations sur les circulations internes de l'abbaye de Sixt et particulièrement sur la liaison entre le bâtiment conventuel et l'église par le cloître.

L'emplacement de cette porte rappelle fortement la « porte de la Vierge » du cloître d'Abondance. Une opération d'étude du bâti prévue à Abondance en 2016 concernera justement les différentes portes conservées : celle-ci, mais également les portes situées dans les murs de l'ancienne salle capitulaire. Au terme de ces deux opérations, l'organisation de la partie orientale de ces deux abbayes devrait être mieux connue.

BIBLIOGRAPHIE

Études

- AUBRY, LACAZE 2002** AUBRY L., LACAZE S., *Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval. Prospections géophysiques par méthode électrique*, Terra Nova, Paris 2002 (dactyl)
- CHATILLON 2010** CHATILLON F., *Sixt-Fer-à-Cheval, Abbaye, Haute-Savoie. Étude préalable de la charpente*, Cabinet Chatillon ACMH, 2010 (dactyl)
- D'AGOSTINO 2013** D'AGOSTINO L. (dir.), *Abbaye de Sixt, Sixt-Fer-à-Cheval. Haute-Savoie. Étude archéologique préalable*, Rapport final s'opération archéologique, 2013 (dactyl)
- D'AGOSTINO 2015** D'AGOSTINO L. (dir.), *Abbaye de Sixt. Les bâtiments conventuels. Sixt-Fer-à-Cheval. Haute-Savoie*, Rapport final d'opération archéologique, 2015 (dactyl.)
- DELERCE 2015** DELERCE A., *Reconstitution du chartrier d'Abondance*, Saint-Jean d'Aulps 2015 (dactyl.)
- DORMOY, PERARD 2002** DORMOY Ch., PERARD P., *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74740)*, Archéolabs, 2002 (dactyl.)
- DORMOY 2013** DORMOY Ch., *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de charpentes des bâtiments conventuels de l'abbaye d'Abondance (74360)*, Archéolbas, 2013 (dactyl)
- FERRARO 2006** FERRARO S., *L'abbaye Notre-Dame d'Abondance en Chablais. Expression de la création artistique chrétienne dans la Savoie médiévale*, mémoire de Master sous la direction de L. Rivière, UPMF, Grenoble 2006 (dactyl.)

Bibliographie sélective

- ANDENMATTEN 2015** ANDENMATTEN B., RIPART L., *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. 515-2015. Volume 1 : Histoire et archéologie*, Berne 2015
- BAUD, CHATELAIN 1983** BAUD G., CHATELAIN C., *Habundantia. La vie au val d'Abondance à travers le temps*, Thonon-les-Bains 1983
- BAUD 2014** BAUD A., *Ressources, choix et mise en œuvre de la pierre dans l'architecture monumentale. Ancien diocèse de Genève, XIIe – XVIe siècle*, 2 volumes, Lyon 2014
- COUTAZ 1997** COUTAZ G. (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Coll. Helvetia Sacra, t. IV, Bâle 1997
- PARISSE 2009** PARISSE M. (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XIe – XIIIe siècle)*, Actes du sixième colloque international du CERCOR 29 juin – 1^{er} juillet 2006, Publication de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne 2009

- RANNAUD 1985** RANNAUD (abbé) M., *Histoire de Sixt. Abbaye – Paroisse – Commune. 1135-1914*, Annecy 1916, réédition Taninges 1985
- RIPART 2011** RIPART L., « Saint-Maurice d'Agaune et la réforme canoniale (fin Xe – milieu du XIIe siècle) », *Autour de saint Maurice, Actes du colloque Politique, société et construction identitaire : Autour de saint Maurice, 29 septembre - 2 octobre 2009*, Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, Ornavasso 2011
- Étude anthropologique
- BOCQUENTIN 2003** BOCQUENTIN F., *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au Natoufien : une analyse archéo-anthropologique*, thèse de doctorat (non publiée), Université de Bordeaux 1, Talence, 2003, 632 p.
- BRUZEK 2002** BRUZEK J., « A method for visual determination of sex using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 2002, 117, p. 157-168.
- COQUEUGNIOT 2002** COQUEUGNIOT H., GIACOBINI G. et MERBA G., « L'utilisation de caractères morphologiques dans la diagnose sexuelle des mandibules d'enfants. Application à la collection ostéologique de Turin (Italie) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2002, 14 (1-2), p. 131-139.
- COURTAUD 1996** COURTAUD P., « Anthropologie de sauvetage » : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1996, volume 8, numéro 3, p. 157-167
- CRUBÉZY, SELLIER 1990** CRUBÉZY É. et SELLIER P., « Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1990, 2 (3-4), p. 171-178.
- DUDAY 1990** DUDAY H., « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide », *Revue archéologique du Centre de la France*, 1990, 29 (2), p. 193-196.
- DUDAY 2005** DUDAY H., « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », in Dutour O., Hublin J.-J. et Vandermeersch B. (éd), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, p.153-216.
- DUDAY 2009** DUDAY H., *The archaeology of the Dead. Lectures in Archaeothanatology*, Oxford, Oxbow, 2009, 158 p.
- FAZEKA, KÓSA 1978** FAZEKA I.G. et KÓSA., *Forensic Fetal Osteology*, Akadémiai Kiadó, 1978, Budapest, 413 p.

- HILLSON 2001** HILLSON S., "Recording dental caries in archaeological human remains", *International Journal of Osteoarchaeology*, 11, 2001, p. 249-289
- LIEVERSE 1999** LIEVERSE A. R., "Diet and the Aetiology of Dental Calculus", *International Journal of Osteoarchaeology*, 1999, 9 (4), p. 219-234
- MAJÓ 1996** MAJÓ T., « Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des squelettes non-adultes », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1996, 8, p. 481-490.
- MARESH 1970** MARESH M. M., "Measurement from roentgenograms", *American Journal of Diseases of Children*, 1970, 89, p.725-742
- MOLNAR 1971** MOLNAR S., "Human tooth wear, tooth function and cultural variability", *American Journal of Physical Anthropology*, 1971, 34 (2), p. 175-190.
- MOOREES et al. 1963a.** MOORREES C.F.A., FANNING E. A. et HUNT E. E. J., "Age variation of formation stages for ten permanent teeth", *Journal of dental research*, 1963, 42, p. 1490-1502
- MOOREES et al. 1963b.** MOORREES C.F.A., FANNING E. A. et HUNT E. E. J., "Formation and resorption of three deciduous teeth in children", *American Journal of Physical Anthropology*, 1963, 21, p. 205-213
- MURAIL et al. 2005** MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F. et CUNHA E., DSP : « Aprobalistic sex diagnosis tool using world wide variation of pelvic measurement », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005, 17 (1-2), p. 167-176.
- OWINGS-WEBB et al.1985** OWINGS-WEBB P. A. et SUCHEY J.M., "Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial clavicle in a modern multiracial sample of American males and females", *American Journal of Physical Anthropology*, 1985, 68 (4), p. 457-466.
- PASSARIUS et al. 2008** PASSARIUS O., DONAT R. et CATAFAU A. (dir) *Vilarnau : un village du Moyen-Âge en Roussillon, Canet-de-Rosselló, Trabucaire*, 2008, 516 p.
- SAUNDERS, HOPPA 1993** SAUNDERS S.-R. et HOPPA R. D., "Growth Deficit in survivors and non-survivors : biological mortality bias in subadult skeletal sample?", in Hoppa R.D. et Fitzgerald C. M. (éd), *Human growth in the past (studies from bones and teeth)*, Cambridge University Press, 1993, p. 183-209
- SCHAEFER et al. 2009** SCHAEFER S.-R., BLACK S. et SCHEUER L., "Juvenile Osteology : A Laboratory and Field Manual", New-York, Academic Press, 2009, p. 384
- SCHEUER, BLACK 2000b.** SCHEUER L. et BLACK S., *Developmental juvenile osteology*, New-York, Academic Press, 2000, 587 p.

- SCHMITT 2002** SCHMITT A., « Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2002, 14 (1-2), p. 51-73.
- SCHMITT 2005** SCHMITT A., « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005, 17 (1-2), p. 51-73.
- SMITH 1984** SMITH B.-H., "Patterns of Molar Wear in Hunter-Gatherers and Agriculturalists", *American Journal of Physical Anthropology*, 1984, 63, p. 39-56.
- UBELAKER 1989** Ubelaker D.H. (dir.) *Human skeletal remains*, 2nd edition, Washington D.C., Taraxacum press, 1989, 172 p.
- Étude du mobilier
- BOGEY-REY 1987** BOGEY-REY A., PALLUEL-GUILLARD A., « Mourir en Savoie », *L'Histoire en Savoie n°85*, Chambéry, 1987
- BRIAND 2013** BRIAND *et alii*, *Le classement fonctionnel des mobiliers d'instrumentum*, in *Les nouvelles de l'archéologie n°131*, Mars 2013, pp.14-19
- CANZIANI 2003** CANZIANI E., *Costumes, Mœurs et Légendes de Savoie*, Éd. Equinoxe, 2003
- RIEB 1973** RIEB J.-P. *et alii*, *La vie au Moyen-Age et à la Renaissance, Dix ans de fouilles en Alsace*, Catalogue d'exposition, Centre d'archéologie médiévale de Strasbourg, Strasbourg 1973
- COLLOMB 1983** COLLOMB G. *et alii*, « Vêtements et costumes dans la Savoie traditionnelle », *L'Histoire en Savoie, numéro spécial*, Chambéry, 1983
- COURTAUD 2013** COURTAUD P., *Le cimetière, comme miroir de l'esclavage : approche archéologique. Le cimetière d'Anse Sainte-Marguerite (Guadeloupe)*, in *In Situ*, Revue des patrimoines n°20, 2013
- DELOFFRE 1991** DELOFFRE V., « Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise) », in *Revue archéologique de Picardie n°3-4*, 1991, pp. 203-261
- DEVOS 1991** DEVOS R., *Vie et traditions populaires savoyardes*, Éd. Horvath, Ecully, 1991
- DUFURNET 1981** DUFURNET P. H., *L'art populaire en Savoie*, Christine Bonneton éditeur, 1981
- MANIQUET 2006** MANIQUET C., « Basville, Place de l'église », in *Archéologie de la France - Informations*, 2006
- MICHEL** MICHEL J.-M., *Contribution à l'histoire industrielle des polymères en France*, document en ligne édité par le site de la Société Chimique de France, societechimiquedefrance.fr

PECORONI 1828	PECORONI F.-M., <i>Dévotion pratique aux sept principaux mystères douloureux de la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu</i> , Paris, 1828
PERRIN 1883	PERRINA., <i>Catalogue du médailler de Savoie</i> , documents de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, vol.5, Chambéry, 1883.
PRIEUR 1999	PRIEUR J., VULLIEZ H., <i>Saints et saintes de Savoie</i> , Éd. Le vieil Annecy – La fontaine de Siloé, 1999
GUERANGER 1890	GUÉRANGER P., <i>Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de Saint benoit</i> , Paris, 1890
VAN GENNEP 1991	VAN GENNEP A., « Du berceau à la tombe », in <i>La Savoie</i> , Éd. Curandera, Voreppe 1991

LISTE DES FIGURES

- Fig. 1 : Environnement de l'abbaye de Sixt.
- Fig. 2 : Le chevet de l'abbatiale de Sixt.
- Fig. 3 : L'aile sud du bâtiment conventuel de Sixt.
- Fig. 4 : Le cimetière paroissial contemporain contre le chevet de l'église.
- Fig. 5 : Sacristie de l'église de Sixt. Colonne et départ de voûte.
- Fig. 6 : Arcades visibles dans le mur sud du chevet de l'église de Sixt.
- Fig. 7 : Document SA 3485, Archives de la Savoie.
- Fig. 8 : Décapage.
- Fig. 9 : Sécurité. Fermeture du chantier.
- Fig. 10 : Sécurité. Étayage de la berme ouest et du drain de galets.
- Fig. 11 : Sécurité. Marches aménagées dans la berme est.
- Fig. 12 : Rebouchage du sondage.
- Fig. 13 : Cimetière paroissial contemporain.
- Fig. 14 : Cimetière paroissial médiéval.
- Fig. 15 : Construction du mur oriental de la chapelle à l'emplacement du cimetière médiéval.
- Fig. 16 : Mur 5024. Angle arrondi et US 50.008.
- Fig. 17 : Sépulture 5008 et creusement du mur 5024.
- Fig. 18 : Coupe stratigraphique ouest.
- Fig. 19 : Maçonnerie du fruit du chevet (mur 5003).
- Fig. 20 : Angle intérieur arrondi du mur 5024.
- Fig. 21 : Parement extérieur du mur 5024.

Fig. 22 : Blocage du mur 5024.

Fig. 23 : Chainage d'angle du mur 5024.

Fig. 24 : Partie la moins arasée du mur 5024.

Fig. 25 : Pierres de parement et de blocage visibles dans le creusement de la sépulture 5008.

Fig. 26 : Fonds de fouille.

Fig. 27 : Emplacement de la fouille prévue pour 2016.

LISTE DES PLANCHES

Pl. 1 : Les monastères de la congrégation d'Abondance dans l'ancien diocèse de Genève.

Pl. 2 : Emplacement des interventions archéologiques entre 2013 et 2015 sur le site abbatial de Sixt.

Pl. 3 : Emplacement des sépultures contemporaines.

Pl. 4 : Relevé du mur 5024 sans les sépultures médiévales.

Pl. 5 : Relevé des parements intérieurs et extérieurs du mur 5024.

Pl. 6 : Relevé de la coupe stratigraphique ouest.

Pl. 7 : Relevé de la coupe stratigraphique sud + Sépultures en lien avec le mur 5024.

Pl. 8 : Plan de masse de l'église et de la partie nord du bâtiment conventuel, avec inventaire des murs.

Pl. 9 : Mobilier des sépultures 5001 et 5004.

Pl. 10 : Mobilier de la sépulture 5002.

Pl. 11 : Mobilier de la sépulture 5005.

Pl. 12 : Mobilier des sépultures 5006, 5008 et 5009.

Pl. 13 : Mobilier de la sépulture 5012.

Pl. 14 : Mobilier décapage et US 50.007.

Pl. 15 : Clous.



Fig. 1 - Environnement de l'abbaye de Sixt.



Fig. 2 - Le chevet de l'abbatiale.



Fig. 3 - L'aile sud du bâtiment conventuel.



Fig. 4 - Le cimetière contemporain du côté du chevet de l'église.



Fig. 5 - Sacristie: départs de voûte.



Fig. 6 - Arcades visibles dans la mur sud du chevet de l'église.

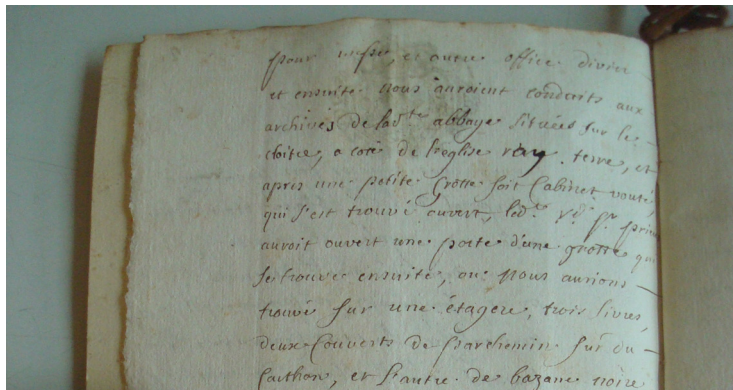


Fig. 7 - Extrait du document SA 3485 mentionnant la salle des archives de l'abbaye. (Cl. S. Bochaton, avril 2015)



Fig. 8 - Décapage.



Fig. 9 - Fermeture du chantier.



Fig. 10 - Etayage du drain de la berme ouest.



Fig. 11 - Marches aménagées dans la berme est.

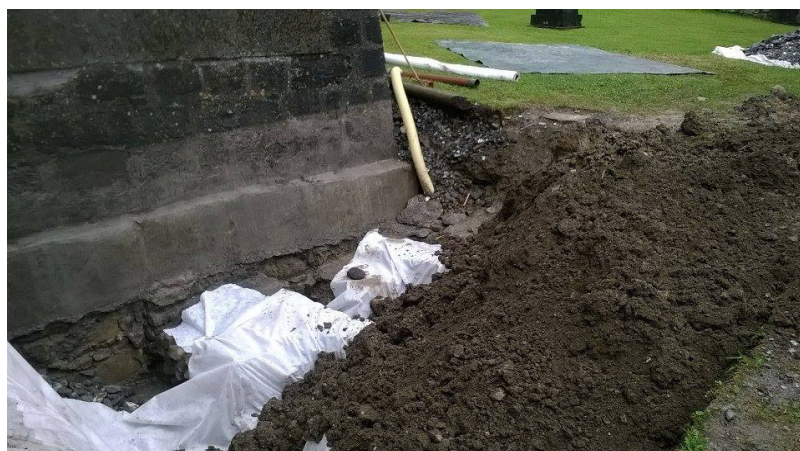


Fig. 12 - Rebouchage du sondage après pose du bidime (Cl. R. Chappaz Ortega).



Fig. 13 - Niveau des sépultures contemporaines.



Fig. 14 - Niveau des sépultures médiévales (Cl. A. Gaillard).



Fig. 15 - Mur 5024 construit à l'emplacement d'un cimetière paroissial médiéval (Cl. A. Gaillard).



Fig. 16 - Angle intérieur arrondi du mur 5024 et US 50.008.



Fig. 17 - Sépulture 5008 et US 50.010 et 50.008.



Fig. 18 - Stratigraphie ouest.



Fig. 19 - Mur sud du chevet (M 5003).



Fig. 20 - Angle interieur arrondi du mur M 5024.



Fig. 21 - Parement extérieur du mur 5024.



Fig. 22 - Blocage du mur 5024.



Fig. 23 - Chainage d'angle du mur 5024.



Fig. 24 - Massif moins arasé du mur 5024.



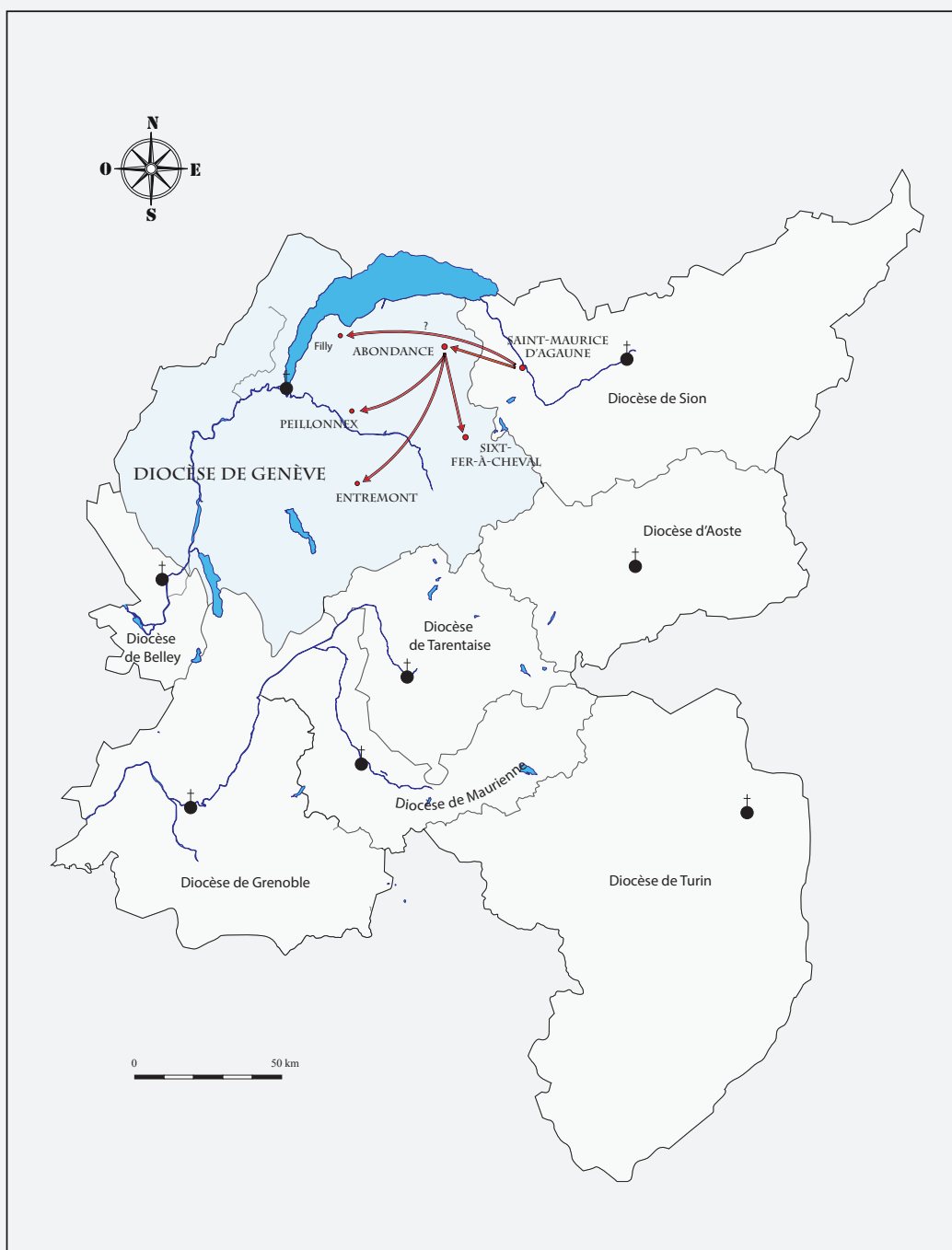
Fig. 25 - Pierres de parement et de blocage visibles dans le creusement de la sépulture 5008 (mur 5024).



Fig. 26 - Fonds de fouille.



Fig. 27 - Emplacement de la fouille prévue pour 2016.



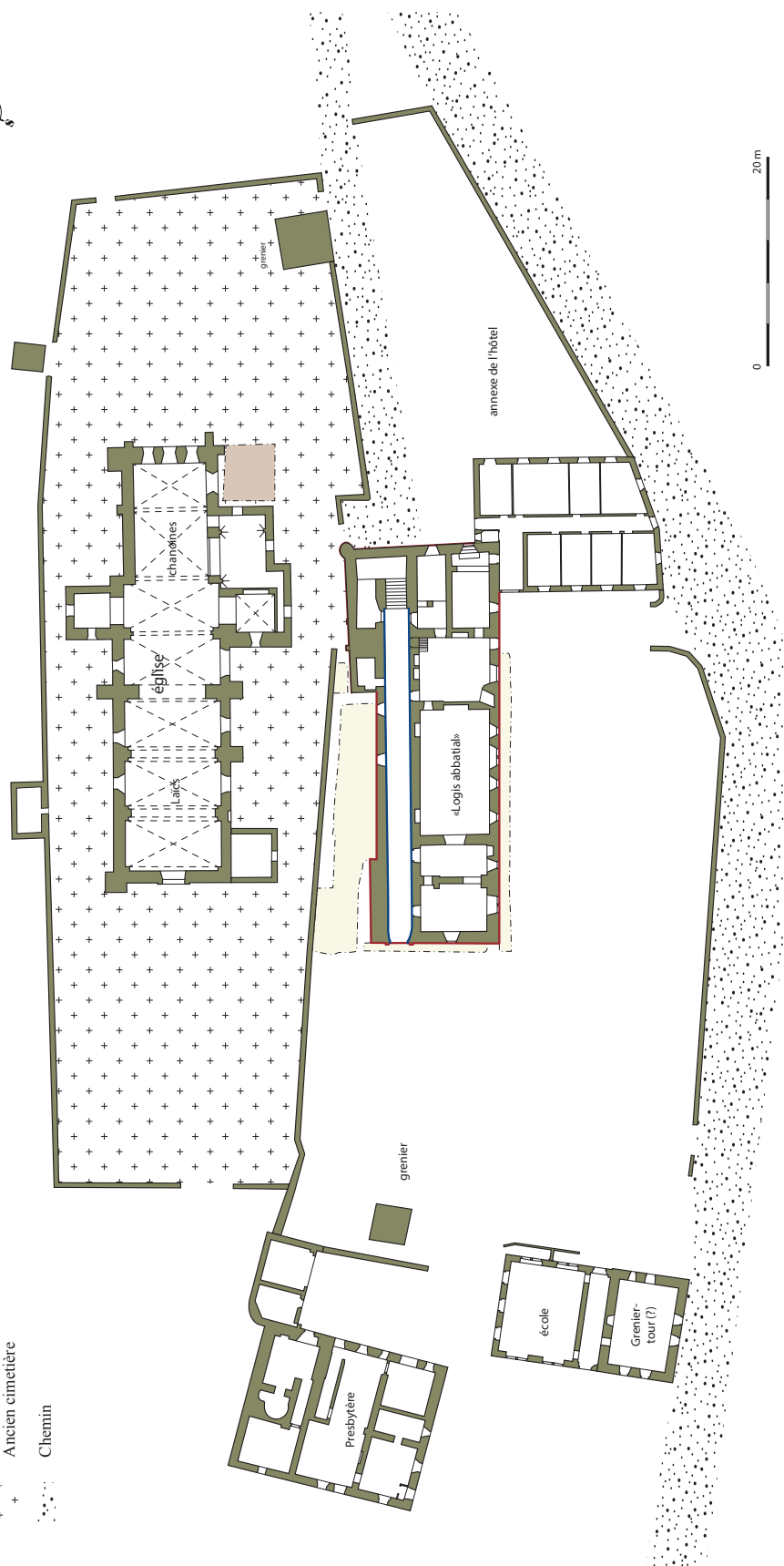
Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 1

Les monastères de la congrégation d'Abondance dans l'ancien diocèse de Genève.

DAO David Jouneau (Archeodunum), avec son aimable autorisation.

- Fouille 2014, L. D'Agostino (Hadès SAS)
- Sondage 2015, S. Bochaton (Univ. Lyon II)
- Étude de bâti 2014, L. D'Agostino (Hadès SAS)
- Étude de bâti 2015, D. Jouneau (Archeodunum SAS)
- Ancien cimetière
- Chemin

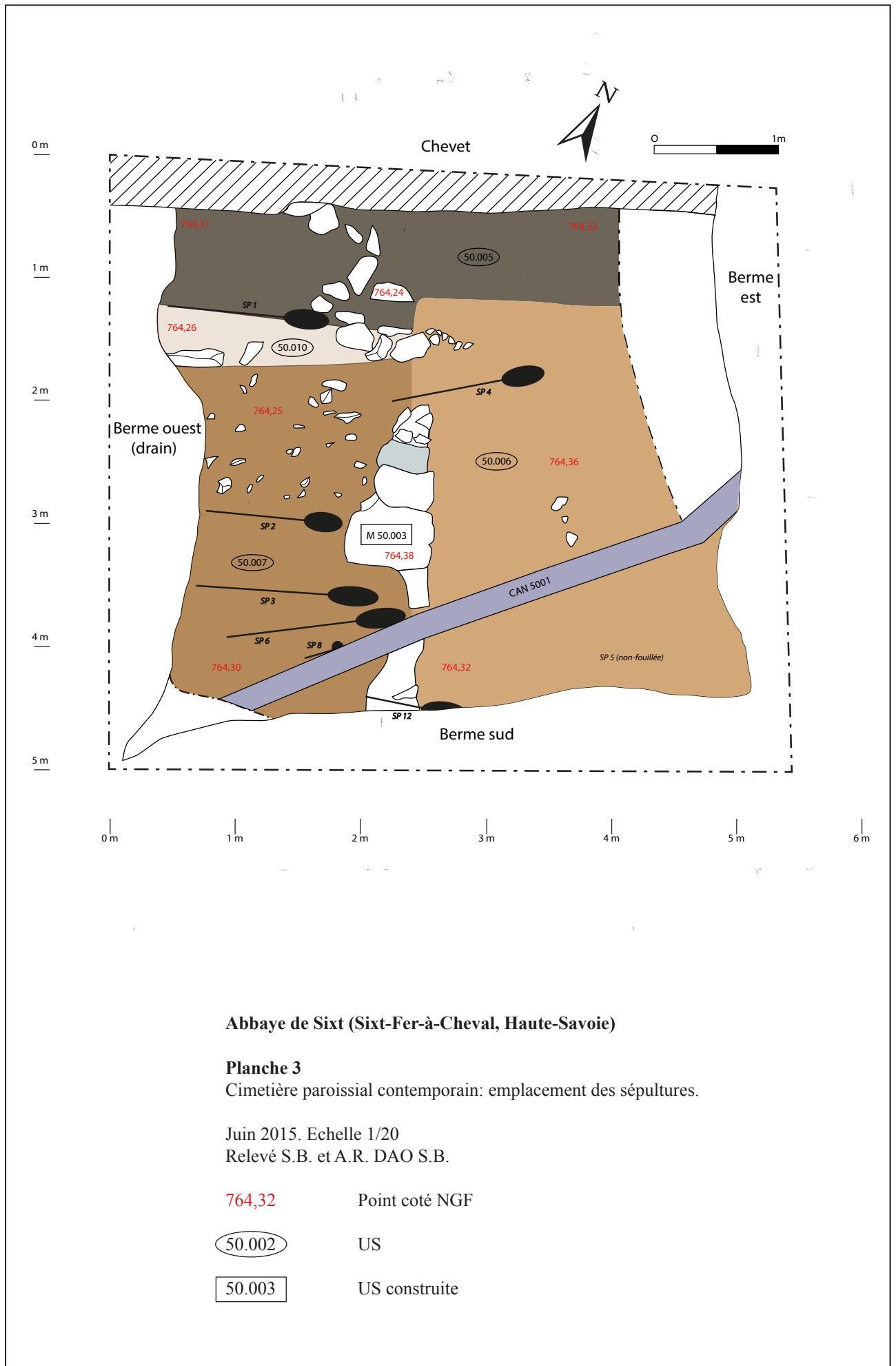


Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 2

Site abbatial. Emplacement des interventions archéologiques entre 2013 et 2015.

DAO David Jouneau (Archeodunum), avec son aimable autorisation.



Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 3

Cimetière paroissial contemporain: emplacement des sépultures.

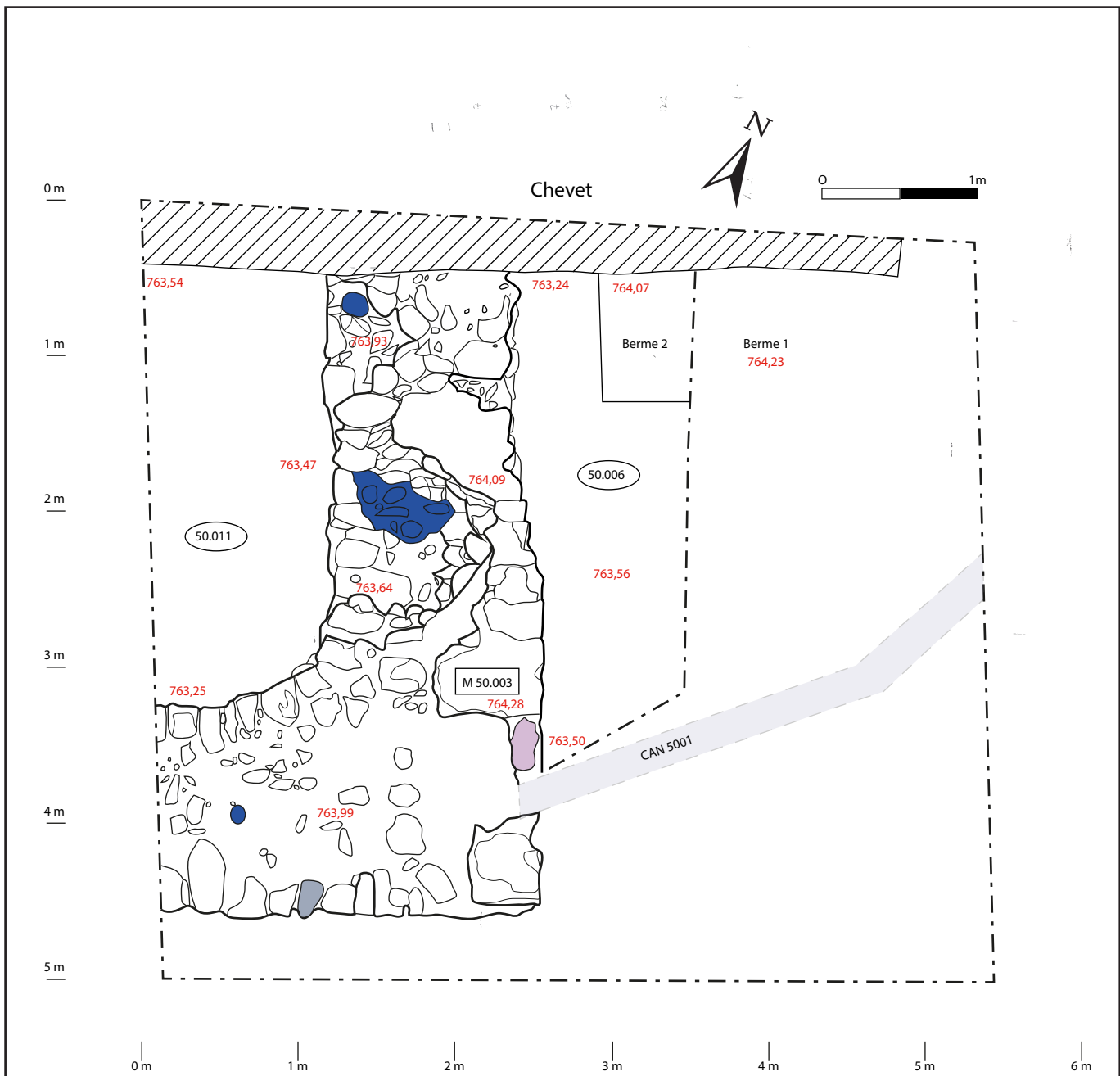
Juin 2015. Echelle 1/20

Relevé S.B. et A.R. DAO S.B.

764,32 Point coté NGF

50.002 US

50.003 US construite



Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 4

Mur 5024 sans les sépultures.

Juin 2015. Echelle 1/20

Relevé S.B. et A.L. DAO S.B.

764,32 Point coté NGF

Négatif de pierres

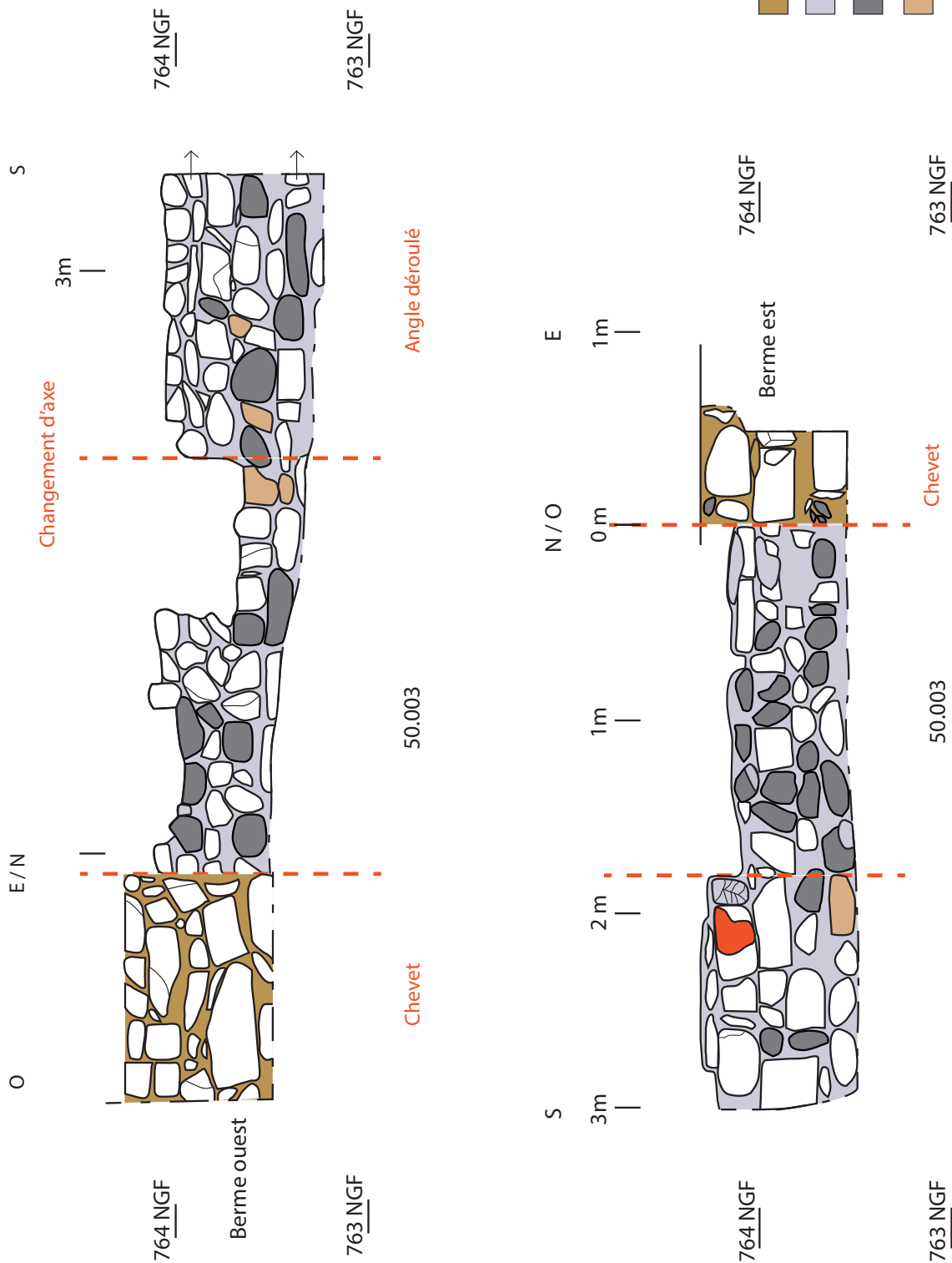
Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

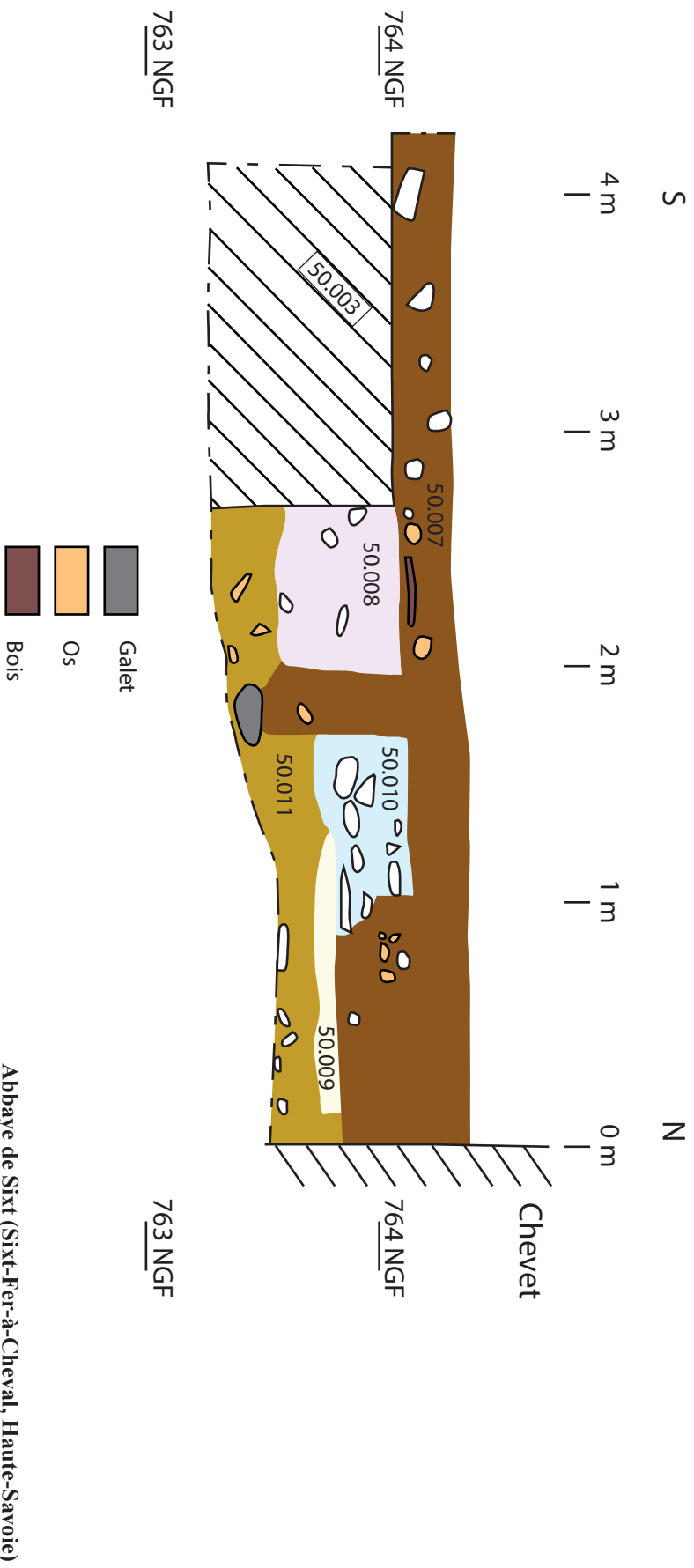
Planche 5

Parement intérieur et extérieur du mur M 5024.

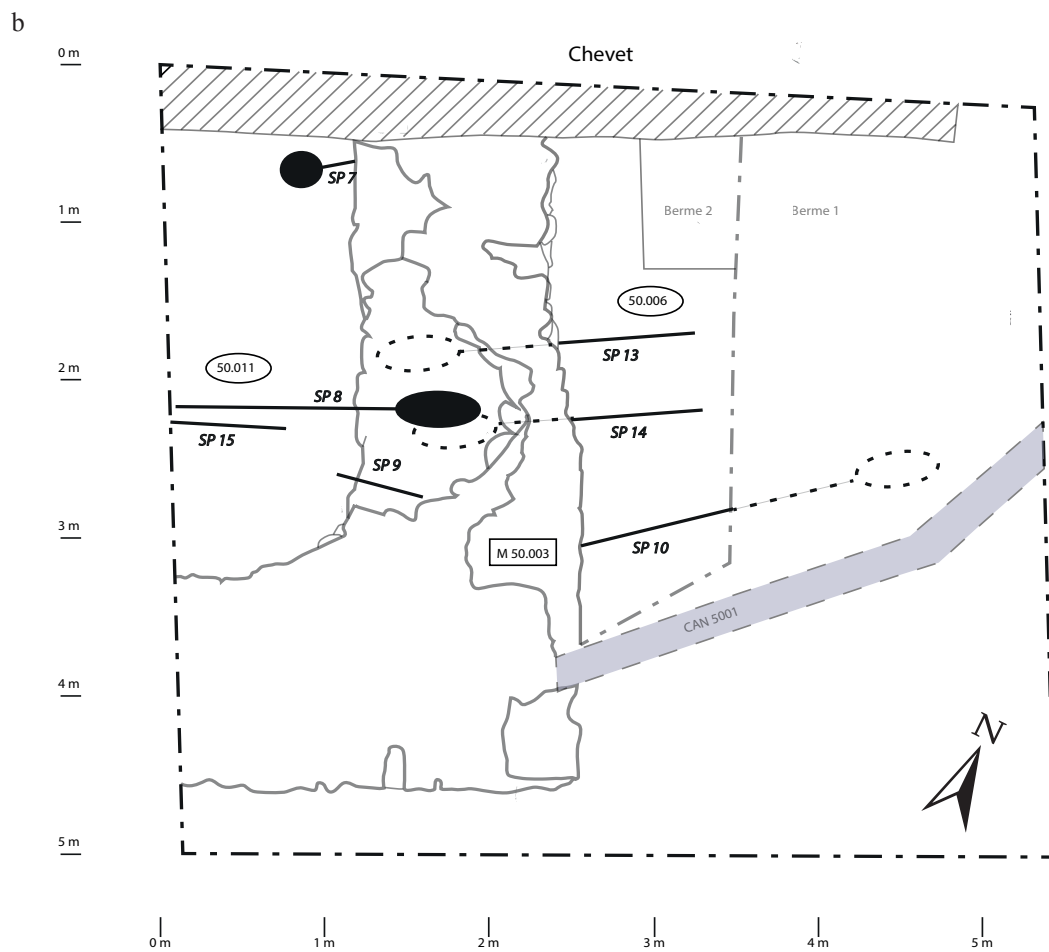
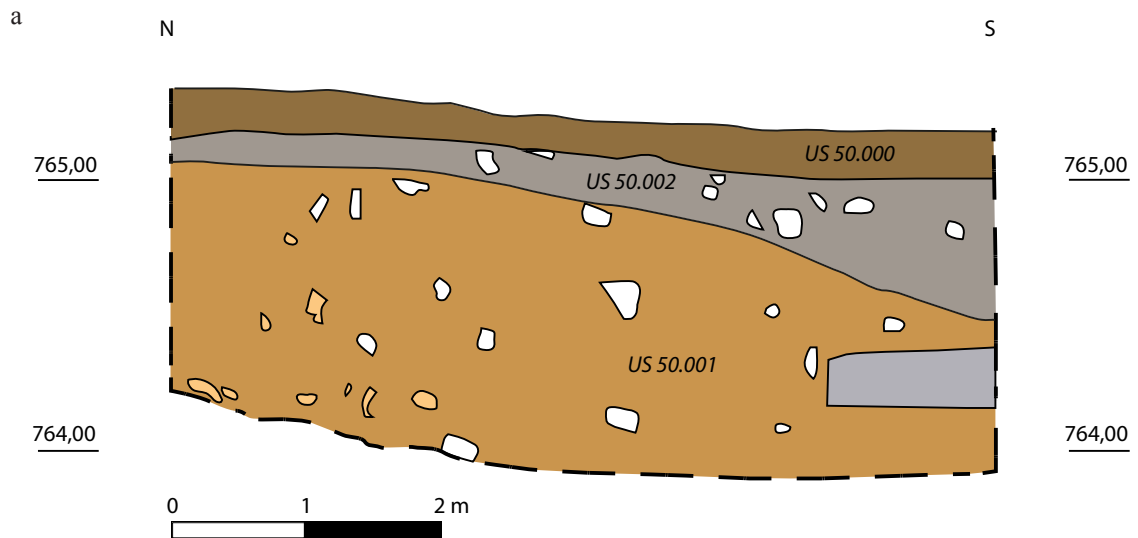
Juin 2015. Echelle 1/20

Relevés R. C. O. et M.N. DAO S.B.





Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)
Planche 6
 Coupe stratigraphique ouest
 Juin 2015. Echelle 1/20
 Relevé R. C. O. DAO S.B.

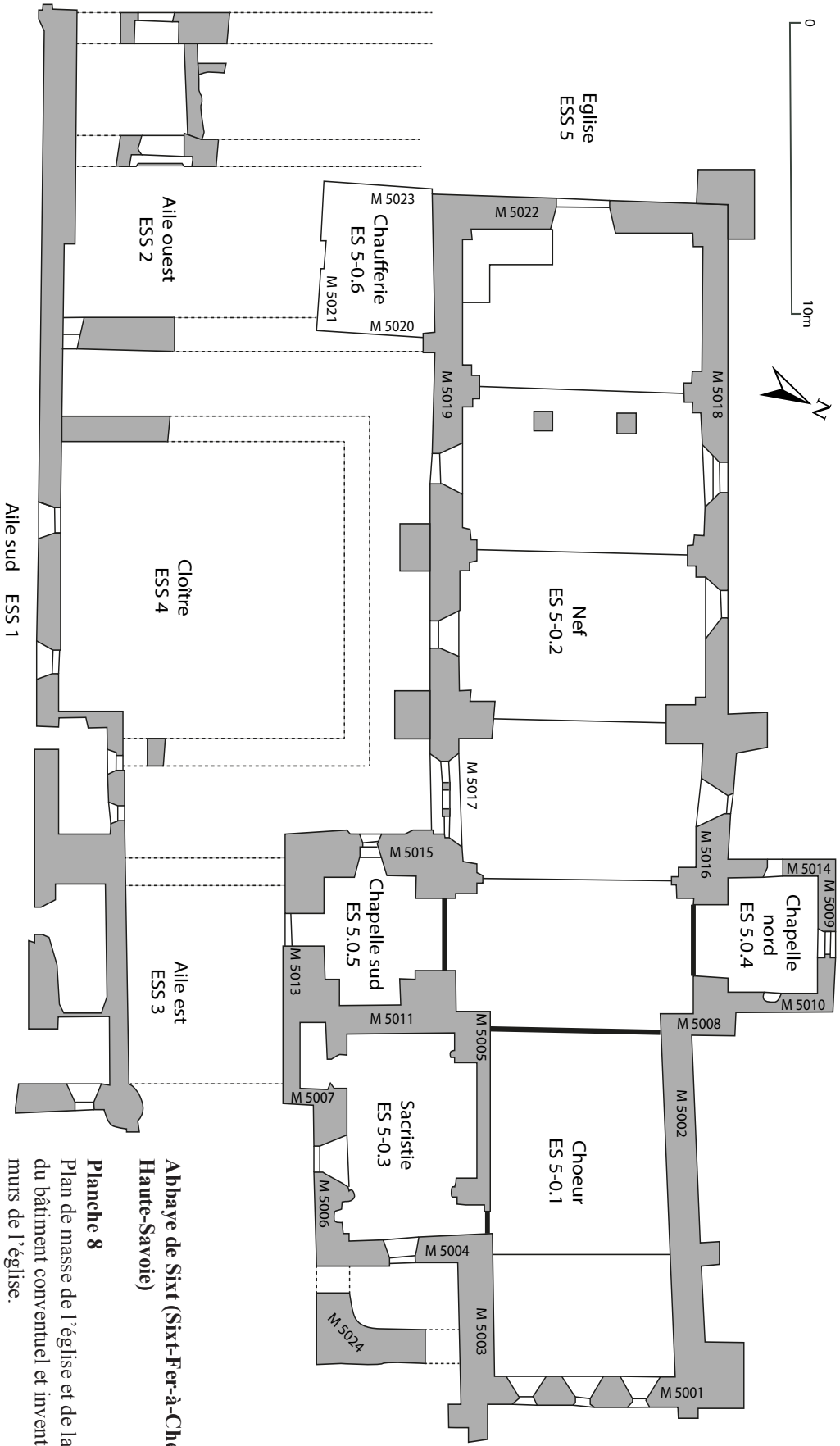


Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 7

- a. Coupe stratigraphique sud
- b. Sépultures en lien avec le mur M 5024

Jun 2015. Echelle 1/20
 Relevé R. C. O. et A. G. DAO S.B.



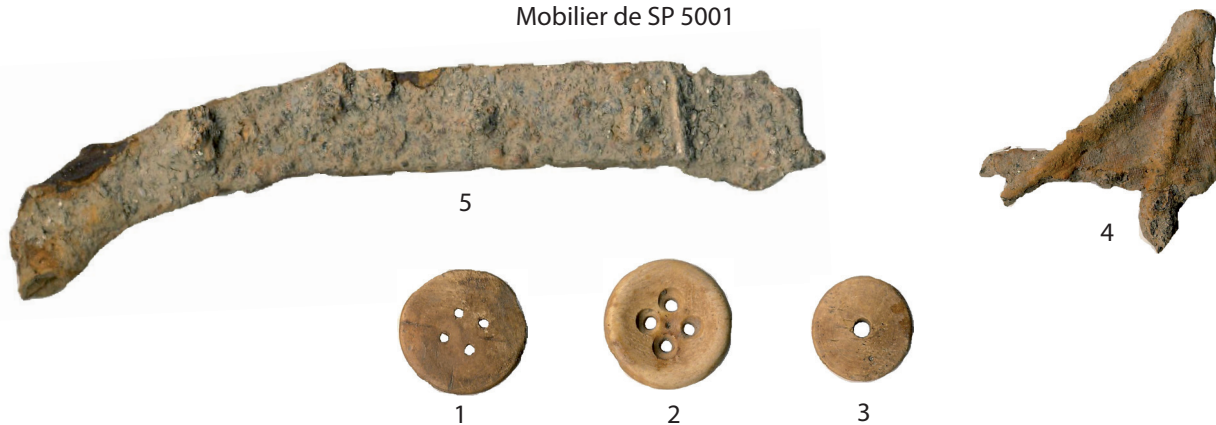
**Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval,
Haute-Savoie)**

Planche 8

Plan de masse de l'église et de la partie nord
du bâtiment conventuel et inventaire des
murs de l'église.

Relevé lasergramétrique Olivier Veissière
juin 2015.
DAO S.B.

Mobilier de SP 5001



Mobilier de SP 5003



Planche 9 - Mobilier de SP 5001 / SP 5003

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleur





8



11



12



17



19



18



10



9



16



14



15



a

13

Planche 10 - mobilier de SP 5002

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleur





64 65 66 67



68 69 70 71



72 73 74 75 76



79



80



77



78



81

Planche 11 - mobilier de SP 5004

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleur



Mobilier de SP 5006



101



102



103



105



106



100



104

Mobilier de SP 5009



147

Mobilier de SP 5008



118



117



116



115

Planche 12 - mobilier de SP 5006, SP 5008 et SP 5009

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleux





165



163



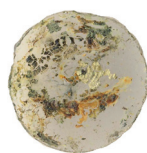
164



Ensemble 162/35/36/162 a avant démontage



162



35



36



162 a

Planche 13 - mobilier de SP 5012

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleur



US 50007



217



218



219

US décapage



243



221



245



244



220

Planche 14- mobilier de US 50007 et décapage

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleur





83



84



85



86



87



88



98

Planche 15 - clous

Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74) - mobilier du sondage 2015. DAO : Arnaud Letailleur



INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

N° département	Code INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur(s)
74	273	2211860	G	1	Doc. Graphique	Calque	Plan de zone, échelle 1/50e	S. Bochaton A. Roger
74	273	2211860	G	2	Doc. Graphique	Calque	Plan état 1 cimetière contemporain, échelle 1/20e	A. Roger
74	273	2211860	G	3	Doc. Graphique	Calque	Mur 5024, parement ouest, échelle 1/20e	R. Chappaz
74	273	2211860	G	4	Doc. Graphique	Calque	M 5024, parement est, échelle 1/20e	M. Nique
74	273	2211860	G	5	Doc. Graphique	Calque	Plan fond de fouille, échelle 1/20e	S. Bochaton
74	273	2211860	G	6	Doc. Graphique	Calque	Plan état 2 cimetière contemporain, échelle 1/20e	S. Bochaton

INVENTAIRE DES PRÉLÈVEMENTS

N° de prélèvement	Type de documentation	Zone	Minute de terrain	N° d'EA	Nature	Objectif	Statut
1	Prélèvement	5	3	M 5024	Mortier	étude	conservé
2	Prélèvement	5	3	M 5024	Mortier	étude	conservé
3	Prélèvement	5	3	M 5003	Mortier	étude	conservé
4	Prélèvement	5	3	M 5024	Mortier	étude	conservé
5	Prélèvement	5	3	M 5003	Mortier	étude	conservé
6	Prélèvement	5	4	M 5024	Mortier	étude	conservé
7	Prélèvement	5	4	M 5003	Mortier	étude	conservé

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - L'abbaye (n° 2211860) - parcelle 1766													
US													
U.S.	Zone	Description	Altitudes (m NGF)		Relations physiques						Inventaire des		Nature
			sup.	inf.	sous	sur	équivalent à	contre	coupe	coupée par			
50.000	5	Terre végétale de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur.	765,74	765,55		US 50.001 et 50.002		US 50.002					Terre végétale
50.001	5	«Terre de cimetière» contenant des ossements, de la faune, du verre, de la céramique moderne, du mortier et des morceaux d'enduit.	765,55	764,2	US 50.000	US 50.006 et 50.007		US 50.002			US 50.002		Remblai
50.002	5	Drain de galets creusé le long du mur sud de l'abbatiale, épaisseur d'environ 1,5 m.	765,7	764,28		US 50.004		US 50.000 US 50.001	US 50.001				Drain
50.003	5	Mur M 5024 formant l'angle primitif du bâtiment à trois travées accolé au sud de l'abbatiale.	764,28	< 763,25	US 50.001	US 50.011		US 50.006 et 50.007	US 50.011				Construction
50.004	5	Couche argileuse marron sous le géotextile du drain de 0,07 à 0,11 m d'épaisseur.	764,32	764,21	US 50.002	US 50.005							Niveau d'installation
50.005	5	Couche noire sableuse s'étendant le long du mur de l'abbatiale mais débordant du côté intérieures vestiges.	764,21	764,16	US 50.004	US 50.006 et 50.007							Niveau d'installation
50.006	5	Couche argileuse marron dans laquelle reposent les sépultures modernes. Contient des ossements, du mortier, de l'enduit, des clous, du verre, du charbon de bois.	764,2	<763,24	US 50.001	US 50.003 US 50.008 US 50.010 US 50.011		US 50.007				US 50.003	Occupation (cimetière)

50.007	5	Couche marron hétérogène, contenant des pierres en surface en lien avec la SEP 5008. Présence de sépultures modernes.	764,25	763,95	US 50.001	US 50.003, 50.008, 50.010 et 50.011	US 50.006	US 50.003			Remblai
50.008	5	Couche blanche très sableuse comprise entre l'angle arrondi du mur M 5024 et la sépulture SEP 5008.	763,95	753,56	US 50.007	US 50.011		US 50.003	US 50.011		Construction
50.009	5	Couche blanche sableuse et argileuse contenant des clous et de l'enduit, ressemble à l'US 50.008 et se trouve presque à la même altitude.	764,05	763,96	US 50.011	US 50.011			US 50.011		Construction
50.010	5	Couche claire et sableuse contenant de grosses pierres formant un alignement est/ouest en lien avec la sépulture SEP 5008.	764,25	763,72	US 50.001	US 50.011	US 50.008	US 50.003	US 50.011		Construction
50.011	5	Couche très argileuse marron semblable à 50.006 dans laquelle se trouvent des sépultures antérieures à la construction du mur. Contient également du bois (morceaux de cerceaux), du mortier, du métal et des ossements.	764,2	<763,25	US 50.003 US 50.006 US 50.008 US 50.010			US 50.003		US 50.003	Occupation (cimetière)

INVENTAIRE DES ESS ET DES EA MURS

ESS 5	Église sainte Marie-Madeleine de Sixt	
ESS	Identification	Remarque
5-0.1 et 2	Église	Subdivisée en chœur et nef
5-0.3	Sacristie	Ancienne chapelle médiévale
5-0.4	Chapelle nord	
5-0.5	Chapelle sud	
5-0.6	Chaufferie	
EA Murs	Identification	Remarque
M_5001	Mur de façade est du chevet	
M_5002	Mur nord du chevet	
M_5003	Mur sud du chevet (1ère travée)	
M_5004	Mur est de la sacristie	
M_5005	Mur sud du chevet (2nde travée)	
M_5006	Mur sud de la sacristie	
M_5007	Mur est de la sacristie (retour)	
M_5008	Mur retour est (troisième travée)	
M_5009	Mur nord de la chapelle nord	
M_5010	Mur est de la chapelle nord	
M_5011	Mur est du clocher/chapelle sud	
M_5012	Mur sud de le chapelle sud	
M_5013	Mur sud du clocher	
M_5014	Mur ouest de la chapelle nord	
M_5015	Mur ouest du clocher/chapelle sud	
M_5016	Mur nord de la quatrième travée de la nef	
M_5017	Mur sud de la quatrième travée de la nef	
M_5018	Mur nord de la nef moderne	
M_5019	Mur sud de la nef moderne	
M_5020	Mur est de la chaufferie	
M_5021	Mur sud de la chaufferie	
M_5022	Mur de façade ouest de la nef moderne	
M_5023	Mur ouest de la chaufferie	
M_5024	Mur découvert en fouille (US 50003)	Subdivisé en 5024.1 et 5024.2

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Numéro département	Code Insee de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	273	2211860	PN	1	Photo numérique	.JPG	Vue générale de Sixt-Fer-à-Cheval.	S.B.
74	273	2211860	PN	2	Photo numérique	.JPG	Vue du chevet de l'église abbatiale depuis le sud-est.	S.B.
74	273	2211860	PN	3	Photo numérique	.JPG	Chevet de l'église et sacristie accolée.	S.B.
74	273	2211860	PN	4	Photo numérique	.JPG	Décapage par les services techniques de la commune de Sixt.	S.B.
74	273	2211860	PN	5	Photo numérique	.JPG	Limite entre le drain et la terre végétale.	S.B.
74	273	2211860	PN	6	Photo numérique	.JPG	Apparition du ressaut du fruit du mur sud du chevet.	S.B.
74	273	2211860	PN	7	Photo numérique	.JPG	Apparition d'une canalisation inconnue jusqu'à sa découverte.	S.B.
74	273	2211860	PN	8	Photo numérique	.JPG	Arcade orientale du bâtiment recherché.	S.B.
74	273	2211860	PN	9	Photo numérique	.JPG	Arcade occidentale du bâtiment recherché.	S.B.
74	273	2211860	PN	10	Photo numérique	.JPG	Les deux arcades apparaissant dans le chœur.	S.B.
74	273	2211860	PN	11	Photo numérique	.JPG	Chapelle sud de l'église.	S.B.
74	273	2211860	PN	12	Photo numérique	.JPG	Chœur et arcade orientale.	S.B.
74	273	2211860	PN	13	Photo numérique	.JPG	Colonne et départ de voûte dans la sacristie.	S.B.
74	273	2211860	PN	14	Photo numérique	.JPG	Second départ de voûte et arcade dans la sacristie.	S.B.
74	273	2211860	PN	15	Photo numérique	.JPG	Fresque de la sacristie.	S.B.
74	273	2211860	PN	16	Photo numérique	.JPG	Vue générale du sondage au début de la fouille.	S.B.
74	273	2211860	PN	17	Photo numérique	.JPG	Sépultures 5002, 5003 et 5006.	R.C.
74	273	2211860	PN	18	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail des boutons.	R.C.
74	273	2211860	PN	19	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, os oxydés de la main droite.	R.C.
74	273	2211860	PN	20	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, crâne.	R.C.
74	273	2211860	PN	21	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail crâne et pendentif.	R.C.

74	273	2211860	PN	22	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail du crâne et du pendentif.	R.C.
74	273	2211860	PN	23	Photo numérique	.JPG	Détail du pendentif de la sépulture 5002.	R.C.
74	273	2211860	PN	24	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail pendentif.	R.C.
74	273	2211860	PN	25	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004.	R.C.
74	273	2211860	PN	26	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, mains.	R.C.
74	273	2211860	PN	27	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, détail des mains, de la médaille et du cercueil.	R.C.
74	273	2211860	PN	28	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001.	R.C.
74	273	2211860	PN	29	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, détail du bassin et des membres inférieurs.	R.C.
74	273	2211860	PN	30	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, détail de la main gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	31	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, vue axiale ouest/est.	R.C.
74	273	2211860	PN	32	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, hémythorax gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	33	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, main gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	34	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, main gauche (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	35	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, vue générale.	R.C.
74	273	2211860	PN	36	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002 sans panneau letteur.	A.G.
74	273	2211860	PN	37	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, crâne, thorax et second pendentif.	A.G.
74	273	2211860	PN	39	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, bassin et mains.	A.G.
74	273	2211860	PN	39	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail thorax et second pendentif.	A.G.
74	273	2211860	PN	40	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail pendentif.	A.G.
74	273	2211860	PN	41	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail mains et chapelet.	A.G.
74	273	2211860	PN	42	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail mains et chapelet (2).	A.G.
74	273	2211860	PN	43	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail crâne et clous du cercueil.	A.G.
74	273	2211860	PN	44	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail crâne et clous du cercueil (2).	A.G.
74	273	2211860	PN	45	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail bouton poignet droit.	A.G.
74	273	2211860	PN	46	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, chapelet et amulette cruciforme.	A.G.
74	273	2211860	PN	47	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail main gauche.	A.G.
74	273	2211860	PN	48	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail membres inférieurs et cercueil.	A.G.
74	273	2211860	PN	49	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, vue ouest/est.	A.G.
74	273	2211860	PN	50	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003.	R.C.
74	273	2211860	PN	51	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003 (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	52	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail thorax.	R.C.

74	273	2211860	PN	53	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail membres inférieurs.	R.C.
74	273	2211860	PN	54	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail main droite.	R.C.
74	273	2211860	PN	55	Photo numérique	.JPG	Sépultures 5003 et 5006, vue rapprochée.	R.C.
74	273	2211860	PN	56	Photo numérique	.JPG	Sépultures 5003 et 5006, vue axiale.	R.C.
74	273	2211860	PN	57	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, pied droit vue axiale.	R.C.
74	273	2211860	PN	58	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail pied droit.	R.C.
74	273	2211860	PN	59	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006	R.C.
74	273	2211860	PN	60	Photo numérique	.JPG	Sépultures 5006 et 5003.	R.C.
74	273	2211860	PN	61	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, détail bassin et mains.	R.C.
74	273	2211860	PN	62	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, détail main droite et médaille.	R.C.
74	273	2211860	PN	63	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, détail main droite et médaille (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	64	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, détail main droite.	R.C.
74	273	2211860	PN	65	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, main gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	66	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, clou de cercueil.	R.C.
74	273	2211860	PN	67	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004.	A.G.
74	273	2211860	PN	68	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, thorax.	A.G.
74	273	2211860	PN	69	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, bassin.	A.G.
74	273	2211860	PN	70	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, main gauche.	A.G.
74	273	2211860	PN	71	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, main droite.	A.G.
74	273	2211860	PN	72	Photo numérique	.JPG	Vue générale sondage et sépultures contemporaines depuis le sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	73	Photo numérique	.JPG	Vue générale sondage et sépultures contemporaines depuis l'ouest.	S.B.
74	273	2211860	PN	74	Photo numérique	.JPG	Détail sépultures 5001 et 5004 depuis l'ouest.	S.B.
74	273	2211860	PN	75	Photo numérique	.JPG	Détail sépultures 5002, 5003 et 5006 depuis l'ouest.	S.B.
74	273	2211860	PN	76	Photo numérique	.JPG	Détail US 50.003 et sépultures, vue depuis l'ouest.	S.B.
74	273	2211860	PN	77	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5004, détail boucle de ceinture.	A.G.
74	273	2211860	PN	78	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, détail mains et chapelet, seconde passe.	A.G.
74	273	2211860	PN	79	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5002, chapelet et tissu.	A.G.
74	273	2211860	PN	80	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, recoupement avec 5006.	A.G.
74	273	2211860	PN	81	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail membre supérieur droit.	A.G.
74	273	2211860	PN	82	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5003, détail bouton entre les os de l'avant-bras.	A.G.
74	273	2211860	PN	83	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5009.	A.G.

74	273	2211860	PN	84	Photo numérique	.JPG	Etayage avant agrandissement du sondage.	S.B.
74	273	2211860	PN	85	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012 prise dans la berme sud.	A.G.
74	273	2211860	PN	86	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail thorax.	A.G.
74	273	2211860	PN	87	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail bassin.	A.G.
74	273	2211860	PN	88	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, clou.	A.G.
74	273	2211860	PN	89	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, vue générale.	R.C.
74	273	2211860	PN	90	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, sans panneau lettreur.	R.C.
74	273	2211860	PN	91	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, vue ouest/est.	R.C.
74	273	2211860	PN	92	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, détail partie supérieure.	R.C.
74	273	2211860	PN	93	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, détail partie inférieure.	R.C.
74	273	2211860	PN	94	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, pieds.	R.C.
74	273	2211860	PN	95	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, pied droit.	R.C.
74	273	2211860	PN	96	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, pied gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	97	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, mains.	R.C.
74	273	2211860	PN	98	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, main droite.	R.C.
74	273	2211860	PN	99	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, main gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	100	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, crâne et râchis cervical.	R.C.
74	273	2211860	PN	101	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, partie supérieure, vue ouest/est.	R.C.
74	273	2211860	PN	102	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5011.	R.C.
74	273	2211860	PN	103	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5011, détail.	R.C.
74	273	2211860	PN	104	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5011, détail (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	105	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5006, clous du cerceuil au niveau des pieds.	R.C.
74	273	2211860	PN	106	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail mobilier.	R.C.
74	273	2211860	PN	107	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, pendentif cruciforme.	R.C.
74	273	2211860	PN	108	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail pendentif cruciforme.	R.C.
74	273	2211860	PN	109	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail mobilier (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	110	Photo numérique	.JPG	Second décapage.	R.C.
74	273	2211860	PN	111	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012.	R.C.
74	273	2211860	PN	112	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail bassin et chapelet.	R.C.
74	273	2211860	PN	113	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, partie supérieure.	R.C.
74	273	2211860	PN	114	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, pendentif et cerceuil.	R.C.
74	273	2211860	PN	115	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, partie supérieure (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	116	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, détail chapelet.	R.C.
74	273	2211860	PN	117	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, vue ouest/est.	R.C.

74	273	2211860	PN	118	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5012, vue est/ouest.	R.C.
74	273	2211860	PN	119	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5010, membres inférieurs.	R.C.
74	273	2211860	PN	120	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5010, pieds.	R.C.
74	273	2211860	PN	121	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5010, détail pied droit.	R.C.
74	273	2211860	PN	122	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5010, détail pied gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	123	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5010, pieds et mur 5024.	R.C.
74	273	2211860	PN	124	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5010, cerceuil.	R.C.
74	273	2211860	PN	125	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5001, membres inférieurs.	R.C.
74	273	2211860	PN	126	Photo numérique	.JPG	US 50.003, mur 5024, angle sud-est.	S.B.
74	273	2211860	PN	127	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, angle sud-est (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	128	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail angle extérieur.	S.B.
74	273	2211860	PN	129	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	130	Photo numérique	.JPG	US 50.008 et 50.003.	S.B.
74	273	2211860	PN	131	Photo numérique	.JPG	US 50.008 et 50.003 (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	132	Photo numérique	.JPG	Détail angle sud-est, vue est/ouest.	S.B.
74	273	2211860	PN	133	Photo numérique	.JPG	US 50.003, mur 5024, détail de l'angle intérieur sud-est.	S.B.
74	273	2211860	PN	134	Photo numérique	.JPG	US 50.003, détail angle et fosse de la sépulture 5008.	S.B.
74	273	2211860	PN	135	Photo numérique	.JPG	US 50.008.	S.B.
74	273	2211860	PN	136	Photo numérique	.JPG	US 50.008 (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	137	Photo numérique	.JPG	US 50.003 et 50.008, vue axiale.	S.B.
74	273	2211860	PN	138	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, vue axiale angle sud-est.	S.B.
74	273	2211860	PN	139	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, fosse sépulture 5008.	S.B.
74	273	2211860	PN	140	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parements sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	141	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, vue générale.	R.C.
74	273	2211860	PN	142	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, vue générale sans panneau letteur.	R.C.
74	273	2211860	PN	143	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, partie supérieure.	R.C.
74	273	2211860	PN	144	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, partie inférieure.	R.C.
74	273	2211860	PN	145	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, pieds.	R.C.
74	273	2211860	PN	146	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, pied droit.	R.C.
74	273	2211860	PN	147	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, pied gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	148	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, thorax et bassin.	R.C.
74	273	2211860	PN	149	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, vue axiale ouest/est.	R.C.
74	273	2211860	PN	150	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, crâne.	R.C.
74	273	2211860	PN	151	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, bassin et mains.	R.C.
74	273	2211860	PN	152	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, détail main gauche.	R.C.
74	273	2211860	PN	153	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, pied gauche et cerceuil.	R.C.
74	273	2211860	PN	154	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, pied droit (2).	R.C.
74	273	2211860	PN	155	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, détail main droite.	R.C.
74	273	2211860	PN	156	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008, détail bassin et cerceuil.	R.C.

74	273	2211860	PN	157	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5008 en cours de démontage.	R.C.
74	273	2211860	PN	158	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, vue générale.	A.G.
74	273	2211860	PN	159	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, vue générale sans panneau lettreur.	A.G.
74	273	2211860	PN	160	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, crâne.	A.G.
74	273	2211860	PN	161	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, thorax et bassin.	A.G.
74	273	2211860	PN	162	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, détail râchis cervical et dents.	A.G.
74	273	2211860	PN	163	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, hémithorax gauche.	A.G.
74	273	2211860	PN	164	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, hémithorax droit.	A.G.
74	273	2211860	PN	165	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, bassin.	A.G.
74	273	2211860	PN	166	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, vue axiale sud/nord.	A.G.
74	273	2211860	PN	167	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, vue axiale crâne.	A.G.
74	273	2211860	PN	168	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, liaison mur 5024.	A.G.
74	273	2211860	PN	169	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, vue axiale ouest/est.	A.G.
74	273	2211860	PN	170	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, liaison mur 5024 (2).	A.G.
74	273	2211860	PN	171	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007 en cours de démontage.	A.G.
74	273	2211860	PN	172	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007 en cours de démontage (2).	A.G.
74	273	2211860	PN	173	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, main.	A.G.
74	273	2211860	PN	174	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, râchis lombaire.	A.G.
74	273	2211860	PN	175	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5007, liaison bassin/mur.	A.G.
74	273	2211860	PN	176	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5015, vue générale.	A.G.
74	273	2211860	PN	177	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5015, vue générale sans panneau lettreur.	A.G.
74	273	2211860	PN	178	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5015, détail pieds.	A.G.
74	273	2211860	PN	179	Photo numérique	.JPG	Sépultures 5013 et 5014, vue générale.	A.G.
74	273	2211860	PN	180	Photo numérique	.JPG	Sépultures 5013 et 5014, vue générale (2).	A.G.
74	273	2211860	PN	181	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013.	A.G.
74	273	2211860	PN	182	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013 sans panneau lettreur.	A.G.
74	273	2211860	PN	183	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, détail membres inférieurs.	A.G.
74	273	2211860	PN	184	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, détail pieds.	A.G.
74	273	2211860	PN	185	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, liaison avec mur 5024.	A.G.
74	273	2211860	PN	186	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, pied gauche.	A.G.
74	273	2211860	PN	187	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, pied droit.	A.G.
74	273	2211860	PN	188	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, pied droit, vue axiale nord/sud.	A.G.
74	273	2211860	PN	189	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5013, pied droit, vue axiale sud/nord.	A.G.

74	273	2211860	PN	190	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5014, vue générale.	A.G.
74	273	2211860	PN	191	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5014, vue générale sans panneau lettreur.	A.G.
74	273	2211860	PN	192	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5014, bassin.	A.G.
74	273	2211860	PN	193	Photo numérique	.JPG	Sépulture 5014, liaison bassin/mur 5024.	A.G.
74	273	2211860	PN	194	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	195	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur nord (détail).	S.B.
74	273	2211860	PN	196	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur ouest et fosse de la sépulture 5008.	S.B.
74	273	2211860	PN	197	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur ouest et fosse de la sépulture 5008 (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	198	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur ouest, liaison avec mur 5003.	S.B.
74	273	2211860	PN	199	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur ouest, liaison avec mur 5003 (détail).	S.B.
74	273	2211860	PN	200	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur ouest, liaison avec mur 5003 (détail) (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	201	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement intérieur ouest et fosse de la sépulture 5008 (3).	S.B.
74	273	2211860	PN	202	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail angle intérieur arrondi.	S.B.
74	273	2211860	PN	203	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail angle intérieur arrondi (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	204	Photo numérique	.JPG	Mur 5003, parement extérieur sud, partie ouest.	S.B.
74	273	2211860	PN	205	Photo numérique	.JPG	Mur 5003, parement extérieur sud, partie ouest (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	206	Photo numérique	.JPG	Berne ouest, stratigraphie.	S.B.
74	273	2211860	PN	207	Photo numérique	.JPG	Berne ouest, stratigraphie (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	208	Photo numérique	.JPG	Berne ouest, stratigraphie (3).	S.B.
74	273	2211860	PN	209	Photo numérique	.JPG	Berne ouest, stratigraphie (4).	S.B.
74	273	2211860	PN	210	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, fosse de la sépulture 5008.	S.B.
74	273	2211860	PN	211	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, fosse de la sépulture 5008 (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	212	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, blocage dans la fosse de la sépulture 5008 (détail).	S.B.
74	273	2211860	PN	213	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, blocage dans la fosse de la sépulture 5008 (vue sud/nord).	S.B.
74	273	2211860	PN	214	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, blocage dans la fosse de la sépulture 5008 (vue nord/sud).	S.B.
74	273	2211860	PN	215	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, vue générale nord/sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	216	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail mur est.	S.B.
74	273	2211860	PN	217	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail angles sud-est.	S.B.
74	273	2211860	PN	218	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail liaison avec le mur 5003.	S.B.

74	273	2211860	PN	219	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail pierre de parement.	S.B.
74	273	2211860	PN	220	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail pierre de parement (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	221	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail pierre de parement (3).	S.B.
74	273	2211860	PN	222	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail pierre d'angle extérieur.	S.B.
74	273	2211860	PN	223	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail pierre d'angle extérieur (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	224	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail pierres du parement extérieur sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	225	Photo numérique	.JPG	Vue générale angle sud-est depuis l'est.	S.B.
74	273	2211860	PN	226	Photo numérique	.JPG	Vue générale parement extérieur est depuis l'est.	S.B.
74	273	2211860	PN	227	Photo numérique	.JPG	Vue générale angle sud-est depuis le sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	228	Photo numérique	.JPG	Vue générale sondage depuis le sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	229	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, parement extérieur est.	S.B.
74	273	2211860	PN	230	Photo numérique	.JPG	Vue générale sondage depuis l'est.	S.B.
74	273	2211860	PN	231	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est.	S.B.
74	273	2211860	PN	232	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (2).	S.B.
74	273	2211860	PN	233	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (3).	S.B.
74	273	2211860	PN	234	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (4).	S.B.
74	273	2211860	PN	235	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (5).	S.B.
74	273	2211860	PN	236	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (6).	S.B.
74	273	2211860	PN	237	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (7).	S.B.
74	273	2211860	PN	238	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, détail parement extérieur est (8).	S.B.
74	273	2211860	PN	239	Photo numérique	.JPG	Mur 5024, liaison avec mur 5003.	S.B.
74	273	2211860	PN	240	Photo numérique	.JPG	Vue finale, US 50.003, 50.006 et 50.011.	S.B.
74	273	2211860	PN	241	Photo numérique	.JPG	Vue finale, US 50.003, 50.006 et 50.011 sans panneau lettré.	S.B.
74	273	2211860	PN	242	Photo numérique	.JPG	Vue finale depuis le sud.	S.B.
74	273	2211860	PN	243	Photo numérique	.JPG	Vue finale depuis le sud-est.	S.B.
74	273	2211860	PN	244	Photo numérique	.JPG	Emplacement prévu pour le sondage 2016	S.B.

INVENTAIRE DU PETIT MOBILIER

N° de département	Code INSEE de la commune	Numéro de l'opération	Code support	n° d'inv. dans la catégorie	US / SP	Matériau	Identification / commentaires	Datation typologique	Etat sanitaire
74	273	2211860	M 1	SP 5001		os	bouton	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 2	SP 5001		os	bouton	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 3	SP 5001		os	bouton	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 4	SP 5001		fer	indéterminé	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M 5	SP 5001		fer	manche de couteau. Provenance : complétement sépulture	moderne	à stabiliser
74	273	2211860	M 6	SP 5001		fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M 7	SP 5001		fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M 8	SP 5002		all. Cu	pendentif en forme d'ostensoire	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 9	SP 5002		fer/textile	barbacane avec textile minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 10	SP 5002		billon	monnaie. Provenance : complétement	XVIe siècle	stable
74	273	2211860	M 11	SP 5002		all. Cu	croix pendentif. Associé à n°12	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 12	SP 5002		all. Cu/textile	médaille religieuse. Associée à n°11	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 13	SP 5002		all. Cu/plastique	chapelet	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 14	SP 5002		plastique	bouton	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M 15	SP 5002		plastique	bouton	XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	16	SP 5002	os	bouton		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	17	SP 5002	all. Cu/fer	trois médailles associées, reliées par une bélière en fer.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	18	SP 5002	all. Cu	fragment de médaille religieuse.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	19	SP 5002	all. Cu	médaille religieuse avec bélière rapportée.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	20	SP 5002	textile	textile		XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	21	SP 5002	textile	textile		XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	22	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	23	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	24	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	25	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	26	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	27	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	28	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	29	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	30	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	31	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	32	SP 5002	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	33	SP 5002	fer	clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	34	SP 5002	fer	clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	35	SP 5012	verre	reste de fixé sous verre associé à 162 et 36		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	36	SP 5012	all. Cu	médaille religieuse associée à 35 et 162		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	37	SP 5003	all. Cu / bois	chapelet.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	38	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Grand module, 19 à 20 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	39	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Grand module, 19 à 20 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	40	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Grand module, 19 à 20 mm		XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	41	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	42	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	43	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	44	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	45	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	46	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	47	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	48	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	49	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	50	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	51	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	52	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	53	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	54	SP 5003	all. Cu	bouton plat sans décor. Petit module, 15 à 17 mm	XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	55	SP 5003	all. Cu		bouton plat décoré.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	56	SP 5003	fer		clé. Provenance : comblement		médiévale, moderne ou contemporain	stable
74	273	2211860	M	57	SP 5003	fer		clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	58	SP 5003	fer		clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	59	SP 5003	fer		clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	60	SP 5003	fer		clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	61	SP 5003	fer		clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	62	SP 5003	fer		clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	63	SP 5003	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	64	SP 5004	os		bouton à quatre trous, grand module, 15 mm.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	65	SP 5004	os		bouton à quatre trous, grand module, 15 mm.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	66	SP 5004	os		bouton à quatre trous, grand module, 15 mm.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	67	SP 5004	os		bouton à quatre trous, grand module, 15 mm.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	68	SP 5004	os		bouton à quatre trous, petit module, 12 mm.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	69	SP 5004	os		bouton à quatre trous, petit module, 12 mm.		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	70	SP 5004	os		bouton à cinq trous		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	71	SP 5004	os		bouton à un trou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	72	SP 5004	plastique		bouton à quatre trous, grand module, 11 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	73	SP 5004	plastique		bouton à quatre trous, grand module, 11 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	74	SP 5004	plastique		bouton à quatre trous, grand module, 11 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	75	SP 5004	plastique		bouton à quatre trous, grand module, 11 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	76	SP 5004	plastique		bouton à quatre trous, grand module, 11 mm		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	77	SP 5004	all. Cu/textile		boucle		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	78	SP 5004	fer		boucle		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	79	SP 5004	all. Cu		médaille religieuse. Bélière de fil de cuivre rapportée		XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	80	SP 5004	all. Cu	médaille religieuse.	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	81	SP 5004	all. Cu/bois	chapelet avec grande croix terminale.	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	82	SP 5004	textile	textile	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	83	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	84	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	85	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	86	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	87	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	88	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	89	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	90	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	91	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	92	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	93	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	94	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	95	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	96	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	97	SP 5004	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	98	SP 5004	fer	clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	99	SP 5004	fer	clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	100	SP 5006	all. Cu	croix pendentif à bélière perpendiculaire	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	101	SP 5006	plastique	bouton à quatre trous	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	102	SP 5006	fer/textile	bouton à quatre trous	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	103	SP 5006	fer/textile	bouton entouré de fil minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	104	SP 5006	all. Cu	grande médaille religieuse	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	105	SP 5006	all. Cu	bouton plat décoré. Associé à du textile minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	106	SP 5006	fer	bouton à quatre trous	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	107	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	108	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	109	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	110	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	111	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	112	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	113	SP 5006	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	114	SP 5007	fer	clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	115	SP 5008	all. Cu	bague annulaire	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	116	SP 5008	argent	bague annulaire	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	117	SP 5008	all. Cu	élément de chapelet	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	118	SP 5008	all. Cu	élément de chapelet	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	119	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	120	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	121	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	122	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	123	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	124	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	125	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	126	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	127	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	128	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	129	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	130	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	131	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	132	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	133	SP 5008	fer	clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	134	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	135	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	136	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	137	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	138	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	139	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	140	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	141	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	142	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	143	SP 5008	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	144	SP 5008	fer/bois/cuir			fragments de chaussure, pied gauche	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	145	SP 5008	fer/bois/cuir			fragments de chaussure, pied droit	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	146	SP 5008	textile			textile	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	147	SP 5009	all. Cu / bois			éléments de chapelet	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	148	SP 5009	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	149	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	150	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	151	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	152	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	153	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	154	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	155	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	156	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	157	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	158	SP 5010	fer			clou de cerceuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	159	SP 5010	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	160	SP 5010	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	161	SP 5010	textile		textile	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	162	SP 5012	all. Cu		Crucifix	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	162a	SP 5012	textile		reste associé à l'ensemble 162/35/36	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	163	SP 5012	all. Cu		barbacane avec textile minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	164	SP 5012	all. Cu		barbacane	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	165	SP 5012	all. Cu/ verre/ bois		chapelet à croix terminale	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	166	SP 5012	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	167	SP 5012	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	168	SP 5012	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	169	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	170	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	171	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	172	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	173	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	174	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	175	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	176	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	177	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	178	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	179	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	180	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	181	50001	fer		clou de cercueil	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	182	50001	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable

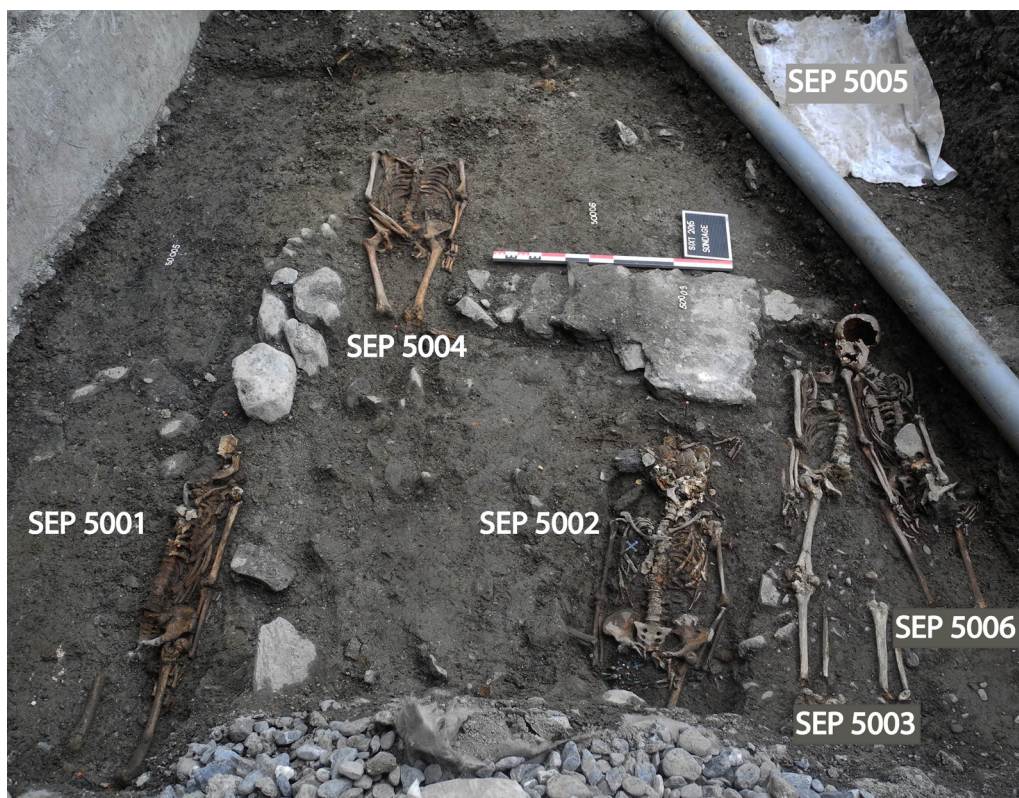
74	273	2211860	M	183	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	184	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	185	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	186	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	187	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	188	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	189	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	190	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	191	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	192	50001	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	193	50005	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	194	50005	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	195	50005	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	196	50005	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	197	50005	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	198	50005	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	199	50005	fer		clou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	200	50005	fer		fragment de tôle		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	201	50005	fer		fragment de tôle		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	202	50005	fer		écrou		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	203	50005	textile		textile		XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	204	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	205	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	206	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	207	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	208	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	209	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	210	50006	fer		clou de cerueil. Présence de bois minéralisé		XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	211	50006	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	212	50006	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	213	50006	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	214	50006	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	215	50006	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	216	50006	textile / or		textile décoré de fil d'or	XIXe/XXe siècle	à stabiliser
74	273	2211860	M	217	50007	billon		bague annulaire	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	218	50007	all. Cu		médaille religieuse	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	219	50007	all. Cu		fil de cuivre - indéterminé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	220	décapage	all. Cu		bouton plat décoré	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	221	décapage	fer		fragment de clé	médiévale, moderne ou contemporain	stable
74	273	2211860	M	222	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	223	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	224	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	225	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	226	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	227	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	228	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	229	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	230	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	231	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	232	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	233	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	234	décapage	fer		clou de cercueil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable

74	273	2211860	M	235	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	236	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	237	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	238	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	239	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	240	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	241	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	242	décapage	fer		clou de cerqueuil. Présence de bois minéralisé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	243	décapage	fer		tôle - indéterminé	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	244	décapage	fer		fragment de pêne de serrure ?	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	245	décapage	fer		fragment de charnière	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	246	décapage	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	247	décapage	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	248	décapage	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	249	décapage	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	250	décapage	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable
74	273	2211860	M	251	décapage	fer		clou	XIXe/XXe siècle	stable

CATALOGUE DES SÉPULTURES

Cimetière contemporain (XIX^e - début XX^e siècles)



Vue d'ensemble des sépultures du cimetière contemporain.



Vue générale de la sépulture 5001.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5001 (zone 3)

***Résumé :** sépulture contemporaine primaire individuelle d'un sujet de sexe masculin, décédé à un âge supérieur à 30 ans, orienté nord-est/sud-ouest et déposé sur le dos, probablement inhumé en cerceuil. Il est possible que cet individu ait été enveloppé dans un linceul ou serré par un vêtement.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50001 vers l'angle nord-ouest du sondage. La partie supérieure de l'individu repose sur l'une des pierres alignées dans le sens est-ouest appartenant à l'US 50010 et sa partie la plus inférieure passe sous la berme ouest du sondage. Une perturbation postérieure, probablement la mise en place du drain et d'un fil électrique le long du mur sud du chevet de l'église, peut avoir provoqué la disparition de la partie droite du squelette.

Structure : les limites de la fosse sépulcrale ne sont pas visibles. Deux clous avec des restes de bois ont été retrouvés en place près de la tête et du coude gauche de l'individu.

Matériel associé dans la tombe : trois boutons en os, dont un positionné sous la troisième vertèbre lombaire ainsi qu'un élément métallique présent contre le fémur gauche du sujet. Un manche de couteau a également été retrouvé.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 763,99 m N.G.F.

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne : la partie supérieure droite, de la ceinture scapulaire à l'os coxal, ainsi que les pieds de l'individu sont manquants. La conservation des ossements est également moyenne, les os étant en partie friables.

Position de l'individu : L'individu a été déposé sur le dos, le membre supérieur gauche étendu le long du corps, apparaissant en vue latérale, la main apparemment posée sur le fémur et l'os coxal du même côté. Les membres inférieurs sont également étendus.

Observations taphonomiques :

Le bloc crânio-facial ayant été en grande partie perturbé lors du décapage, il est difficile d'en restituer la position initiale. Une partie de la voûte crânienne était malgré tout encore posée sur la pierre appartenant à l'US 50010. La mandibule quant à elle semblait en place, se présentant en face antéro-supérieure légèrement latérale gauche.

La partie supérieure du rachis n'est représentée que par quelques fragments d'ossements, fragmentation probablement causée par la mise en place d'un fil électrique retrouvé du côté droit de l'individu et du drain aménagé le long du mur 5003. Les vertèbres, en connexion étroite, sont présentes à partir de la neuvième thoracique et apparaissent toutes en vue antérieure. On constate une légère torsion vers le bas de la colonne vertébrale, formant ainsi une légère cuvette. Le sacrum, non connecté au coccyx car ce dernier était manquant, apparaît en vue antérieure légèrement latérale droite.

L'hémi-thorax gauche se présente en face antéro-supérieure légèrement médiale, démontrant ainsi que la mise à plat du volume thoracique est complète. Les connexions costo-vertébrales sont étroites si ce n'est qu'une partie des têtes des côtes inférieures sont passées par-dessus la face antérieure des corps vertébraux qui leurs sont associés. La clavicule gauche, en vue antérieure comme la scapula du même côté, paraît très verticalisée ce qui, associée aux observations précédentes nous permet d'émettre l'hypothèse de l'exercice d'une contrainte du côté gauche de l'individu.

Cette impression est renforcée par la position du membre supérieur gauche. En effet, celui-ci paraît

plaqué contre l'hémi-thorax du même côté. De plus, l'humérus est observable en face antérieure légèrement latérale alors que l'ulna se présente en vue latérale et le radius en vue postérieure. On remarque donc une légère torsion du membre supérieur qui paraît ainsi contraint. Les os de la main gauche sont en connexion lâche entre eux, voir déplacés. En effet, le scaphoïde, retrouvé sous le radius, se présente en vue dorsale, comme une partie des os du carpe (triquetrum, hamatum, lunatum et trapèze) qui se situe le long de la diaphyse du fémur gauche. Le capitatum et le trapézoïde apparaissent quant à eux en face inférieure. Les métacarpiens sont visibles dans des vues variées une partie d'entre eux ayant été retrouvée sous le fémur et l'os coxal homolatéral. Les phalanges présentes sont quant à elles positionnées dans le sens inverse des métacarpiens. Cela pourrait témoigner du fait que l'individu ait été inhumé les doigts repliés contre le fémur. Or, nous avons pu constater la présence d'une phalange se trouvant du côté médial de l'os long ce qui témoignerait plus d'une perturbation qui aurait provoqué la chute des ossements. Ce phénomène peut d'autant plus s'expliquer par le fait que le fémur gauche de l'individu ait été retrouvé dans une position atypique. En effet, celui-ci se présente en vue postérieure, ce qui n'est pas le cas de son controlatéral. Or, l'os coxal du même côté, qui apparaît plutôt en face antérieure, semble s'être juste légèrement mis à plat. De même les tibias et fibulas du sujet ont été retrouvés en vue antérieure. Il y a donc eu une rotation très prononcée du fémur vers le côté latéral de l'individu, ce qui a probablement entraîné la chute de certains ossements de la main sous celui-ci. Or, malgré ce mouvement, les os de la jambe homolatérale semblent être restés en place et l'os de la cuisse reste très rapproché du coxal adjacent. La patella gauche quant à elle a été retrouvée en place contre le fémur qui a tourné, se présentant également en face postérieure. Il y a donc un élément qui a empêché le fémur de basculer plus loin et qui a évité que les os du membre supérieur homolatéral gauche n'aient été plus perturbés. En regardant le positionnement général des os du côté gauche de l'individu, on remarque la présence d'un effet de paroi très net de ce côté-ci, les os paraissant très alignés. Il y a donc de fortes chances qu'une paroi présente à cet endroit ait contraint le mouvement du fémur même s'il reste difficile d'expliquer l'origine d'une telle rotation.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

Les mouvements observés pour l'hémi-thorax gauche, les os de la main du même côté et en particulier pour le fémur homolatéral, nous amènent à penser que l'individu s'est décomposé en espace vide car une telle rotation ne peut s'être produite en pleine terre. La présence de clous, dont l'un était collé à la diaphyse du fémur gauche ainsi que l'effet de paroi très visible du côté gauche de l'individu, témoignent de l'utilisation d'un cercueil. Le crâne de l'individu ayant été retrouvé en contact avec une pierre de l'*US 50010*, il est possible que le cercueil ait été déposé directement sur celle-ci, libérant ainsi un espace entre la pierre et le crâne après la disparition du bois. La verticalisation de la clavicule, le resserrement du membre supérieur le long du côté gauche du sujet ainsi que la faible distance entre le fémur et l'os coxal du même côté malgré la rotation prononcée de celui-ci, témoignent d'une forte contrainte exercée sur l'individu. Celle-ci pourrait être due à l'étroitesse du contenant ou de la proximité de la paroi gauche du contenant en bois. Mais il peut être également envisageable que l'individu ait été inhumé dans une enveloppe souple de type linceul mais l'absence d'épingles ne nous permet pas d'appuyer cette hypothèse. Malgré tout, il faudrait pouvoir vérifier si tels gestes aient pu exister à cette période. Par contre, la présence de boutons retrouvés sous les lombaires démontre que le sujet était habillé lors de son inhumation. Nous pouvons donc envisager que celui-ci ait été assez resserré pour exercer cette contrainte.

Anthropologie biologique

Âge : adulte, la fusion de l'extrémité sternale de la clavicule et de la crête iliaque gauches démontre que l'individu devait avoir au moins 30 ans lors de son décès (Owing-Webb et Suchey, 1985).

Sexe : masculin à 100% d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.* 2005).

État sanitaire :

- État bucco-dentaire :

L'usure dentaire de l'individu est faible car elle est de stade 2 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Deux caries de stade 1 (Bocquentin, 2003, annexe IIB. 6, p. 551) sont observables sur les faces occlusales de la deuxième molaire inférieure gauche et la deuxième incisive supérieure droite. On constate également la présence d'une usure anormale sur plusieurs incisives, qui fait penser à une modification causée par une activité paramasticatrice.

- Pathologies :

On remarque de légers remaniements osseux qui ne paraissent pas tant pathologiques sur plusieurs ossements : au niveau des corps des dernières vertèbres lombaires, du tubercule de la tête de l'une des côtes ainsi que sur l'insertion du trapézoïde de la clavicule gauche. On constate également la présence d'un fragment d'os spongieux qui aurait probablement appartenu à l'ulna associé, collé à la fosse olécrânienne. Il se pourrait que ce soit une partie de la tête de l'ulna qui ait fusionné à l'épiphyse distale de l'humérus, mais pour l'instant nous ne pouvons déduire si cette fusion est d'origine pathologique ou plus simplement taphonomique.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5002 (zone 3)

***Résumé :** sépulture contemporaine primaire individuelle d'un sujet de sexe féminin, décédé à un âge supérieur à 40 ans, déposé en décubitus dans une orientation nord-ouest/sud-est, inhumé en cercueil et vêtu lors de son inhumation. Du petit mobilier religieux et vestimentaire a été retrouvé en quantité sur l'individu.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : La sépulture se situe dans l'US 50 007 dans la partie sud-ouest du sondage. L'individu a été déposé sur le mur **M 5024** et il semble que sa mise en place ait en partie recoupé celui-ci car la maçonnerie paraît avoir été recreusée près du crâne. L'inhumation est placée juste au nord de la **SEP 5003**.

Structure : Les limites de la fosse ne sont pas visibles, on remarque malgré tout un léger pendage dans le sens nord-ouest/sud-est du fond de la fosse. De nombreux clous, dont certains encore pris dans du bois ont été retrouvés autour et sur l'individu. Des traces de bois ont également été repérées sous l'individu lors de la fouille.

Matériel associé dans la tombe : de nombreux objets présents dans cette sépulture :

- un pendentif ostensor en métal oxydé bleu avec les initiales IHS gravées dessus, retrouvé entre le cou, l'épaule gauche et en partie sous la mandibule.
- Un crucifix en métal oxydé bleu et une médaille, sur le côté droit de la poitrine, enveloppés ensemble dans du tissu encore conservé.
- Un chapelet complet en alliage cuivreux avec une partie des perles et deux crucifix associés ainsi que six médailles religieuses, dont une de la « rue du Bac », enroulé autour de la main droite.
- Un bouton en os et deux boutons en plastique, retrouvés sous les côtes droites et sous les sixième et septième vertèbres thoraciques, ainsi qu'une barbacane en métal sous la deuxième vertèbre lombaire. Cette dernière peut possiblement appartenir à un costume féminin.
- Plusieurs fragments de tissus encore conservés sur l'hémi-thorax droit et l'humérus du même côté ainsi que sous les lombaires.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764,06 m N.G.F.

Représentation et conservation : la représentation squelettique est bonne, une partie des membres inférieurs étant manquante car elle disparaît sous la berme ouest du sondage. La conservation osseuse quant à elle est moyenne. Le crâne de l'individu est très fragmenté et le reste des os paraît assez friable.

Position de l'individu : L'individu a été déposé sur le dos, les membres supérieurs légèrement fléchis, les avant-bras en pronation et les mains regroupées sous le pubis de l'individu. Les membres inférieurs devaient se présenter en extension mais une partie d'entre eux, prise dans la berme ouest au

début de la fouille, a été fortement perturbée lors de l'élargissement du sondage.

Observations taphonomiques :

La position du crâne est difficile à déterminer car celui-ci est très fragmenté, probablement écrasé par le poids de la pelle mécanique lors du décapage. Malgré tout, il a été possible de voir que l'occipital du sujet se présente en vue latérale droite légèrement antérieure. La mandibule est également visible en face latérale droite et il est donc fort probable que le crâne ait été dans la même position. L'atlas, qui apparaît en vue antérieure, était encore en contact avec le crâne et en connexion étroite avec l'axis, qui se présente en vue antérieure légèrement latérale droite et supérieure. La position du crâne est donc secondaire et il ya de fortes chances que l'individu ait été inhumé le regard tourné vers le ciel.

On constate également que l'occipital est aussi en contact avec l'axis qui passe par-dessus les troisième et quatrième vertèbres cervicales. Le rachis cervical est observable en vue antéro-inférieure légèrement latérale droite et on remarque une légère torsion de celui-ci. La position de ces ossements laisserait donc supposer la présence d'un coussin funéraire qui aurait pu provoquer cette disposition des vertèbres lors de sa décomposition.

Les deux premières vertèbres thoraciques sont observables en vue antéro-latérale droite alors que le reste du rachis est visible en vue antérieure légèrement latérale gauche. On remarque également une légère torsion horizontale du rachis, plus prononcée au niveau des premières vertèbres thoraciques. La plupart des vertèbres semblent regroupées par petits tronçons ce qui fait penser à une dislocation de la colonne vertébrale qui aurait pu avoir lieu alors que la décomposition des ligaments et tissus mous n'était pas encore achevée. Le sacrum quant à lui se présente en vue antérieure, légèrement déconnecté de la cinquième lombaire mais en connexion étroite avec le coccyx.

L'ensemble du volume thoracique est à plat, la majorité des côtes de l'individu se présentant en supéro-antérieure. Les connexions de celles-ci avec les vertèbres sont étroites excepté pour les côtes supérieures de l'hémi-thorax droit. Celui-ci présente d'ailleurs une coloration verte probablement provoquée par l'oxydation de la croix retrouvée à cet endroit sur l'individu.

Les os de la ceinture scapulaire sont tous en connexion très lâche. Les deux scapulas se présentent en vue antérieure et les deux clavicules en face supérieure. Le manubrium, en contact avec les septième et huitième vertèbres thoraciques se présente quant à lui en vue antéro-latérale gauche et le corps sternal, retrouvé en face postérieure du côté gauche du rachis, semble avoir chuté dans le volume thoracique. On constate également une forte verticalisation des clavicules mais la connexion lâche entre les ossements de la ceinture scapulaire ainsi qu'entre les humérus et les scapulas, ne nous permet pas d'affirmer qu'il y ait eu une contrainte exercée sur les épaules de l'individu. On remarque par ailleurs que l'épaule droite est plus proche du crâne que la gauche, illustrant ainsi une légère asymétrie dans leur disposition.

L'ensemble des os des membres supérieurs sont en connexion étroites et l'on remarque un léger effet de paroi du côté droit. Les deux humérus se présentent en vue antérieure, légèrement latérale pour le gauche, et les radius sont en vue postérieure légèrement médiale. L'ulna droit est visible en face latérale légèrement antérieure alors que le gauche est en vue antérieure très légèrement médiale. Les deux mains, en vue dorsale, passent par-dessus les fémurs et les parties distales de chacune est en contact avec l'autre, démontrant qu'elles se rejoignaient. Une partie des métacarpiens gauches semble avoir chuté entre le pubis et le fémur du même côté. On remarque par ailleurs l'angle assez fermé entre les os des mains et des avant-bras pouvant peut-être suggérer une contrainte exercée sur cette partie du corps. De plus, l'ensemble des os de la main droite sont pris dans les éléments composant le chapelet retrouvé à cet endroit.

L'ouverture de la ceinture pelvienne est complète et on constate que les connexions coxo-fémorales sont lâches. Les fémurs se présentent tous les deux en vue médiale et il semble donc qu'ils aient effectués une rotation vers l'extérieur du corps, ce qui aurait alors provoqué quelques perturbations au niveau des os des mains. La position du reste des membres inférieurs n'a pu être observée car ceux-ci ont été mis à jour par la pelle mécanique lors de l'élargissement de la berme ouest du sondage.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

L'ensemble des déplacements observés sur les ossements, en particulier la rotation très prononcée des fémurs et du crâne, indiquent que l'individu se serait décomposé en espace vide.

De plus, la présence de très nombreux clous encore en place, des traces de bois retrouvées sous l'individu ainsi que l'effet de paroi observé du côté droit du sujet, témoignent de l'utilisation d'un cercueil. Cette hypothèse s'appuie également sur la dislocation par tronçon observée sur le rachis, illustrant probablement la disparition d'une planche de fond.

La présence de fragments de tissus ainsi que de petits éléments pouvant appartenir à un costume démontrent que le sujet était vêtu lors de son inhumation. La contrainte remarquée au niveau des mains pourrait faire penser à un maintien provoqué par une enveloppe souple de type linceul mais aucun autre élément ne nous permet d'appuyer cette hypothèse. De plus, une belle panoplie d'objets religieux l'accompagnait dans sa sépulture dont un chapelet enroulé autour de la main droite, disposition qui a également pu contraindre la position de cette dernière.

Anthropologie biologique

Âge : adulte décédé à un âge supérieur à 40 ans (Schmitt, 2005)

Sexe : féminin à 98,93 % d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.*, 2005).

État sanitaire :

- **État bucco-dentaire** : l'usure dentaire de l'individu est moyenne pour les dents maxillaires (stade 4 à 5, selon le système de notation de B.-H. Smith (1984)) mais elle est faible pour les quelques dents mandibulaires présentes (stade 2). Deux caries de stade 2 (Bocquentin, 2003, annexe IIB. 6, p. 551) sont observables entre la deuxième et la troisième molaires ainsi qu'entre les deux prémolaires inférieures droites. La première molaire inférieure gauche est également atteinte d'une carie de stade 3 sur sa face vestibulaire. On constate également la présence de légères hypoplasies sur les molaires maxillaires et la canine supérieure gauche.
- **Pathologies** : on remarque de légers remaniements osseux qui ne paraissent pas tant pathologiques sur plusieurs ossements : sur les surfaces articulaires des os du carpe et du métacarpe ainsi que sur celles des ossements des membres supérieurs. On constate également un léger tassement des corps vertébraux ainsi que la présence de lésions qui pourraient être arthrosiques, localisées sur le côté droit des vertèbres thoraciques. On se demande donc si ces deux types de lésions ne seraient pas liés. Les vertèbres lombaires et les surfaces articulaires entre le manubrium et les clavicules semblent également avoir été affectés par une légère arthrose. On remarque également une déformation de la partie supérieure du sternum ainsi qu'une ossification du cartilage thyroïdien et du ligament apical de l'axis. La plupart de ces lésions sont donc plutôt de type dégénératif et il est possible qu'elles soient liées en partie à l'âge de l'individu.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5003 (zone 3)

***Résumé :** sépulture contemporaine primaire individuelle d'un sujet de sexe indéterminé, décédé à un âge supérieur à 30 ans, inhumé en cercueil, se présentant sur le dos et orienté dans le sens nord-est/sud-ouest. De nombreux éléments appartenant à un costume probablement masculin ont également été retrouvés.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50 007 dans la partie sud-ouest du sondage. L'individu a été déposé sur le mur **M 5024**, la maçonnerie semblant avoir été recreusée près du crâne de l'individu. L'inhumation est placée juste au sud de la sépulture **5002** et elle a été recoupée dans sa partie sud par la sépulture **5006** sous laquelle elle passe légèrement.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas visibles mais il semblerait que le fond de celle-ci ait été assez plat, ce qui est compréhensible vu que la sépulture est presque en contact avec le mur situé juste en dessous. De nombreux clous, dont certains encore pris dans du bois ont été retrouvés autour et sur l'individu. Des traces de bois ont également été repérées sous le membre supérieur droit du sujet.

Matériel associé dans la tombe : plusieurs boutons en alliage cuivreux, éléments d'un costume masculin ont été retrouvés sur l'individu. Ils étaient alignés en deux rangées de boutons verticales témoignant de la présence d'une veste masculine. Un seul objet religieux a été déposé, retrouvé autour de la main droite de l'individu : il s'agit d'un chapelet de Notre Dame des Douleurs, avec plusieurs médailles, pouvant être utilisé afin d'obtenir des indulgences.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764, 11m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne, une grande partie du côté droit de l'individu étant manquante, perturbée par la sépulture **5006**. La conservation des os est également moyenne car la matière osseuse est légèrement friable.

Position de l'individu : l'individu a été déposé sur le dos le membre supérieur droit en extension, la main posée le long du fémur du même côté. Les membres inférieurs se présentent en extension, les pieds écartés.

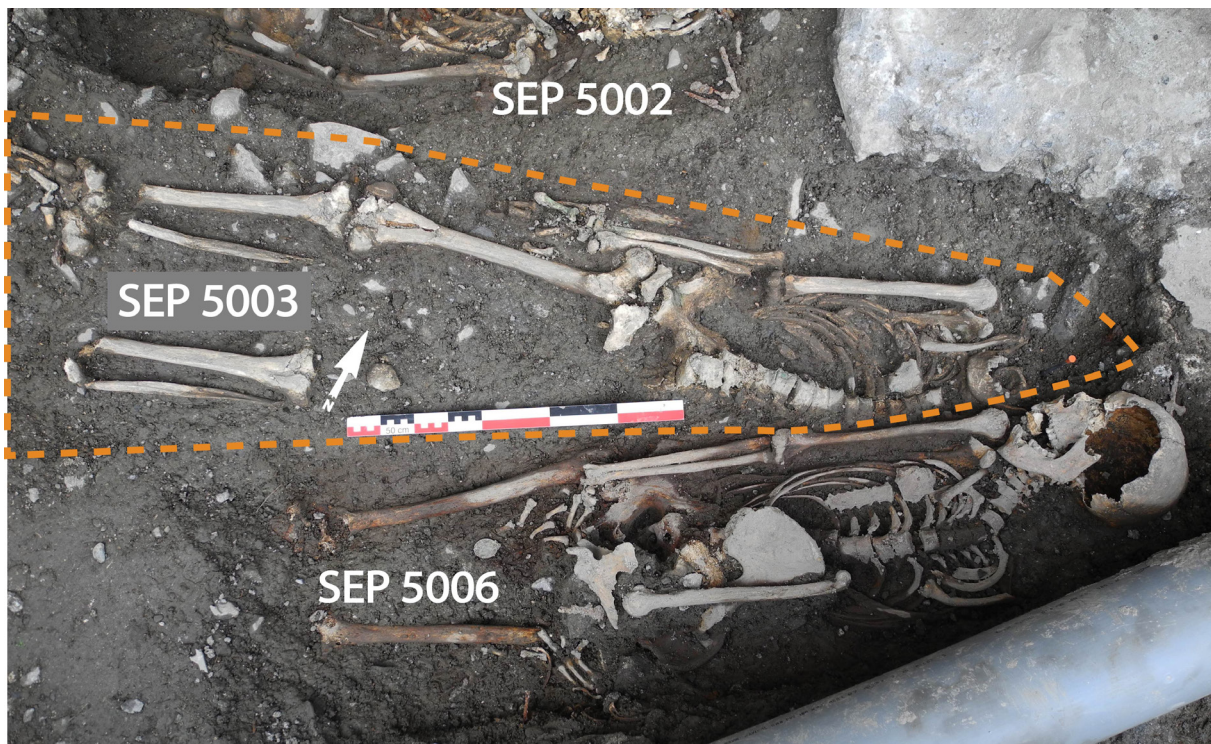
Observations taphonomiques :

Le crâne de l'individu est manquant, probablement déplacé lors de la mise en place de la sépulture **5006**. La mandibule quant à elle se présente en vue antérieure légèrement supérieure et passe en partie sous le crâne du sujet inhumé dans la sépulture voisine.

Le rachis se présente en vue antérieure en général. L'atlas et l'axis ne sont plus en connexion et ne sont plus alignées avec le reste du rachis. Il est possible que le mouvement apparent des deux premières cervicales ait été provoqué par le prélèvement ou le déplacement du crâne associé. Les autres vertèbres cervicales, toutes en connexions étroites, passent en partie sous l'humérus du sujet inhumé dans la sépulture **5006**. Les deux premières vertèbres thoraciques sont séparées de 5 cm, la première étant en connexion avec la septième vertèbre cervicale. Le reste du rachis est en connexion étroite, excepté la huitième vertèbre thoracique qui n'est pas connectée avec ses voisines. On observe une légère torsion horizontale de la partie inférieure du rachis vers la droite de l'individu.



Vue générale de la sépulture 5002 (en orange: illustration de l'effet de paroi remarqué du côté droit du sujet).



Vue générale de la sépulture 5003 et des inhumations voisines (en orange: les délimitations de la sépulture).

Le volume thoracique est complètement mis à plat, l'hémi-thorax droit se présentant en vue supérieure, le gauche étant manquant. Le manubrium a été retrouvé sur l'hémi-thorax droit, ayant probablement chuté dans le volume thoracique lors de la décomposition de l'individu. La clavicule droite, visible face antérieure est très verticalisée. La scapula du même côté quant à elle se présente en face antérieure légèrement médiale et passe sous la mandibule. Ces deux éléments peuvent donc témoigner de l'exercice d'une contrainte sur l'épaule droite.

L'ensemble du membre supérieur droit est en connexion lâche, l'humérus se présentant en face latérale légèrement antérieure, l'ulna en vue postérieure et le radius en vue latérale légèrement antérieure. L'ensemble de la main du même côté est connexion lâche, les différents ossements se présentant en différentes vues.

L'os coxal droit est très fragmenté et le gauche étant absent, il reste difficile de voir si la ceinture pelvienne s'est ouverte ou non. Le tibia gauche se présente en vue antérieure, la fibula du même côté en vue médiale et la patella quant à elle est visible en face antérieure, l'apex tourné vers la partie supérieure de l'individu. Il est probable que cette dernière ait été déplacée lors de la disparition du fémur associé, qui n'a pas été retrouvé. Le membre inférieur droit quant à lui présente une position atypique car l'ensemble de celui-ci est en vue postérieure, le pied légèrement incurvé. Il semblerait donc que l'ensemble de ce membre inférieur se soit retourné lors de la décomposition de l'individu. Ce mouvement pourrait expliquer également la désorganisation des os de la main droite mais cette position paraît malgré tout mystérieuse. Un examen plus poussé des ossements concernés pourrait peut-être expliquer cette disposition atypique.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

L'ensemble des mouvements observés sur l'individu, en particulier la dislocation apparente du rachis et la mise à plat du volume thoracique indiquent que l'individu se serait décomposé en espace vide. Cet argument, associé à la présence de plusieurs clous ainsi que de traces de bois témoignent de l'utilisation d'un cercueil.

Les différents éléments constituant un costume masculin confirme que le sujet était vêtu lors de son enterrement. C'est peut-être pour cela que l'amplitude de la rotation du membre inférieur droit semble être restreinte. Mais il serait également possible que cette limitation du mouvement, ajoutée à la contrainte observée au niveau de l'épaule droite du sujet, témoignent de l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul, mais aucun autre élément ne nous permet de confirmer cette hypothèse. Il reste donc difficile d'expliquer la position de ces ossements qui paraissent être à l'envers par rapport au reste du corps.

La mise en place de la sépulture **5006** a fortement perturbé le squelette du sujet ce qui s'illustre par le déplacement de plusieurs ossements dont une partie passe sous le sujet voisin.

Anthropologie biologique

Âge : individu décédé à un âge supérieur à 30 ans, l'extrémité sternale de la clavicule de l'individu étant complètement soudée (Owing-Webb et Suchey, 1985).

Sexe : indéterminable car le seul os coxal présent est trop fragmenté.

État sanitaire :

- État bucco-dentaire : l'usure dentaire de l'individu est moyenne pour les dents mandibulaires, de stade 3 à 4 selon le système de notation de B.-H. Smith (1984), les premières molaires paraissant plus usées que les autres. Aucune carie n'est observable et la présence de tartre léger a pu être notée.
- Pathologies : on remarque un léger remaniement de l'empreinte du ligament costo-claviculaire de la clavicule droite et l'on constate la présence d'ostéophytes du côté antérieur droit des corps vertébraux thoraciques. L'individu semble donc plutôt atteint par des lésions de type dégénératif.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5004 (zone 3)

***Résumé :** sépulture contemporaine primaire individuelle d'un sujet de sexe masculin décédé à un âge supérieur à 40 ans, orienté est-ouest et déposé sur le dos, probablement inhumé en cercueil et vêtu d'un costume traditionnel masculin.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50006, vers la partie nord du sondage. Les membres inférieurs de l'individu reposaient par dessus la maçonnerie de l'US 50003 et sa partie supérieure devait surplomber les inhumations SEP 5013 et SEP 5014, celles-ci étant situées à une soixantaine de centimètres sous la SEP 5004. Cette dernière est également la sépulture la plus à l'est appartenant au cimetière contemporain. Plusieurs côtes et vertèbres non associées à une sépulture ont été retrouvées juste au dessus de l'individu, vers son thorax.

Structure : les limites de la fosse sépulcrale n'étaient pas visibles. Néanmoins, il semblerait que le fond de la fosse ait suivi un léger pendage nord-est/sud-ouest, les premières vertèbres thoraciques étant situées à une altitude supérieure à 5 cm par rapport à celle de la partie distale des fémurs. Plusieurs clous ainsi que des traces de bois, dont certaines témoignant de la présence d'une planche de fond, ont été retrouvés autour de l'individu.

Matériel associé dans la tombe : plusieurs boucles de martingale ont été exhumées : une boucle de pantalon en fer vers les os coxaux et une boucle de serrage de gilet dans le dos, retrouvée sous la huitième côte droite. Des boutons de pantalon et de gilet (ou chemise), en os ou en plastique ont été mis à jour aux alentours du bassin et du thorax du sujet. Étaient également présents un chapelet enroulé autour de la main droite ainsi que deux médailles : la première est une médaille miraculeuse de la rue du Bac et la deuxième est dédiée à Saint Guérin, pour la protection des bestiaux.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764,18 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne car il manque la partie supérieure de l'individu, du crâne aux premières cervicales, mais également la partie inférieure de celui-ci, à partir de l'épiphyse distale des fémurs. La conservation osseuse est également moyenne car les ossements de l'individu sont un peu friables.

Position de l'individu : L'individu a été déposé sur le dos, le membre supérieur gauche étendu le long du corps, la main contre le fémur du même côté. Le membre supérieur droit quant à lui est fléchi, la main du même côté étant située contre le pubis ainsi que le fémur gauches, les deux avant-bras se présentant en pronation. Les membres inférieurs devaient être en extension d'après la position des fémurs, visibles en face antérieure.

Observations taphonomiques :

L'ensemble du rachis observable, de la troisième vertèbre thoracique au sacrum, se présente en face antérieure. On observe un léger décalage des trois premières vertèbres thoraciques présentes par rapport au reste de la colonne vertébrale. Une légère torsion sur le plan médio-latéral se remarque aussi vers les onzième et douzième vertèbres lombaires.

L'ensemble du volume thoracique a été mis à plat, les côtes se présentant en vue antéro-supérieure et le manubrium a été retrouvé en place, posé sur les quatrième et cinquième vertèbres thoraciques. Seule la clavicule droite a été retrouvée, celle-ci étant en vue antéro-supérieure et paraissant avoir été

légèrement verticalisée. La scapula du même côté se présente en vue antérieure légèrement latérale et la connexion entre ces deux os de la ceinture scapulaire est lâche.

Les deux humérus apparaissent en face latérale, le gauche étant légèrement en position postérieure. Les deux ulnas se présentent en face latérale, le radius droit est visible face postérieure alors que celui-ci de l'autre côté apparaît en vue latéro-antérieure. Les os de l'articulation du coude sont en connexion étroite du côté droit alors qu'ils sont en connexion lâche de l'autre côté. On remarque également qu'une grande partie des os des mains sont déconnectés entre eux. Il semblerait en effet que les os de la main droite aient chuté dans le volume du bassin osseux, contre le fémur gauche, et que ceux de la main gauche aient également subis quelques perturbations, paraissant quelque peu désordonnés. La position de l'ensemble des os constituant le membre supérieur gauche donnent une impression assez contrainte de celui-ci qui semble observer une torsion qui ne paraît pas naturelle. De plus, on remarque un effet d'alignement des os de la main, qui pourrait éventuellement témoigner d'un effet de paroi.

L'ouverture de la ceinture pelvienne est quasiment complète, l'os coxal droit étant tout de même un peu maintenu en position d'équilibre. Les deux fémurs se présentent en vue latérale, leurs épiphyses distales étant rapprochées. La patella droite, en vue postérieure a été retrouvée sous le fémur du même côté, sa chute pouvant avoir été provoquée lors de la disparition du tibia associé.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

La mise à plat des volumes thoraciques et pelviens et les mouvements observés au niveau des os des mains nous indiquent que l'individu se serait décomposé en espace vide. La présence de clous, de traces de bois dont celles d'une planche de fond témoignent de l'utilisation d'un cercueil. De plus, les divers éléments d'un costume apparemment masculin confirment que l'individu était vêtu lors de son inhumation.

Les deux humérus semblent avoir été maintenus en position latérale et la torsion du membre supérieur gauche ne paraît pas naturelle, tout comme l'effet d'alignement des os de la main gauche. Il est donc possible que ces contraintes soient dues : soit au vêtement porté par le sujet, soit par la présence de la paroi du cercueil, la torsion pouvant avoir également été provoquée par la perturbation ayant causé la disparition des os du côté gauche de la ceinture scapulaire. Il se pourrait également qu'elles soient dues à l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul. Mais étant donné que seul le membre supérieur gauche paraît très contraint, qu'on ne remarque aucun autre effet de resserrement et qu'aucun objet de type épingle ou agrafe de linceul n'a été retrouvé, il paraît difficile d'appuyer cette hypothèse.

Anthropologie biologique

Âge : adulte décédé à un âge supérieur à 40 ans. (Schmitt, 2005)

Sexe : masculin à 100% d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.*, 2005).

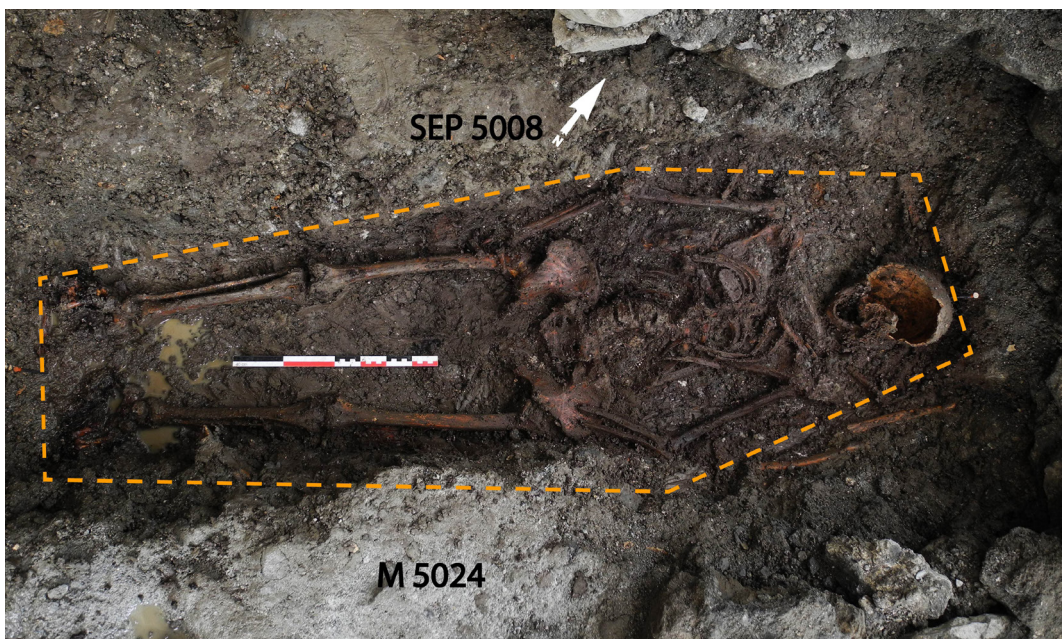
État sanitaire : on remarque plusieurs modifications articulaires légères, en particulier sur le coude gauche du sujet, les cols des fémurs et certains corps vertébraux. On constate également la présence d'une légère modification de l'extrémité sternale de la clavicule droite, qui se repère également sur le manubrium. Tous ces éléments témoignent de légères atteintes de type dégénératif qui peuvent être liées à son âge.



Vue générale de la sépulture 5004.



Vue générale des sépultures 5006 et 5011 (en orange: les effets de paroi observés).



Vue générale de la sépulture 5008 (en orange: la forme du cercueil d'après la position des clous relevés).

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5006 (zone 3)

Résumé : sépulture contemporaine primaire et individuelle d'un sujet de sexe masculin décédé à un âge indéterminé (au moins 30 ans), orienté est-ouest, déposé sur le dos et inhumé en cercueil. L'individu était inhumé vêtu d'un costume dont de nombreux pans de tissu ont été retrouvés et ce sujet présente de nombreuses affections pathologiques.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50 007 dans la partie sud-ouest du sondage. L'individu a été déposé sur le mur **M 5024**, la maçonnerie semblant avoir été recreusée près du crâne de l'individu. L'inhumation a été mise en place juste au sud de la **SEP 5003**, qu'elle a recoupé en partie, et sous la **SEP 5011**, qui se trouve au-dessus du membre supérieur gauche de l'individu.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables mais le fond de celle-ci est plat, ce qui peut être conditionné par le fait que le mur **M 5024** se situe juste en dessous. Plusieurs clous et traces de bois ont été retrouvés autour de l'individu.

Matériel associé dans la tombe : plusieurs boutons en alliage cuivreux, en fer ou en plastique, ont été découverts sur les os de l'individu, en particulier au niveau de la crête iliaque de l'os coxal gauche. Une médaille de Saint Stanislas Kostka et Saint Louis de Gonzague, tous deux protecteurs de la jeunesse ainsi qu'une petite croix ont été mises à jour vers la main droite du sujet. De nombreux fragments de tissus ont également été retrouvés, en particulier sur la partie inférieure de l'individu.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764, 08 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est bonne puisque tous les ossements de l'individu sont présents, excepté quelques phalanges, le cuboïde gauche et le cunéiforme latéral droit. La conservation osseuse est également bonne malgré les pathologies dont le sujet semble affecté.

Position de l'individu : L'individu repose sur le dos, les membres supérieurs quasiment étendus, les avant-bras en pronation présentant un angle très petit. Les mains sont pointées l'une vers l'autre sans être regroupées et sont situées vers le pubis du sujet. Les membres inférieurs sont en extension, les genoux et les pieds légèrement écartés les un par rapport aux autres, ces derniers se présentant en inversion.

Observations taphonomiques :

Le crâne de l'individu apparaît en face latérale gauche. Il est légèrement en surélévation par rapport au reste du corps et étroitement connecté avec la mandibule, qui est fermée, ainsi qu'avec l'atlas.

Le rachis se présente en vue antérieure en générale et on remarque une légère surélévation des quatre premières vertèbres cervicales, qui sont légèrement décalées par rapport à l'axe du rachis.

Ces dernières étant en connexion mais visible face antérieure, leur déplacement a donc été sûrement provoqué par la bascule du crâne dont la position est alors secondaire.

L'ensemble du rachis présente une torsion très prononcée dans le plan médio-latéral et l'on constate

une dislocation de celui-ci par tronçon, certains étant d'ailleurs constitués par des vertèbres soudées entre elles. Le sacrum quant à lui est soudé à la cinquième vertèbre lombaire et se présente également en vue antérieure. Une très grande quantité de tissu a été retrouvé sur celui-ci.

L'ensemble du volume thoracique a été mis à plat, le manubrium et le sternum ayant chuté sur l'hémi-thorax droit et apparaissent en vue antérieure. On observe que l'ensemble des côtes se présentent en vue supérieure et qu'elles paraissent resserrées vers le centre de l'individu. Les connexions costo-vertébrales sont étroites pour la plupart, bien que certaines soient lâches, les têtes costales passant alors par-dessus l'articulation de la vertèbre associé. Les deux clavicules sont très verticalisées, la droite se présentant en vue antérieure et la gauche en face supéro-postérieure. Les deux scapulas quant à elles sont visibles en face antérieure très légèrement latérale et sont toutes les deux en connexion étroites avec les clavicules. On remarque néanmoins que les os de l'épaule droite se retrouvent directement sous la mandibule du sujet, donnant un aspect très contraint de celle-ci alors que l'épaule gauche semble pouvoir prendre plus d'espace. La disposition des côtes appuie néanmoins l'idée qu'une contrainte a pu être exercée sur la partie supérieure de l'individu.

Les deux humérus apparaissent en vue antérieure et tout les os des avant-bras se présentent face postérieure. L'ensemble des os des mains sont très désordonnés mais ont l'air de se rejoindre, les os de la main droite semblant avoir chuté à l'avant du pubis et les os de la main gauche passant par-dessus le fémur du même côté. Un effet de paroi très net se repère du côté droit de l'individu, en particulier vers le membre supérieur droit.

La ceinture pelvienne est semi-ouverte et l'on observe une connexion lâche entre les deux os coxaux et le sacrum. L'ensemble des os des membres inférieurs apparaissent en vue antérieure, excepté le fémur gauche qui a basculé légèrement vers l'extérieur et la patella droite qui se présente de chant. Les pieds semblent avoir tournés vers les côtés latéraux du sujet mais on remarque une extension très prononcé de ceux-ci qui ne paraît pas anatomique, témoin de l'exercice d'une très forte contrainte. Ceci peut témoigner d'un effet de paroi très net vers les pieds mais un autre élément a pu accentuer cette flexion extrême.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

La bascule du crâne, ainsi que la chute de la patella droite, la désorganisation des os des mains ainsi que l'ouverture des pieds vers l'extérieur indiquent que la décomposition de l'individu s'est effectuée en espace vide. La position du crâne et des premières vertèbres pourraient également témoigner de l'utilisation d'un coussin funéraire mis en place sous la tête de l'individu. Les nombreux clous et traces de bois, ajoutés aux dislocations par tronçon des vertèbres et aux effets de parois observés du côté droit de l'individu ainsi que vers les pieds, témoignent de l'utilisation d'un cercueil.

Les nombreux restes de tissu retrouvés, en particulier autour des ossements de la partie inférieure du sujet et les boutons situés près de la crête iliaque démontrent que celui-ci était vêtu lors de son inhumation. La très forte contrainte exercée sur les pieds ainsi qu'en partie supérieure de l'individu pourrait témoigner de l'utilisation d'un linceul ou d'un élément en matériau périssable qui aurait enveloppé l'individu de manière très resserrée. Néanmoins, l'absence d'objets de maintien des tissus comme des épingles ou des agrafes ne nous permet pas de vérifier cette hypothèse.

Anthropologie biologique

Âge : adulte possiblement décédé à un âge supérieur à 60 ans selon la méthode d'A. Schmitt (2005). Néanmoins, l'aspect pathologique des surfaces auriculaires a pu biaiser cette estimation et nous préférons donc estimer l'âge au décès du sujet par la fusion des extrémités sternales de la clavicule et des crêtes iliaques, qui démontrent que l'individu devait avoir au moins 30 ans lors de son décès (Owing-Webb et Suchey, 1985).

Sexe : masculin à 99,56% d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.* 2005).

État sanitaire :

- État bucco-dentaire : l'usure dentaire de l'individu est faible car elle est de stade 2 pour les

dents maxillaires et de stade 3 pour les dents mandibulaires selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Plusieurs caries de stade 3 (Bocquentin, 2003, annexe IIB. 6, p. 551) ont été repérées sur les faces occlusales de la canine et de la première prémolaire mandibulaires gauches ainsi que sur celle de la deuxième molaire supérieure droite. La troisième molaire à côté de cette dernière a été perdue ante-mortem ce qui a provoqué une réaction inflammatoire sur l'os. Un tartre léger est observable sur une grande partie des dents et il est plus prononcé sur la première molaire maxillaire droite.

- Pathologies : l'individu présente de nombreuses modifications articulaires et réactions osseuses inflammatoires, en particulier sur le rachis. En effet, plusieurs vertèbres sont soudées entre elles, dont les onzièmes et douzièmes vertèbres thoraciques avec la première vertèbre lombaire. On remarque également la présence d'arthrose assez prononcée sur les articulations postérieures des trois dernières vertèbres thoraciques. Les os des membres inférieurs présentent également de nombreuses modifications qui paraissent en partie inflammatoires, les patellas du sujet semblant particulièrement affectées. De plus, les cunéiformes médial et intermédiaire gauches sont soudés entre eux et on remarque diverses épines osseuses présentes sur les autres os des pieds. L'individu semblait donc gravement atteint par une pathologie affectant une grande partie de ses ossements. Une étude plus poussée ultérieurement pourrait permettre d'en émettre un diagnostic.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5008 (zone 3)

***Résumé :** sépulture contemporaine primaire et individuelle d'un sujet de sexe féminin décédé à un âge supérieur à 60 ans, orienté nord-est/sud-ouest, déposé sur le dos et inhumé en cercueil. L'individu a été inhumé avec ses chaussures et ses vêtements.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50 007, au nord des sépultures SEP 5009 et SEP 5002. Elle recoupe le mur M 5024 dans sa partie ouest, qui forme un arc de cercle à cet endroit.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables, si ce n'est que sa partie la plus à l'est se définit par le creusement effectué dans le mur M 5024. De nombreux clous ainsi que des morceaux de bois ont été retrouvés tout autour de l'individu.

Matériel associé dans la tombe : deux bagues ainsi que deux fragments de chapelets dont une médaille ont été découverts près de la main droite. Des semelles de chaussures cloutées ainsi que des fragments de cuir, de lacets et des œillets ont été retrouvés autour des pieds, démontrant que l'individu portait des chaussures lors de son inhumation. Des fragments de tissu étaient également présents sur le fémur gauche.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 763,63 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne puisque certaines vertèbres et ossements de la main sont manquants. La conservation est également moyenne car la matière osseuse est friable.

Position de l'individu : l'individu repose sur le dos, les membres supérieurs fléchis et formant un angle très ouvert, les avant-bras très certainement en pronation et les mains posées sur les os coxaux. Les coudes sont éloignés du centre du corps et les membres inférieurs se présentent en extension, les pieds écartés et en éversion.

Observations taphonomiques :

Le crâne de l'individu se présente en vue antérieure très légèrement latérale gauche. La mandibule quant à elle est ouverte et apparaît en vue supérieure, la connexion avec le crâne étant lâche. Les vertèbres cervicales sont absentes mais d'après le positionnement de la mandibule, il est fort probable que la position du crâne soit secondaire et que celui-ci ait basculé lors de la décomposition des tissus mous.

Le rachis n'est conservé qu'à partir de la cinquième vertèbre thoracique et jusqu'au sacrum, seuls les arcs neuraux étant encore présents pour la majorité des vertèbres thoraciques. Les deux premières vertèbres lombaires sont en vue antérieure et légèrement décalées par rapport aux autres qui apparaissent en face antérieure légèrement latérale gauche. On remarque donc une torsion de la partie inférieure du rachis.

Le volume thoracique est complètement à plat, les côtes se présentant en vue supérieure. Le corps sternal a chuté sur l'hémi-thorax droit mais apparaît tout de même en vue antérieure. L'ensemble des os constituant la ceinture scapulaire sont en vue antérieure et on ne remarque aucune verticalisation des clavicules. Nous pouvons donc confirmer qu'il n'y a aucune contrainte qui a été exercée sur les épaules de l'individu.

L'humérus droit se présente en vue latérale légèrement antérieure, l'ulna du même côté en face postérieure légèrement latérale et le radius en vue postérieure. L'humérus gauche quant à lui apparaît

en face antéro-latérale, l'ulna du même côté est visible en face latérale et le radius en face médiale légèrement postérieure. Peu d'ossements des mains ont été retrouvés, néanmoins la majorité de ceux-ci se présentent en vue postérieure, ce qui confirme donc que les avant-bras de l'individu devaient être en pronation.

L'ouverture de la ceinture scapulaire est complète, les os coxaux étant complètement mis à plat. L'ensemble des membres inférieurs apparaissent en face antérieure et les deux pieds se présentent en face médiale, démontrant une bascule de ceux-ci vers l'extérieur. Ces derniers paraissent recroquevillés, position qui est certainement due à la présence des chaussures mais peuvent également témoigner d'un effet de paroi à l'ouest de l'individu.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

La bascule du crâne et des pieds vers l'extérieur du corps, ainsi que la mise à plat des volumes thoraciques et pelviens démontrent que le sujet s'est décomposé en espace vide. La présence de planches et de nombreux clous ainsi que l'effet de paroi observé vers les pieds témoignent de l'utilisation d'un cercueil. La forme du contenant a d'ailleurs pu être identifiée d'après les mesures prises entre les clous et il se pourrait qu'il s'agisse d'un cercueil hexagonal.

La présence de chaussures et de tissu démontre que l'individu était vêtu lors de son inhumation.

Anthropologie biologique

Âge : adulte décédé à un âge supérieur à 60 ans (Schmitt, 2005).

Sexe : féminin à 98,38% d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.*, 2005). Le sillon préauriculaire est également très marqué.

État sanitaire :

- **État bucco-dentaire** : l'ensemble des dents de l'individu ont été perdues ante-mortem, toutes les alvéoles étant résorbées. Cette perte dentaire peut être directement liée à l'âge du sujet.
- **Pathologies** : quelques légers remaniements osseux sont observables sur l'acétabulum droit, les cols des fémurs, les épines postérieures de certaines vertèbres thoracique et la partie postérieure du sacrum. Ces lésions semblent donc être de type dégénératif, ce qui peut être corrélé à l'âge de l'individu.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5009 (zone 3)

Résumé : sépulture contemporaine primaire et individuelle d'un sujet de sexe indéterminé, décédé à un âge supérieur à 20 ans et orienté dans le sens nord-est/sud-ouest. La sépulture a été très perturbée et il reste difficile d'en déterminer d'avantages d'éléments.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50007, par-dessus le mur **M 5024** et au nord de la sépulture **5002**. Elle a également été placée en contre-haut et au sud de la **SEP 5008**. Il est d'ailleurs fortement probable que la **SEP 5009** ait été fortement perturbée lors de la mise en place de l'inhumation voisine. En effet, il semblerait que cette dernière ait recoupé le mur en même temps que la **SEP 5009**.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables, le fond de la fosse devait être assez plat puisque l'individu reposait en partie sur la maçonnerie. Un certain pendage a pu être observé lors la fouille mais cela était dû au fait que la partie du mur sur lequel reposait le sujet s'effondrait lors sa découverte.

Matériel associé dans la tombe : un chapelet a été retrouvé dans le comblement mais rien n'atteste qu'il ait été en relation avec le sujet.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764,01 m (N.G.F.).

Représentation et conservation : la représentation squelettique est très mauvaise car seule une petite partie des os présents autour de l'hémi-thorax gauche du sujet a été retrouvée. La conservation est malgré tout moyenne les os étant un peu friable.

Position de l'individu : le sujet devait se présenter sur le dos, le membre supérieur droit fléchi car les os de la main droite ont été retrouvés sur l'hémi-thorax gauche. Il est donc possible que l'individu ait eu les mains croisées sur la poitrine. Les membres inférieurs sont manquants.

Observations taphonomiques :

L'hémi-thorax gauche de l'individu apparaît en vue supérieure légèrement latérale, il est donc possible que le volume thoracique se soit mis à plat lors de la décomposition. La scapula droite se présentait en vue latérale mais ceci était probablement dû à la position de la pierre située juste au-dessous de l'individu. La disposition de l'humérus était également influencée par cette dernière, se présentant alors en vue postéro-latérale. La position des os de la main droite, posés sur l'hémi-thorax gauche n'est plus observable car ils ont été bougés à la fouille.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

Étant donné les très fortes perturbations que cette sépulture a subi, il reste très difficile de déterminer l'espace de décomposition ainsi que les différents aménagements effectués pour sa mise en place. Il est malgré tout possible que l'individu ait été inhumé avec un chapelet peut-être déposé vers la main droite, comme c'est le cas pour d'autres inhumations.

Anthropologie biologique

Âge : adulte âgé d'au moins 20 ans étant donné que les épiphyses de son humérus sont soudées.

Sexe : indéterminé en l'absence des os coxaux.

État sanitaire : on remarque des remaniements au niveau des articulations de la clavicule, des côtes ainsi que des déformations sur certains os de la main.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : **2015**

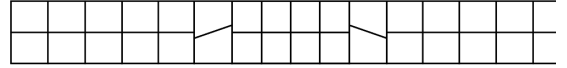
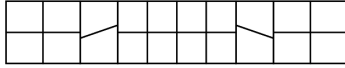
Site : **Abbaye de Sixt (74)**

N° sépulture : **5009**

N° squelette :

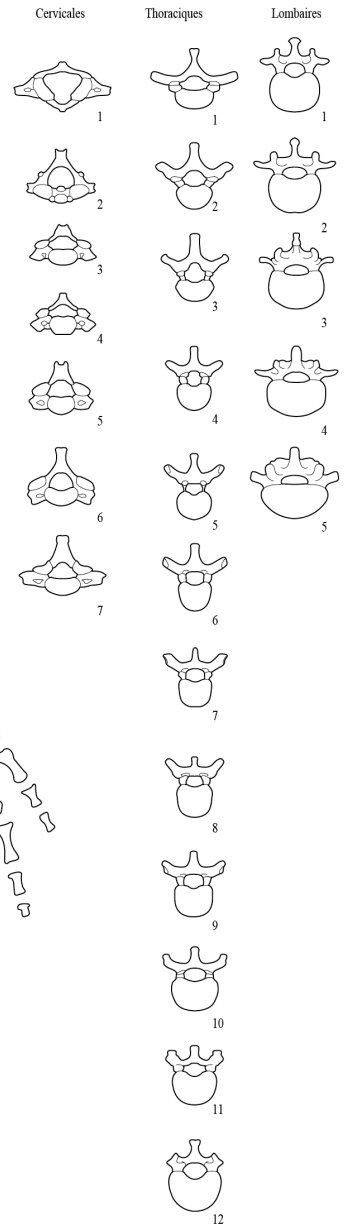
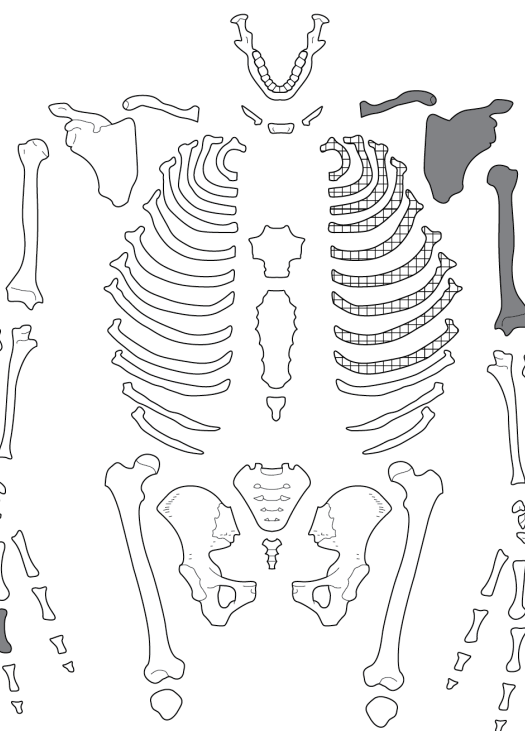
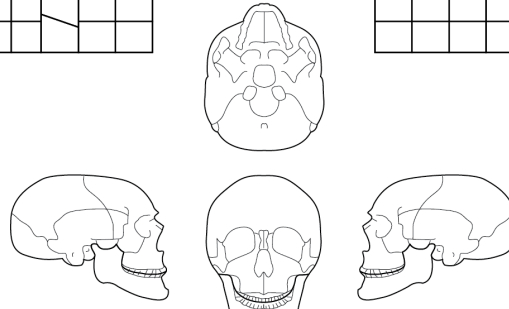
N° secteur :

Auteur : **AG**



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- I Germe présent in situ
- P Perte post-mortem observable
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5010 (zone 3)

Résumé : sépulture contemporaine primaire et individuelle d'un sujet de sexe indéterminé, décédé à un âge supérieur à 20 ans, inhumé en cercueil, se présentant sur le dos et orienté dans le sens nord-est/sud-ouest. Seule la partie inférieure de l'individu a pu être fouillée.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50006, à l'est du mur M 5024 et devait être positionné au sud et un peu au-dessus des SEP 5013 et 5014. La partie supérieure de l'individu n'a pas été fouillée car il a été décidé de laisser une berme dans la partie est du sondage afin de pouvoir mener à bien la mise à jour de la maçonnerie (US 50003).

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables mais un pendage ouest-est a été remarqué. En effet, les pieds de l'individu se situent à une altitude supérieure de 7 cm par rapport à celle de ses genoux. Les restes d'une planche de bois ainsi que des clous ont été retrouvés près des pieds.

Matériel associé dans la tombe : aucun objet n'a été retrouvé dans cette sépulture.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 763,74 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne puisque ne sont présents qu'une partie des membres inférieurs, des genoux jusqu'aux pieds. La matière osseuse quant à elle est bonne.

Position de l'individu : d'après la disposition des ossements présents, l'individu devait reposer sur le dos, les membres inférieurs en extension, les pieds regroupés étant posés l'un sur l'autre.

Observations taphonomiques :

L'ensemble des membres supérieurs sont en connexion étroite, excepté au niveau des métatarsiens. Le gauche apparaît en vue antérieure alors que le droit se présente en face antéro-médiale et les patellas sont encore en place sur les fémurs. Les os du pied droit se présentent en vue médiale et inférieure alors que ceux du pied gauche sont visibles en en face latérale et inférieure. Les deux pieds auraient donc chuté dans le même sens, vers le côté gauche de l'individu excepté, les métatarsiens du pied droit qui se sont effondrés de l'autre côté.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

La bascule des pieds en partie vers l'extérieur peuvent indiquer que l'individu s'est décomposé en espace vide. La présence d'une planche en bois avec de nombreux clous inclus ainsi que d'autres clous retrouvés près des tibias témoignent de l'utilisation d'un cercueil en bois.

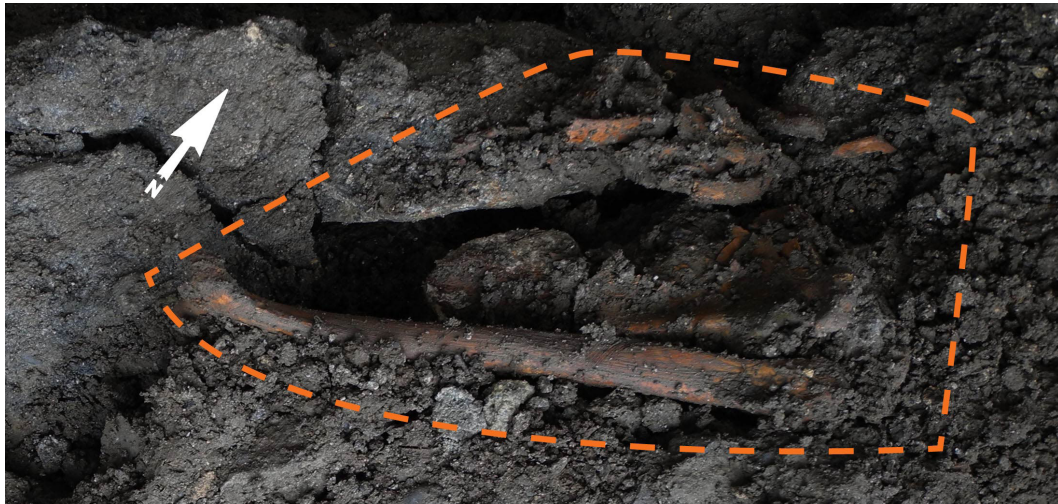
Anthropologie biologique

Âge : adulte décédé à un âge supérieur à 20 ans, les épiphyses des tibias étant soudées.

Sexe : le sexe de l'individu est indéterminable en l'absence des os coxaux.

État sanitaire : Malgré le peu d'ossements présents, plusieurs affections pathologiques ont pu être observées. On remarque des enthésopathies et des modifications articulaires sur les tibias ainsi que des remaniements osseux sur les faces antérieures et postérieures des patellas. On remarque également des appositions périostées sur les fibulas.

Les deux calcaneus et talus sont soudés entre eux, leurs faces antérieures étant fortement modifiées. On remarque le même genre de lésions sur les naviculaires et les métatarsiens qui pourraient être d'origine inflammatoire.



Vue générale de la sépulture 5009 (en orange: la délimitation de la sépulture, on remarque les éléments du mur en train de s'effondrer).



Vue générale de la sépulture 5010 (en orange: la délimitation de la planche de cerceuil retrouvée en place, et en pointillé blanc: délimitation pour montrer l'emplacement des métatarsiens droits).

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : **2015**

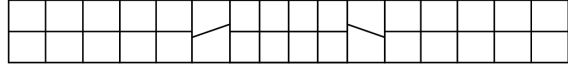
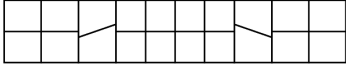
Site : **Abbaye de Sixt (74)**

N° sépulture : **5010**

N° squelette :

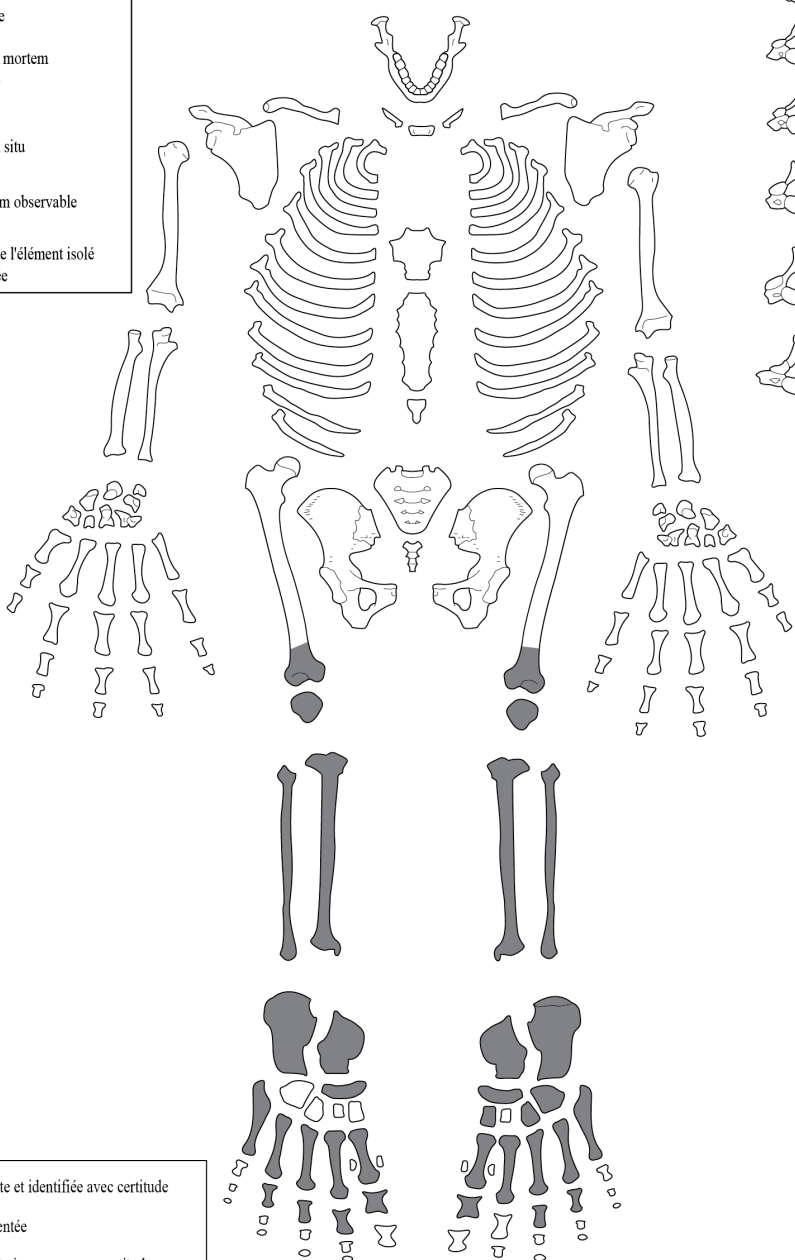
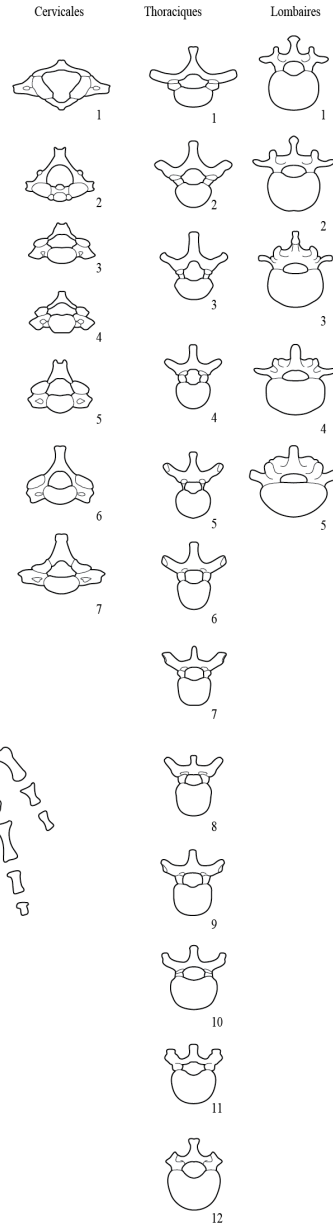
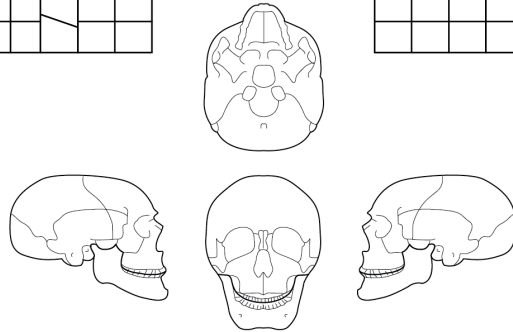
N° secteur :

Auteur : **AG**



LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I Elément présent in situ
- L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O La racine est seule présente in situ
- X Agénésie dentaire
- X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- I Germe présent in situ
- P Perte post-mortem observable
- ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5011 (zone 3)

Résumé : sépulture contemporaine primaire et individuelle d'un sujet immature décédé à un âge compris entre 2 semaines et 1,5 mois, possiblement inhumé en cercueil, se présentant sur le dos et orienté dans le sens sud-ouest/nord-est. Le sujet a été retrouvé entre la canalisation en PVC qui traverse le sondage (CAN 5001) et le membre supérieur du sujet inhumé dans la SEP 5006.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50007 vers la partie sud du sondage, sur le mur M 5024 et sous la canalisation CAN 5001. L'individu reposait également une dizaine de centimètre au-dessus du membre supérieur gauche du sujet inhumé dans la SEP 5006.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables. En effet, l'individu se trouvant juste dessous la canalisation qui ne pouvait être bougée, il a fallu le fouiller en attaquant par le côté, ce qui ne nous a pas permis de voir la délimitation de la sépulture. Un très fort pendage nord-sud a été remarqué mais il a pu être causé par la manière dont la sépulture a été découverte. Malgré tout, les restes d'une planche en bois ont été retrouvés sous le squelette.

Matériel associé dans la tombe : aucun mobilier n'a été retrouvé dans la sépulture.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : sud-ouest/nord-est ; tête au sud-ouest.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764,15 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : La représentation squelettique est moyenne puisqu'une partie des ossements est manquante. La conservation osseuse quant à elle est bonne.

Position de l'individu : L'individu paraît avoir été déposé sur le dos, le membre supérieur droit aligné le long du corps, l'avant-bras probablement en supination. Les membres inférieurs devaient se présenter en extension.

Observations taphonomiques :

Une grande partie de l'individu s'est effondrée lors de sa découverte. En effet, la sépulture a du être fouillée en sape, du fait de sa position calée entre la canalisation et le membre supérieur gauche du sujet inhumé dans la SEP 5006. C'est d'ailleurs en voulant poursuivre la fouille de ce dernier, malgré la présence de la canalisation, que le sujet de la sépulture SEP 5011 a été retrouvé. Une grande partie de cet individu s'est donc effondré lors d'un premier coup de truelle.

Malgré tout la position de plusieurs ossements a pu être observée *in situ*. Ainsi l'hémi-thorax droit est visible en vue antéro-latérale, la position de celui-ci étant conditionnée par le fort pendage observé pour le fond la sépulture. Le volume thoracique avait malgré tout l'air d'avoir été mis à plat. La clavicule droite se présente également en vue latérale.

Le membre supérieur droit est en connexion stricte au niveau du coude qui était légèrement en surélévation. L'humérus se présente en vue antérieure légèrement distale, le radius en face antérieure, l'ulna en vue latérale et les os de la main n'ont pas été retrouvés.

On observe un certain décalage des membres inférieurs vers les genoux de l'individu. En effet, la partie proximale du tibia gauche se retrouvait près de la partie distale du fémur droit. Le tibia gauche apparaît en vue médiale et le fémur en face antérieure. Le tibia et la fibula droits sont visibles en face latérale et le fémur se présente en vue postérieure. Il ne semble donc plus y avoir beaucoup de cohérence entre les ossements des membres inférieurs, témoignant d'une possible perturbation sur le squelette du sujet, probablement provoquée par la mise en place de la canalisation CAN 5001

au dessus de l'individu. Les os des pieds sont également absents excepté la diaphyse d'un premier métacarpien en vue indéterminée, retrouvé près du tibia gauche.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

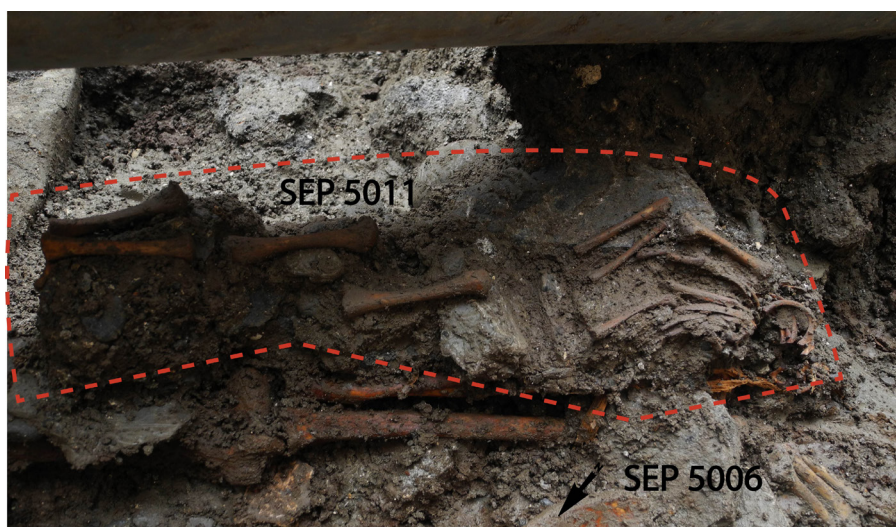
Étant donné les fortes perturbations subies par l'individu, il reste difficile de déterminer l'espace de décomposition mais également d'identifier les aménagements de cette sépulture. Néanmoins, certains os de l'individu reposaient directement sur les restes conservés d'une planche en bois, qui pourrait être le témoin de l'utilisation d'un cercueil.

Anthropologie biologique

Âge : immature décédé à la période périnatale, à un âge compris entre 2 semaines et 1,5 mois, d'après les méthodes Maresh (1970) et Fazekas et Kósa (1978).

Sexe : non observable sur un individu immature.

État sanitaire : aucune pathologie n'a été remarquée.



Vue générale de la sépulture 5011 (en pointillé orange: la délimitation de la sépulture).



Vue générale de la sépulture 5012.

12/06/2015

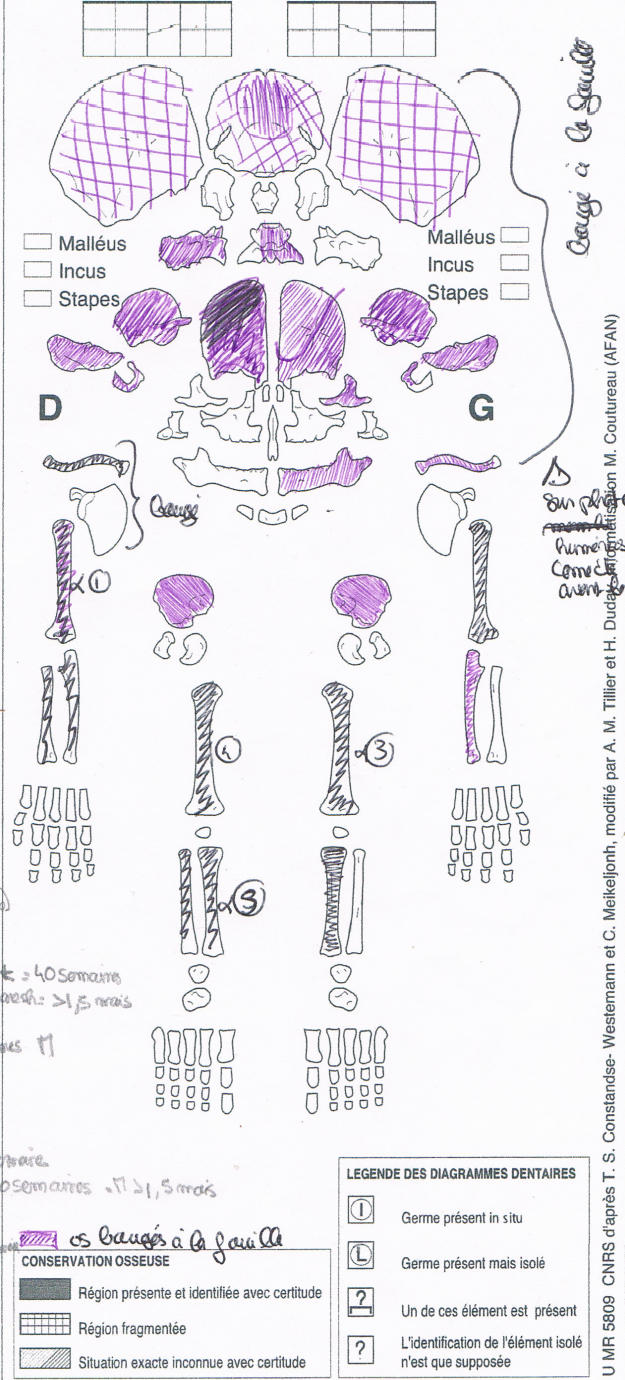
SITE: Font abbey Date: 2015 SUJET PERINATAL

N squelette: _____ Auteur: _____
 N US: _____ PHOTOS: _____

Sép. intacte Esp. vide Ep. lineal
 Sép. remaniée Espace colmaté Boutons os
 Sép. détruite Esp. ? Boutons nacré

Relations strat. :

VERTEBRES	arc	corps	arc	COTES	droit	gauche		
	droit		gauche					
C 1				T 1	2	2		
C 2				T 2	2	2		
C 3				T 3	0	0		
C 4				T 4	0	0		
C 5				T 5	0	0		
C 6				T 6	0	0		
C 7				T 7	0	0		
rang indéterminé	1		2	T 8	0	0		
T 1				T 9	0	0		
T 2				T 10	0	0		
T 3				T 11	0	0		
T 4				T 12	0	0		
T 5				rang indéterminé	7	10		
T 6				côte indéterminé				
T 7				STERNUM				
T 8				manubrium				
T 9				sternobres				
T 10								
T 11								
T 12								
rang indéterminé	4	3	4					
L 1								
L 2								
L 3								
L 4								
L 5								
rang indéterminé		2	1					
SACRALES				alleron	arc	corps	arc	alleron
				droit	droit		gauche	gauche
S 1								
S 2								
S 3								
S 4								
S 5								
rang indéterminé								



Commentaire :

Mesures sur les os : (32-42 semaines) → 38 semaines
 Fk = 40 semaines
 Naresh = > 1,5 mois

clavicule D = lg max = 41,6 mm
 humérus D = 65,0 mm / width = 18,1
 ulna G = 59,8 mm Fk = 40 s, T1 =
 i Ciurm D = max length = 36,6 mm Fk = 40 semaines T1
 i Ciurm D = max width = 33,0 mm Fk = 40 s =
 i Ciurm G = max length = 36,5 mm Fk = 40 semaines
 width = 33,3 mm Fk = 1

1^{er} cote droite = max length = 23,4 mm → 40 semaines
 humérus G = 66,4 mm / width = 18,9 = Fk = 40 semaines + 1,5 mois
 ulna D = 59,6 mm Fk = 40 s, T1 = > 1,5 mois
 Femur D = max length = 76,8 mm Fk = 40 s, > 1,5 mois
 tibia width = 21,9 mm
 Femur G = 65,1 mm (max length) / width = 19 mm
 Femur G = 76,9 mm → Fk = 40 s, > 1,5 mois
 Tibia G = 65,6 mm → 1,5 mois

Zéon = 1,46 ② < 1,83 ③ = 1,82 ④ albis "approximatif" car inché avec scellé.

U MR 5609 CNRS d'après T. S. Constandse-Westermann et C. Meikeijonh, modifié par A. M. Tillier et H. Ducrocq par M. Coutureau (AFAN)

Résumé : sépulture contemporaine primaire et individuelle d'un sujet de sexe masculin décédé à un âge supérieur à 40 ans, orienté nord-est/sud-ouest, déposé sur le dos et probablement inhumé en cercueil et dont la partie gauche passe sous la berme. L'inhumé était vêtu.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50 007, en partie par-dessus le mur **M 5024** et au sud de la canalisation **CAN 5001**. La partie gauche de l'individu se trouvait sous la berme sud du sondage et n'a donc pas pu être fouillée.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables. Malgré tout, les restes d'une planche en bois ont été mis à jour sur l'individu et quelques traces de bois ont également été remarquées sous le sujet

Matériel associé dans la tombe : des barbicanes, objets vestimentaires, ont été retrouvées sous le thorax de l'individu. Plusieurs éléments d'une ceinture en toile ont également été découverts. Les restes de deux chapelets ont été exhumés : l'un en verre, situé sur l'ilium droit à proximité de l'avant-bras du même côté, et l'autre en bois, découvert à proximité de l'os coxal gauche. Plusieurs objets enveloppés dans du tissu se situaient au milieu de l'hémi-thorax droit, dont un crucifix, fixé sous verre et une médaille à l'effigie de Sainte Rita de Cascia, patronne des causes perdues. Il est probable qu'il s'agisse d'un dépôt d'objet au niveau du cœur.

Datation proposée : période contemporaine, XIX^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : nord-est/sud-ouest ; tête au nord-est.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 764,2 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation de l'individu est mauvaise, ne sont présents que le membre supérieur, l'hémi-thorax, l'os coxal et la moitié de la ceinture scapulaire droits ainsi que les vertèbres thoraciques lombaires et la mandibule. La matière osseuse quant à elle est bonne.

Position de l'individu : l'individu a été déposé sur le dos, le membre supérieur droit fléchi, formant un angle ouvert. L'avant-bras est en pronation et la main devait être posée sur l'os coxal gauche. Les os de la main gauche sont absents ainsi que les os de l'avant-bras du même côté. La partie gauche de l'individu étant sous la berme, il est donc possible que la position des membres supérieurs ait été asymétrique, le membre supérieur gauche peut-être déposé le long du corps. Les membres inférieurs sont absents.

Observations taphonomiques :

Le crâne est manquant et la mandibule se présente en vue antéro-latérale gauche. Elle est posée sur la cinquième vertèbre thoracique, ce qui démontre que la perturbation qui a pu causer la disparition du crâne a également déplacé la mandibule. Les cervicales sont absentes, probablement prises sous la berme et en déconnexion avec les vertèbres thoraciques. L'ensemble du rachis conservé se présente en vue antérieure et une torsion très légère dans le plan coronal se remarque dans sa partie supérieure. L'hémi-thorax droit apparaît en face supérieure, les côtes semblant s'être mises à plat. Les connexions costo-vertébrales sont lâches, les têtes costales passant par-dessus les surfaces articulaires des vertèbres associées. Il est donc possible qu'une contrainte ait été exercée sur cette partie du corps,

l'hémi-thorax paraissant resserré contre le rachis.

On constate également la verticalisation de la clavicule droite qui se présente en vue supérieure et qui est déconnectée du manubrium. Cette disposition de la clavicule ne témoigne pas forcément de l'exercice d'une contrainte sur l'épaule droite de l'individu car elle a pu être provoquée lors du déplacement du crâne. La scapula du même côté apparaît en vue antérieure, la connexion avec l'humérus étant lâche. Ce dernier se présente en vue latérale alors que l'ulna droit apparaît en face postérieure légèrement latérale et le radius en face postérieure légèrement médiale. La position de l'humérus pourrait indiquer la présence d'une paroi ou d'un élément en matériau périssable qui aurait permis le maintien de l'ossement dans cette position.

Plusieurs os de la main droite en vues diverses ont été retrouvés sur l'os coxal gauche, ceux-ci ayant probablement chuté dans le volume du bassin.

Les deux os coxaux ont pu être observés bien que le gauche n'ait pu être prélevé. Il a donc été possible de remarquer que la ceinture pelvienne s'est légèrement ouverte lors de la décomposition de l'individu.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

Aucun déplacement hors du volume du corps n'a été remarqué et la disposition des ossements ne nous permettent pas de déterminer l'espace dans lequel l'individu s'est décomposé. Néanmoins, les restes d'une planche en bois, disposés sur les ossements, témoignent de la présence d'un couvercle mis en place sur l'individu. Des traces de bois sous le squelette ainsi que des clous ont également été mis à jour et indiquent que le sujet a probablement été inhumé dans un cercueil. Il se serait donc décomposé en espace vide.

L'ouverture de la ceinture pelvienne est malgré tout incomplète, l'humérus gauche semble avoir été maintenu en position d'équilibre et un effet de contrainte a été remarqué sur l'hémi-thorax droit. Ces différents éléments peuvent donc être les indicateurs de l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul qui aurait pu recouvrir l'inhumé. Malgré tout, l'absence d'objets de maintien tels que des épingles ou des agrafes, ajoutée au fait qu'une grande partie du squelette a disparu, ne nous permet pas d'appuyer cette hypothèse.

Anthropologie biologique

Âge : adulte décédé à un âge supérieur à 40 ans (Schmitt, 2005).

Sexe : masculin à 98,85% d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.*, 2005).

État sanitaire :

- **État bucco-dentaire** : l'usure dentaire de l'individu est moyenne car elle est de stade 4 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Deux caries de stade 1 (Bocquentin, 2003, annexe IIB. 6, p. 551) ont été repérées sur la face occlusale de la première molaire mandibulaire droite ainsi que sur la face vestibulaire la deuxième molaire inférieure gauche. Un tartre léger est observable sur une grande partie des dents.
- **Pathologies** : un tassement de la cinquième vertèbre lombaire a été remarqué, semblant avoir entraîné la déformation de l'arc neural postérieur. Il est probable que le rachis du sujet devait présenter une lordose inférieure très prononcée.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5007 (zone 3)

Résumé : sépulture primaire individuelle d'un sujet immature décédé à un âge compris entre 3 et 6,5 ans, probablement inhumé en cercueil et potentiellement enveloppé dans un vêtement ou un linceul, se présentant sur le dos et orienté dans le sens sud-ouest/nord-est. La partie inférieure du squelette a été recoupée par le mur 5024 ce qui date cette sépulture d'une période antérieure au XV^e siècle.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50011 vers la partie nord-ouest du sondage, près du mur nord de l'église actuelle. Elle est recoupée dans sa partie est par le mur MUR 5024 qui a donc perturbé la partie inférieure de l'individu.

Structure : les limites de la fosse ne sont pas observables et aucun pendage n'a été remarqué, le fond de la sépulture pourrait donc avoir été plat. Deux clous ont été retrouvés vers le crâne et les vertèbres cervicales mais il est difficile de dire s'il étaient associés à l'inhumation ou non.

Matériel associé dans la tombe : aucun mobilier n'a été retrouvé.

Datation proposée : sépulture antérieure au mur daté du XV^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : sud-ouest/nord-est ; tête au sud-ouest.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 763.67 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne puisque la partie inférieure de l'individu est manquante, recoupée par le mur. La conservation osseuse quant à elle est mauvaise car les ossements sont en grande partie fragmentés.

Position de l'individu : l'individu a été déposé sur le dos, les membres supérieurs croisés et fléchis, un angle proche de 90° étant formé entre les bras et avant-bras, ces derniers se présentant en pronation. La main droite est située sur l'hémi-thorax gauche et la gauche passe par-dessus la deuxième vertèbre lombaire et la partie inférieure de l'hémi-thorax droit. Les membres inférieurs ne sont pas observables.

Observations taphonomiques :

Le crâne de cet individu, très fragmenté, paraît avoir été écrasé. Il semblerait malgré tout que celui-ci apparaisse en vue latérale droite, ce qui est également le cas de la mandibule. Cette dernière est fermée et en connexion étroite avec le crâne. Les premières vertèbres cervicales, en vue antéro-latérale gauche pour l'axis, sont en connexion lâche entre elles et le crâne. Il est donc possible que la position du bloc crânio-facial soit secondaire.

Le rachis semble être en vue antérieure en général, ce qu'indique la position de la majorité des arcs neuraux. Néanmoins, une partie des corps vertébraux thoraciques ont été déplacés dans le volume interne du corps de l'individu. On observe également un décrochement des deux premières vertèbres lombaires, qui ont été déplacées vers la droite de l'individu. Le sacrum se présente en vue antérieure et semble avoir été recoupé par le mur 5024, ce qui a du provoqué la disparition du coccyx.

La mise à plat du volume thoracique est complète, l'ensemble des côtes se présentant en vue supéro-antérieure. Le sternum quant à lui a été retrouvé sous les septième et huitième côtes et a donc fortement basculé. On remarque la légère verticalisation des clavicules, en vue antéro-supérieure, qui est plus prononcée du côté droit du sujet. Les deux scapulas sont visibles en face antérieure légèrement latérale. Ces éléments pourraient donc témoigner d'une contrainte légère exercée au niveau de l'épaule de l'individu qui peut-être lié à la position des membres supérieurs. Les deux humérus paraissent d'ailleurs avoir été plaqués contre le thorax.

L'ensemble des os du membre supérieur droit sont en connexion plus ou moins étroite, l'humérus droit se présentant en vue antéro-latérale alors que le radius, l'ulna et les os de la main apparaissent en vue postérieure. Les os du membre supérieur gauche présentent une connexion plus lâche entre eux, les os du carpe semblant avoir chuté dans le volume de l'hémi-thorax droit. L'humérus gauche est visible en face postéro-latérale alors que le radius se présente en vue postéro-médiale, l'ulna en vue latérale et la main en vue dorsale en général. Le membre supérieur gauche semble donc avoir subi plus de mouvements taphonomiques que le droit.

La ceinture pelvienne s'est complètement ouverte et bute contre une pierre du mur **5024**, cette dernière semblant avoir écrasé une partie de l'ilium gauche.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

Les mouvements observés sur les ossements, en particulier la chute du sternum sous les côtes, le déplacement des corps vertébraux, la mise à plat des volumes thoraciques et pelviens ainsi que la bascule apparente du crâne, pourraient témoigner d'une décomposition en espace vide.

De plus la présence de deux clous et le plaquage des humérus contre le thorax du sujet, en particulier du côté droit, qui pourrait illustrer un effet de paroi, démontre que l'individu a peut-être été inhumé dans un cercueil. De plus, la légère contrainte remarquée au niveau des épaules de l'individu ainsi que la position de ses membres supérieurs pourraient indiquer que le possible cercueil ait été étroit, ou que l'individu ait été drapé dans une enveloppe souple de type linceul ou voir un vêtement serré. Malgré tout, l'absence de traces de bois, d'autres clous ou d'épingles et d'éléments en tissu ne nous permet pas de pencher vers l'une de ces hypothèses.

On remarque également que les os de la ceinture pelvienne, sacrum compris, butent contre le mur **5024** et semblent avoir été écrasés par la mise en place de celui-ci, ce qui éloigne tout doute concernant l'antériorité de la sépulture par rapport à la construction de la maçonnerie.

Anthropologie biologique

Âge : immature, décédé à un âge compris entre 3 et 6,5 ans selon la méthode Moorrees (1969) appliquée sur les dents observables, étant donné la fragmentation de la mandibule. Cet âge au décès se confirme par l'application de la méthode Ubelaker (1978).

Sexe : non observable sur un individu immature.

État sanitaire : aucune pathologie n'a été remarquée.



Vue générale de la sépulture 5007.



Vue générale des sépultures 5013 et 5014.

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5013 (zone 3)

Résumé : sépulture primaire individuelle d'un sujet immature décédé à un âge compris entre 8 et 9 ans, possiblement inhumé en cercueil, se présentant sur le dos et orienté dans le sens sud-ouest/nord-est. La partie supérieure du squelette a été recoupée par le mur **5024**, ce qui date l'inhumation de la période antérieure au **XV^e** siècle.

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'**US 50011**, à l'est du mur **5024** qui a recoupé la partie supérieure du sujet inhumé. Elle a également été placée au nord de la **SEP 5014** et il est fortement probable qu'elle soit située sous la **SEP 5004**.

Structure : les limites de la fosse sont inconnues et aucun élément structurel n'a pu être remarqué.

Matériel associé dans la tombe : aucun mobilier n'a été retrouvé dans cette sépulture.

Datation proposée : sépulture antérieure au mur daté du **XV^e** siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : sud-ouest/nord-est ; tête au sud-ouest.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 763,58 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne puisque ne sont présents que les membres inférieurs du sujet. La conservation osseuse quant à elle est bonne.

Position de l'individu : l'individu reposait sur le dos, les membres inférieurs en extension, les pieds séparés en éversion. Les membres supérieurs sont manquants.

Observations taphonomiques :

Les épiphyses distales des fémurs apparaissent en vue latérale, comme le tibia et la fibula droits. Les os de la jambe gauche quant à eux se présentent en face postérieure. La diaphyse du fémur du même côté, fragmentée en deux parties, se présente en vue distale alors que celle du côté droit est en vue indéterminée, déposée le long du mur **5024**. La patella gauche quant à elle a été déplacée sur le côté et se présente en vue antérieure.

Les deux pieds apparaissent en face médiale et sont repliés. Cette position témoigne peut-être de la présence d'une paroi en matériau périssable mais elle peut également indiquer que l'individu portait des chaussures lors de son inhumation.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

L'ouverture des pieds vers l'extérieur pourrait indiquer que l'individu se serait décomposé en espace vide. L'effet de paroi remarqué vers les pieds peut témoigner de l'utilisation d'un cercueil mais il est possible que cet effet soit dû à la présence de chaussures. Au final, le mode d'inhumation du sujet reste peu identifiable du fait de la représentation squelettique incomplète et des perturbations causées par la mise en place du mur **5024**.

Anthropologie biologique

Âge : immature décédé à un âge compris entre 8 et 9 ans d'après les tables de Maresch (1970), utilisé étant donné l'absence des dents.

Sexe : indéterminable car sujet immature.

État sanitaire : aucune pathologie n'a été remarquée.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET IMMATURE

Année : 2015

Site : Sot aldaeye

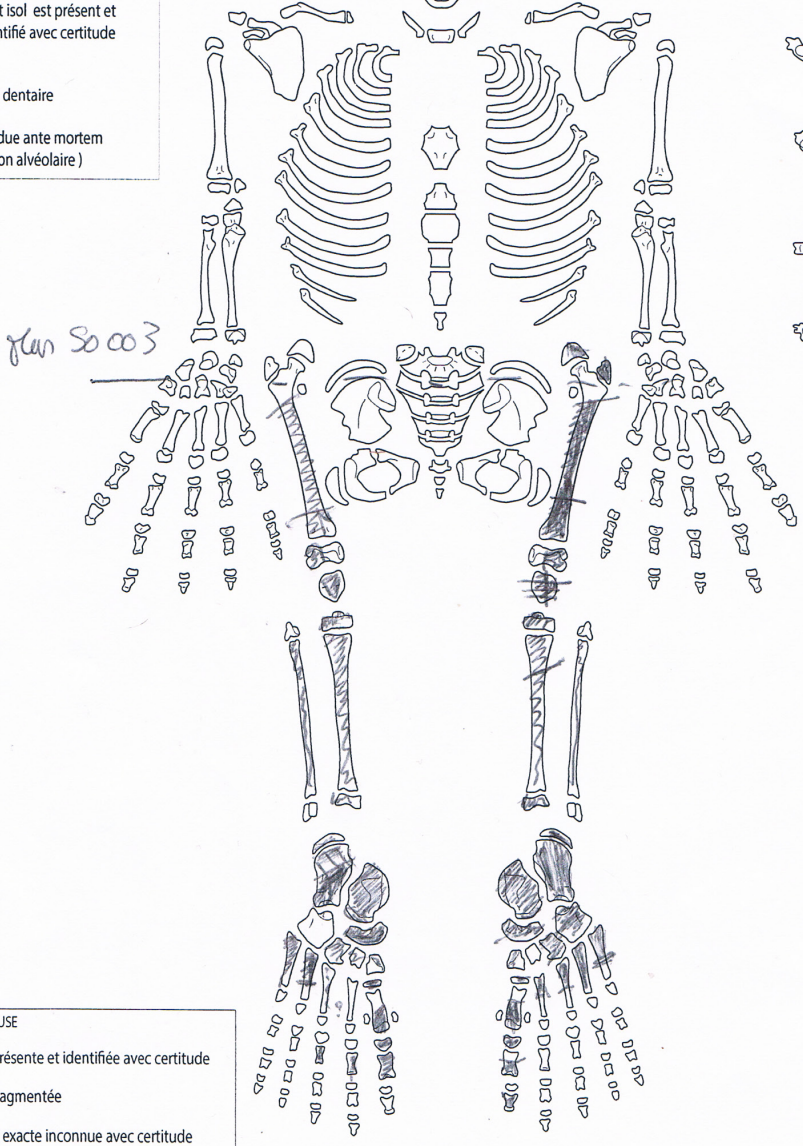
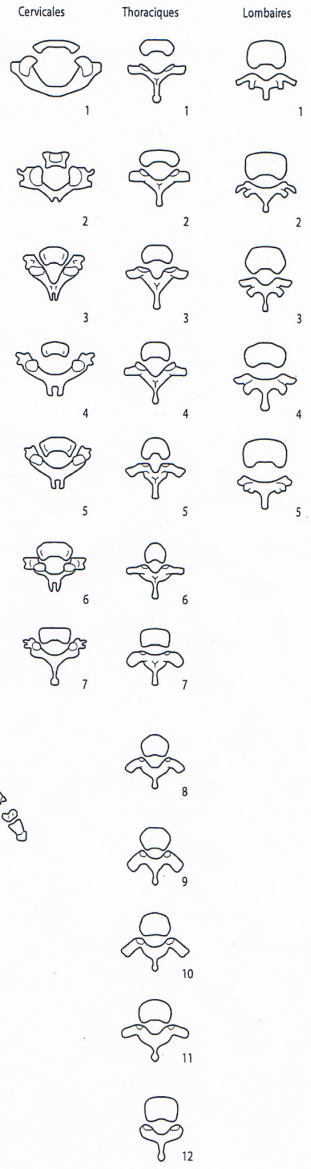
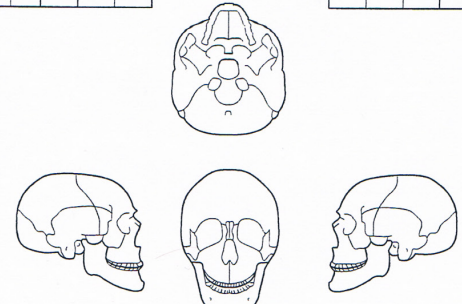
N° squelette : 5013

Auteur : _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES**
- I Germe présent in situ
 - L Germe présent mais isol
 - ? Un de ces éléments est présent
 - ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
 - I Elément présent in situ
 - L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
 - X Agénésie dentaire
 - X Dent perdue ante mortem (Résorption alvéolaire)



- CONSERVATION OSSEUSE**
- Région présente et identifiée avec certitude
 - Région fragmentée
 - Situation exacte inconnue avec certitude
 - Droite ou Gauche ?

U.R.A. 376 CNRS d'après T. S. Constandse- Westermann et C. Meikeljohn, modifié par P. Courtaud, H. Duda et M. Guillon. Informatisation M. Coutureau (AFAN)

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5014 (zone 3)

***Résumé :** sépulture primaire individuelle d'un sujet de sexe masculin décédé à un âge supérieur à 30 ans, possiblement inhumé en cercueil, se présentant sur le dos et orienté dans le sens sud-ouest/nord-est. La partie supérieure du squelette a été recoupée par le mur 5024, ce qui date l'inhumation de la période antérieure au XV^e siècle.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50011, à l'est du mur 5024 qui a recoupé la partie supérieure du sujet inhumé. Elle a également été placée au sud de la SEP 5013. Il est d'ailleurs fortement probable qu'elle soit située sous la SEP 5004.

Structure : les limites de la fosse sont inconnues et aucun élément structurel n'a pu être remarqué.

Matériel associé dans la tombe : aucun mobilier n'a été retrouvé dans cette sépulture.

Datation proposée : sépulture antérieure au mur daté du XV^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : sud-ouest/nord-est ; tête au sud-ouest.

Altitude : l'individu repose à une profondeur de 763,48 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est mauvaise puisque ne sont présents que les membres inférieurs du sujet, excepté les pieds, et les os de la ceinture pelvienne. La conservation osseuse quant à elle est bonne.

Position de l'individu : l'individu reposait sur le dos, les membres inférieurs en extension. Les pieds et les membres supérieurs sont manquants.

Observations taphonomiques :

La ceinture pelvienne est complètement ouverte, les deux os coxaux semblant s'être mis à plat et l'ensemble des os des membres inférieurs se présentent en vue antérieure. La patella droite quant à elle a chuté du côté latéral du fémur associé et apparaît en face postérieure.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

L'ouverture de la ceinture pelvienne mais surtout la chute de la patella droite témoignent que l'individu s'est décomposé en espace vide. Il est donc possible que le sujet ait été inhumé dans un cercueil ou un autre contenant funéraire.

Anthropologie biologique

Âge : adulte décédé à un âge supérieur à 30 ans (Schmitt, 2005).

Sexe : masculin à 100% d'après la méthode D.S.P (Murail *et al.* 2005).

État sanitaire : aucune pathologie n'a été remarquée.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : **2015**

Site : **Abbaye de Sixt (74)**

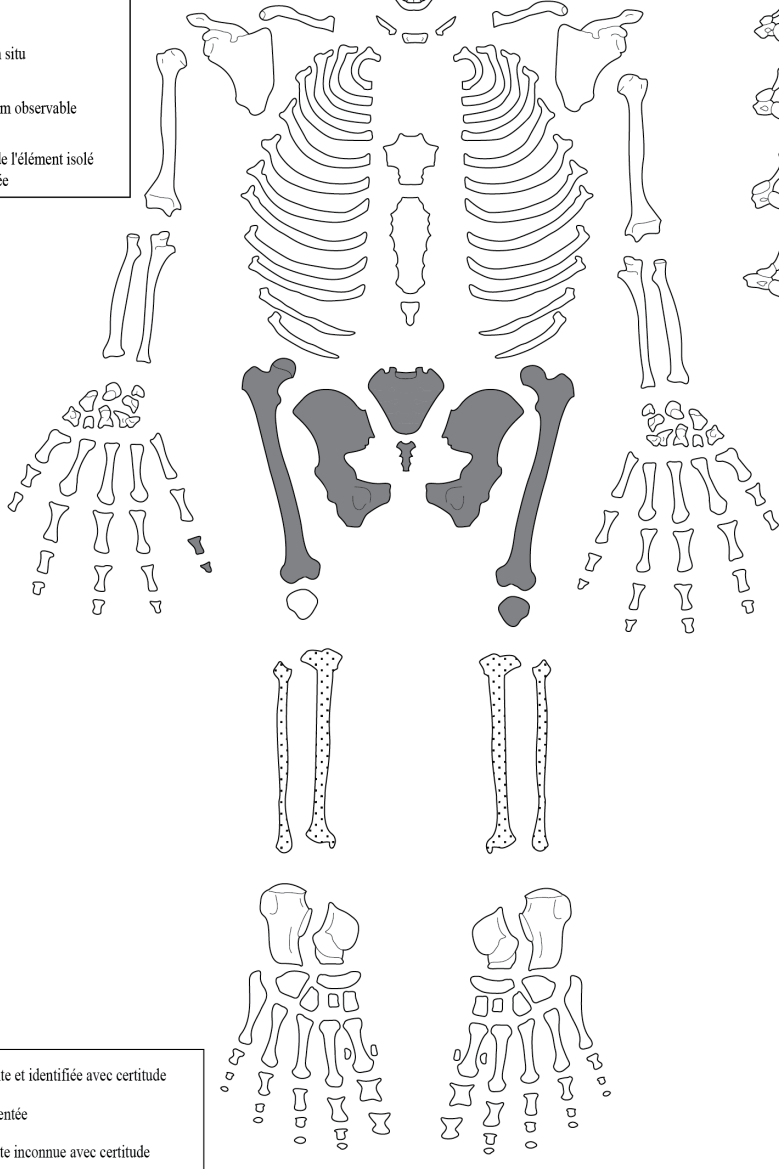
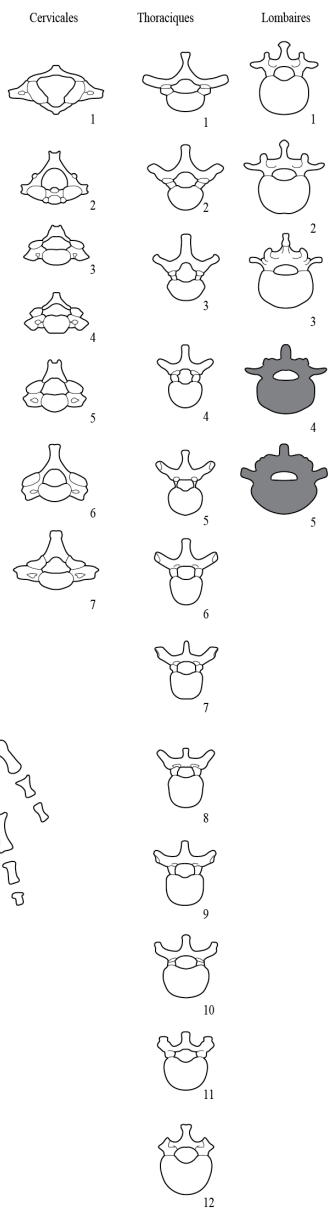
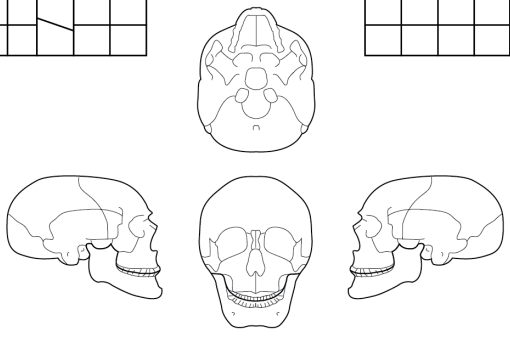
N° sépulture : **5014**
N° secteur :

N° squelette :
Auteur : **AG**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES**
- I Élément présent in situ
 - L L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
 - O La racine est seule présente in situ
 - X Agénésie dentaire
 - X Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
 - I Germe présent in situ
 - P Perte post-mortem observable
 - ? L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Ossements non prélevés

U.R.A. 376 CNRS d'après T. S. Constandse - Westermann et C. Meikisjohn, modifié par M. Grillon, P. Siller et P. Courtaud. Informatisation M. Coutureau (INRAP).

Abbaye de Sixt
Sixt (HAUTE-SAVOIE)
Sépulture n° 5015 (zone 5)

***Résumé :** sépulture primaire individuelle d'un sujet de sexe indéterminé décédé à un âge supérieur à 20 ans, possiblement inhumé en cercueil, se présentant sur le dos et orienté dans le sens sud-ouest/nord-est. L'inhumation se situe à l'ouest du mur 5024 et appartient à la phase funéraire antérieure au XVI^e siècle d'après son orientation.*

Pratiques funéraires

La tombe

Situation : la sépulture se situe dans l'US 50 011, à l'ouest du mur 5024 et au sud de la SEP 5007. La partie supérieure de l'individu passe sous la berme ouest du sondage formée par le drain contemporain.

Structure : les limites de la fosse sépulcrale ne sont pas observables. Les restes d'une planche en bois conservés sur 30 cm ont été repérés sous l'individu et un clou a été retrouvé à hauteur du genou gauche.

Matériel associé dans la tombe : aucun mobilier n'a été retrouvé dans cette inhumation.

Datation proposée : sépulture antérieure au mur daté du XV^e siècle.

Le corps

Type de dépôt : sépulture primaire et individuelle.

Orientation du corps : sud-ouest/nord-est ; tête au sud-ouest.

Altitude : 763,35 m (N.G.F.)

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne puisque ne sont présents que les membres inférieurs du sujet. La conservation osseuse quant à elle est mauvaise, puisque la majorité des os retrouvés sont fragmentés.

Position de l'individu : l'individu reposait sur le dos, les membres inférieurs en extension et les pieds séparés en éversion. Les membres supérieurs sont manquants.

Observations taphonomiques :

L'ensemble des ossements des membres inférieurs se présentent en vue antérieure, les patellas n'ayant pas été retrouvées. Les os des pieds apparaissent en face médiale, ce qui démontre leur bascule vers l'extérieur. On remarque par ailleurs un effet de paroi très net sur le côté du pied gauche.

Restitution architecture funéraire et aménagements de la sépulture :

L'ouverture des pieds vers l'extérieur du corps démontre que le sujet s'est décomposé en espace vide. La présence des restes d'une planche et d'un clou, ajoutée à l'effet de paroi remarqué du côté gauche de l'individu, indique que le sujet a été inhumé dans un cercueil.

Anthropologie biologique

Âge : adulte de plus de 20 ans étant donné que les épiphyses des os longs sont soudées.

Sexe : indéterminable en l'absence des os coxaux.

État sanitaire : aucune pathologie n'a été remarquée.

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : **2015**

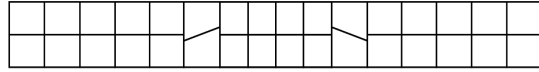
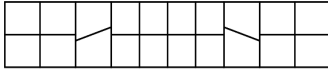
Site : **Abbaye de Sixt (74)**

N° sépulture : **5015**

N° squelette :

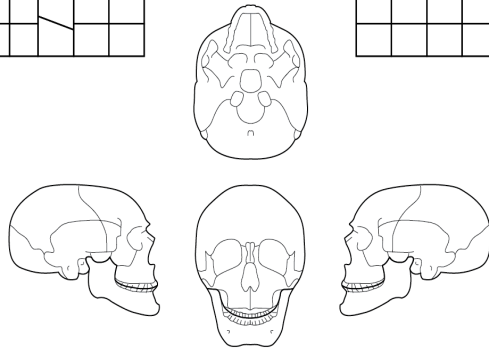
N° secteur :

Auteur : **AG**

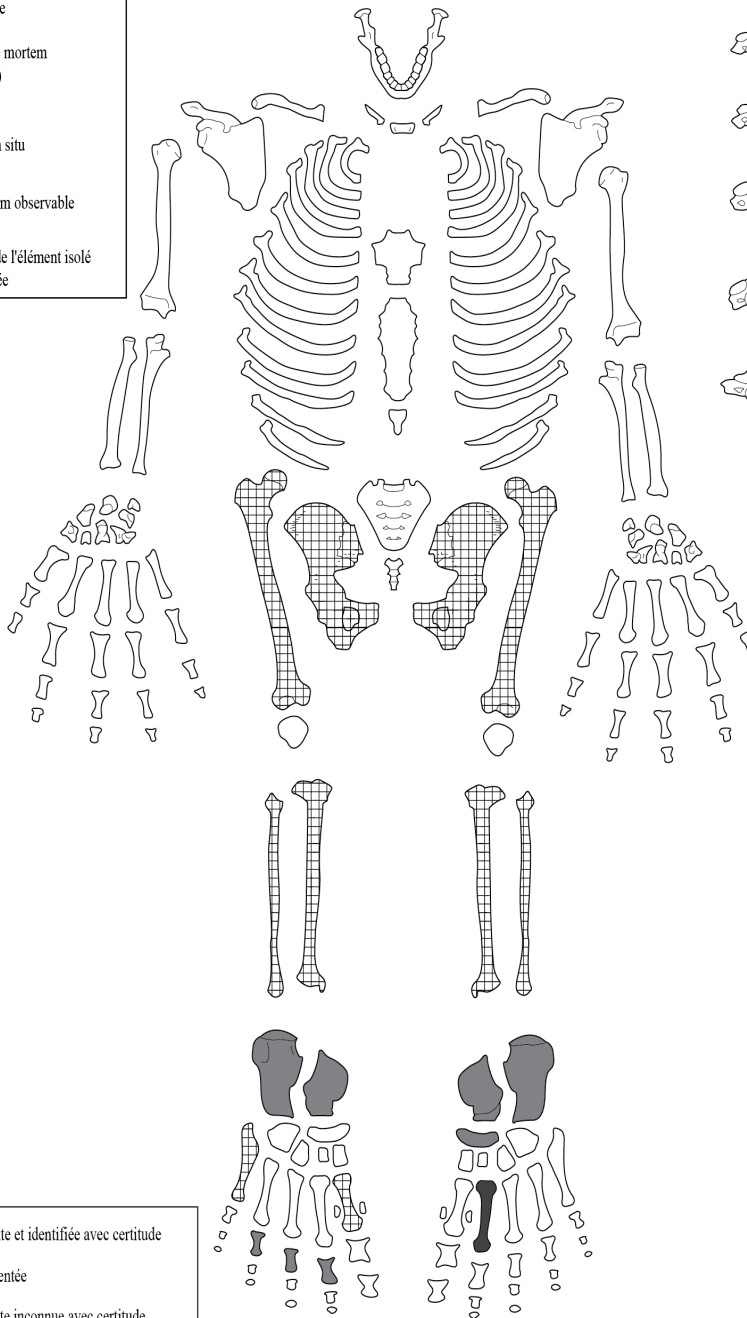
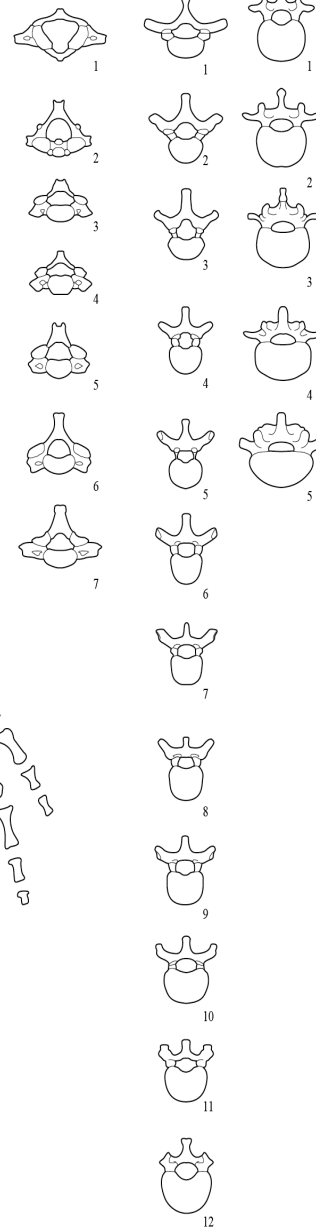


LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- I** Élément présent in situ
- L** L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- O** La racine est seule présente in situ
- X** Agénésie dentaire
- X** Dent perdue ante mortem (alvéole refermé)
- I** Germe présent in situ
- P** Perte post-mortem observable
- ?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée



Cervicales Thoraciques Lombaries



- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

U.R.A. 376 CNRS d'après T. S. Constandse - Westermann et C. Meijelohn, modifié par M. Guillou, P. Sciller et P. Courtaud. Informatisation M. Coutureau (NRAP)



Vue générale de la sépulture 5015 (en orange: l'effet de paroi remarqué du côté gauche de l'individu).

TABLEAU RÉCAPITULATIF SÉPULTURES/MOBILIER

n°	datation	lien 5024	alti	type dépôt	NMI	Représentation	Conservation	Maturité	Classe d'âge	Sexe	Orientation	Position	membre sup
5001	19e	sur	763,99	primaire	1	Moyenne	Moyenne	Adulte	[>30]	M	N-E/S-O	Décubitus	Rectitude
5002	19e	recoupe	764,06	primaire	1	Bonne	Moyenne	Adulte	[>40]	F	N-E/S-O	Décubitus	Repliés pubis
5003	19e	recoupe	764,11	primaire	1	Moyenne	Moyenne	Adulte	[>30]		N-E/S-O	Décubitus	Rectitude
5004	19e	sur	764,18	primaire	1	Moyenne	Moyenne	Adulte	[>40]	M	N-E/S-O	Décubitus	Asymétriques
5006	19e	recoupe	764,08	primaire	1	Bonne	Bonne	Adulte	[>30]	M	N-E/S-O	Décubitus	Repliés pubis
5007	<15e	recoupée	763,67	primaire	1	Moyenne	Mauvaise	Immature	[1-4]		S-O/N-E	Décubitus	Repliés abdomen
5008	19e	recoupe	763,63	primaire	1	Moyenne	Moyenne	Adulte	[>60]	F	N-E/S-O	Décubitus	Repliés pubis
5009	19e	sur	764,01	primaire	1	Mauvaise	Moyenne	Adulte	[>20]		N-E/S-O	Décubitus	
5010	19e	aucun lien	763,74	primaire	1	Moyenne	Bonne	Adulte	[>20]		N-E/S-O	Décubitus	
5011	19e	sur	764,15	primaire	1	Moyenne	Bonne	Immature	[P]		S-O/N-E	Décubitus	Rectitude
5012	19e	sur	764,20	primaire	1	Mauvaise	Bonne	Adulte	[>40]	M	N-E/S-O	Décubitus	
5013	<15e	recoupée	763,58	primaire	1	Moyenne	Bonne	Immature	[5-9]		S-O/N-E	Décubitus	
5014	<15e	recoupée	763,48	primaire	1	Mauvaise	Bonne	Adulte	[>30]	M	S-O/N-E	Décubitus	
5015	<15e	aucun lien	763,35	primaire	1	Moyenne	Mauvaise	Adulte	[>20]		S-O/N-E	Décubitus	

N°	Membres inf	Pieds	Espace	Clous	Contenant	Epingles	Linceul	Vêtements	Chaussures	Aménagement	Chapelet	Dans main	autre mobilier
5001	Rectitude		Vide	O	Cercueil	N	Possible	Oui			non		oui
5002	Rectitude		Vide	O	Cercueil	N		Oui		Coussin funéraire	oui	droite	oui
5003	Rectitude		Vide	O	Cercueil	N	Possible	Oui			oui	droite	non
5004	Rectitude		Vide	O	Cercueil	N		Oui			oui	droite	oui
5006	Rectitude	Ecartés	Vide	O	Cercueil	N	Possible	Oui		Coussin funéraire	oui?	droite?	oui
5007			Vide	O	possible	N	Possible				non		non
5008	Rectitude	Ecartés	Vide	O	Cercueil	N		Oui	Oui		oui?	droite?	oui
5009				N		N					oui?	droite?	non
5010	Rectitude	Regroupés	Vide	O	Cercueil	N					non		non
5011	Rectitude			N	Cercueil ou coffrage	N					non		non
5012			Vide	N	Cercueil	N	Possible	Oui			oui	indet	oui
5013	Rectitude	Ecartés	Vide	N	possible	N			Possible		non		non
5014	Rectitude		Vide	N	possible	N					non		non
5015	Rectitude	Ecartés	Vide	N	possible	N					non		non

DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE

